L'EUROZONE COÛTE QUE COÛTE

Destination inconnue

CUEJ
Université de Strasbourg

Janvier 2013

Pourquoi l'Europe a-t-elle besoin d'une Union bancaire ?

L'eurozone sous ordonnance

«A l'intérieur de notre mandat, la BCE est prête coûte que coûte à sauver l'euro. Et croyez moi, cela suffira.»

Mario Draghi, président de la BCE, Londres, 26 juillet 2012.

Chapitre 1

L’eurozone sous ordonnance

1.1 Avis de grand travaux 3

1.2 Le fado des enfants de la crise 5

1.3 La fin des liaisons dangereuses 9

1.4 Les vices de construction de l’eurozone 11

Avis de grands travaux

L'euro est sauf. Le 13 décembre, à l'aube, les Vingt-sept ont acté l'Union bancaire. A l'unanimité. Après-demain, la Banque centrale européenne supervisera toutes les banques de la zone euro. Date butoir : le 1er mars 2014. Enjeu : restaurer la confiance dans le secteur bancaire et mettre fin aux spéculations sur la mort de l'euro.

Certes, l'Union bancaire n'ambitionne plus de résoudre la crise de l'Eurozone, mais l'accord du 13 décembre reste lourd de sens. Depuis l'adoption de la monnaie unique, jamais un transfert de souveraineté d'une telle ampleur n'avait encore été osé.

Nul ne sait quel visage l'UE va prendre

D'ici aux élections européennes de juin 2014, d'autres antidotes à la crise seront administrés : entrée en vigueur de la «règle d'or» en janvier, recapitalisation directe des banques par le Mécanisme européen de stabilité, surveillance accrue des budgets et des déséquilibres macroéconomiques des Etats... Dix-huit mois de réformes à l'issue desquels nul ne sait quel visage l'UE va prendre. Dix-huit mois pour une reconquête d'unité et de crédibilité.

Mais la menace plane toujours. En Italie, la démission du technocrate Monti et la réapparition burlesque de Berlusconi rendent les marchés fébriles. Au Portugal, en Grèce et en Espagne, la rigueur pèse sur des populations désenchantées, qui ne voient plus en Bruxelles que la férule de l'austérité. Au risque de scission interne à l'Eurozone s'ajoute celui d'une division au sein du marché unique : sous la pression croissante des eurosceptiques, le Royaume-Uni s'interroge sur sa place dans l'Union européenne.

Une chose est sûre, l'Europe s'invite au cœur des souverainetés nationales. Mais si certains y voient une percée vers l'Union politique, elle ne pourra se faire qu'avec l'aval des citoyens, grands absents du processus décisionnel. L'avenir de l'Union ne s'écrira pas sans assise démocratique : il se jouera dans les urnes.

LUCIE MARNAS

Un euro allemand

Les architectes de l'Union économique et monétaire ont mal travaillé et la maison commune expose aujourd'hui ses vices de construction. Pour prévenir son effondrement, les refondateurs sont à l'ouvrage. Trois nouveaux piliers viendront compléter l'Union monétaire. Première urgence : bâtir l'Union bancaire pour retrouver le crédit dilapidé.

•••

Le fado des enfants de la crise

LISBONNE — L'Eurozone est aujourd'hui coupée en deux. D'un côté les pays du nord, chantres de la rigueur budgétaire. De l'autre l'Irlande et les pays du Sud, sous programme.

« Believe me » (croyez-moi, ndlr). C'est par ces mots que le 26 juillet 2012, Mario Draghi annonce qu'il fera tout pour sauver l'euro. Les marchés financiers sont rassurés. Ce n'est pas le cas des citoyens européens. Car la crise qui secoue la zone euro depuis quatre ans a entrainé dans son sillage une défiance grandissante à l'égard de la finance, de l'économie et de la politique.

Et surtout une fracture croissante entre l'Europe du nord et l'Europe du sud, les vainqueurs et les vaincus, les créanciers et les débiteurs. Le Portugal fait partie de ces perdants. Pays déjà perdu, pour beaucoup de Portugais. Dans les rues de Lisbonne, la crise est partout. Des sans-abris squattent les devantures luxueuses de certains magasins de l'avenue Libertade. Deux rues plus loin, les immeubles prennent l'air. Fenêtres cassées, murs fissurés, leurs vieilles carcasses semblent attendre l'effondrement. Les inscriptions « à vendre » côtoient d'anciennes affiches de manifestations, des slogans hostiles à la Troïka (qui regroupe la Commission, la BCE et le FMI) et des graffitis qui appellent à la grève.

Les inscriptions de la grève générale du 14 novembre sont partout à Lisbonne. Signe du réveil d'un pays peu habitué aux contestations. **CUEJ/TM**

Le pays acquitte un lourd tribut avec la sensation de ne pas avoir commis de faute. Sa dette publique était certes excessive (70% du PIB), mais pas exorbitante au début de la crise. Réduit à une économie de services depuis les années 1990, le pays a importé massivement alors qu'il a peu de richesse à exporter. L'Etat profite de l'argent de l'UE pour développer transports et infrastructures, parfois démesurément. Son entrée dans la zone euro est le miroir aux alouettes. La capacité d'emprunter à taux faible lui permet de se procurer des services publics au-dessus de ses moyens. Jusqu'à finalement voir son crédit s'effondrer en 2009 et des mesures d'austérité s'imposer pour rembourser les créances.

Eldorado germanique

Les Portugais qui achetaient hier voitures clinquantes et appartements, grisés par l'accès facile au crédit et les promesses d'avenir ne

CUEJ/TM

peuvent quasiment plus emprunter ni rembourser. Beaucoup, surtout les jeunes, choisissent aujourd'hui l'exil.

A l'Institut Goethe de Lisbonne, les cours d'Allemands font le plein. Gonçalo, 33 ans, dresse un amer constat. Pour cet ingénieur en énergie et sa compagne allemande, « *le meilleur endroit où aller, c'est l'Allemagne* ». Même si, de son propre aveu, son pays natal offre un meilleur cadre de vie. Mais à l'heure des fins de mois clairsemées, le soleil et la plage ne suffisent plus. « *D'un point de vue économique et professionnel, on peut difficilement faire mieux que l'Allemagne en Europe.* »

Renan, 31 ans, va suivre la même route en janvier. Elle non plus n'a pas confiance en l'avenir sur ses terres. Et puisque la Troïka, l'ennemi des Portugais en ces temps difficiles, ne la laisse pas tranquille, c'est elle qui s'échappe. « *Je ne peux pas accepter ce qui se passe ici. On doit faire avec, alors que la vie des gens n'est jamais prise en considération. Je ne veux pas faire partie de ce système.* » Ironie de l'histoire, c'est au pays d'Angela Merkel, qui prône la rigueur budgétaire, qu'elle prévoit son futur. Son fiancé a trouvé un emploi dans un laboratoire pharmaceutique à Berlin. Elle, qui travaille actuellement en tant que biologiste au ministère de la Justice, est encore dans l'attente, mais ne se fait pas de soucis : « *Il y aura du travail dans ma branche là-bas* ».

Les cerveaux ne sont pas seuls à fuir le sud pour le nord. L'argent suit le même chemin. Au grand dam de Mario Draghi, le marché unique se fracture. L'union monétaire part en morceaux. Les capitaux filent des banques du sud vers celles du nord.

Sur Target, le système de paiement propre à l'Eurozone, la balance de la Bundesbank monte en flèche tandis que celle des banques centrales des pays du sud plonge à grande vitesse.

La BCE s'alarme de voir la libre concurrence, principe fondateur du marché unique, complètement faussée. Les compagnies portugaises, espagnoles ou grecques éprouvent les pires difficultés à emprunter, contrairement à leurs homologues du nord. Et lorsqu'elles empruntent les taux sont prohibitifs. Tout se passe comme si l'Eurozone accentuait les handicaps de ses perdants et les atouts des gagnants.

> *Je suis résigné. Je n'ai plus rien à attendre de mon pays.* **Antonio, propriétaire d'un restaurant à Lisbonne.**

Leurs économies imbriquées et leurs relations historiques accentuent le dévissage des pays du sud. L'effondrement de l'Espagne, premier partenaire commercial du Portugal, a sérieusement ébranlé son voisin ibérique qui vivait comme accroché au grand frère. Les banques portugaises paient également les répercussions de la crise grecque. Très exposée à la dette du pays le plus sévèrement touché, la Millenium BCP, première banque privée du pays, a enregistré une perte de 786 millions d'euros en 2011. Tout le monde dans le même bateau, à la dérive.

L'avenir hors d'Europe ?

Si les jeunes peuvent quitter le navire relativement facilement, d'autres n'ont pas le choix. Ils doivent rester. Antonio, 46 ans, patron d'un restaurant, aimerait tenter sa chance ailleurs. « *Mais j'ai une famille ici, des enfants. Je ne peux pas tout lâcher du jour au lendemain.* » Sa génération encaisse les plus violents uppercuts de la crise. Elle ne peut pas fuir l'austérité, ni croire en une conjoncture meilleure pour les années à venir. « *Je suis résigné. Je n'ai plus rien à attendre de mon pays. Je dois faire avec, et tenter de vivre au mieux. Mais les belles années sont terminées, et j'ai du mal à croire qu'elles reviendront*. »

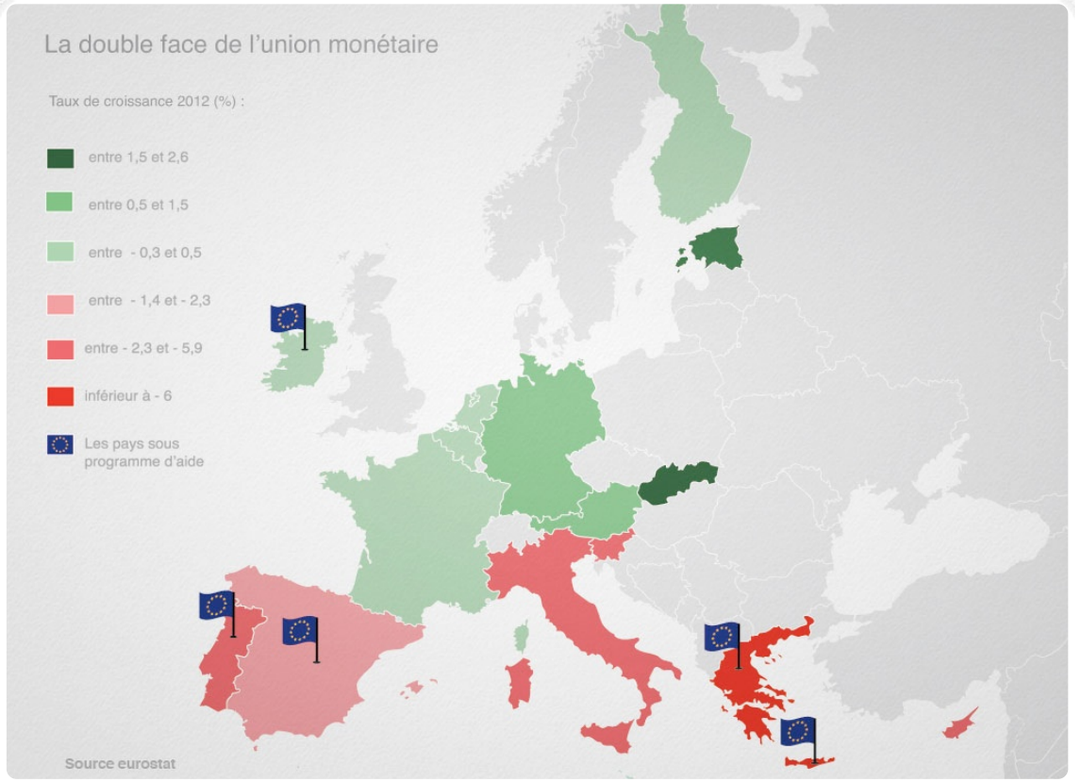

D'autres voient l'avenir encore ailleurs. Hors des larges frontières de l'Europe. « *J'en ai marre d'entendre ces gens qui voient en l'Allemagne un eldorado,* assène Paulo, 28 ans. *Qui nous dit que les Allemands ne seront pas dans la même situation que nous dans deux ans ?* » Ce pilote de ligne au chômage n'a plus aucune confiance en son pays. Mais ne croit pas plus en l'Union européenne. « *Il n'y a plus rien nulle part. Moi, si je veux m'en sortir, c'est au Moyen-Orient ou en Asie que je vois mon avenir.* » Apparues en Europe avec la crise, les fractures sont profondes. Pourtant, depuis six mois, une certaine accalmie entoure le vieux continent. Les marchés financiers ont desserré leur étreinte, relâché quelque peu la pression. Mais les citoyens n'y prêtent que très peu d'attention. Pour eux, le bout du tunnel est encore loin. Loin en Europe. Loin sur d'autres continents.

THIBAUD MÉTAIS

Etats - banques: la fin des liaisons dangereuses

« Nous affirmons qu'il est impératif de briser le cercle vicieux qui existe entre les banques et les États. » Avancée le 29 juin comme la raison impérieuse de l'union bancaire, la formule est depuis devenue article de foi.

Un lien empoisonné unirait banques et États. Les gloses abondent pour le démontrer. Les banques de la zone euro gardent des parts significatives de la dette émise par leur propre gouvernement. Résultat : la dépréciation du bon du Trésor affecte donc le bilan bancaire. Et inversement, comme les États assument seuls la responsabilité du sauvetage de leurs banques nationales, la détérioration de la situation des banques pèse sur leur solvabilité. Les crises bancaires les affaiblissent, et les crises souveraines fragilisent les banques.

Pourtant, les relations entre un Trésor public et ses banques nationales, comme le contrôle exercé sur ces dernières au niveau national sont parfaitement traditionnels et constituent l'une des bases de la stabilité financière dans tous les pays. Quant aux effets des crises financières sur la dégradation des finances publiques, leur implacable régularité est documentée sur huit siècles dans le livre de chevet de tous les ministres des finances : Cette fois, c'est différent.

Fragmentation de l'espace financier européen

Mais les États membres de la zone euro ne sont pas des souverains comme les autres. Ils ne possèdent pas le droit de battre monnaie : c'est la BCE qui a le pouvoir de dévaluation et d'inflation. En se dessaisissant au profit de la BCE de ce droit, sans pour autant lui créer de vis-a-vis politique, ils ont aboli les liens entre politique monétaire, finances publiques et économie nationale. Conséquence : l'appartenance à l'Eurozone, c'est désormais prouvé, accroit le risque de défaut des États. C'est pourquoi les investisseurs sont inquiets : inquiets par rapport au degré de soutenabilité de la dette et à celui d'insolvabilité des banques.

Valse mortelle entre dette souveraine et dette bancaire

Ce phénomène a été amplifié : les superviseurs ont contraint leurs banques nationales à se défaire des bons du Trésor de leurs voisins trop risqués, tandis que les gouvernements des pays les plus exposés tordaient le bras à leurs banques pour qu'elles éclusent à moindre coût, grâce aux largesses de la BCE, leur dette publique dépréciée.

Schéma du cercle vicieux entre secteur souverain et secteur bancaire

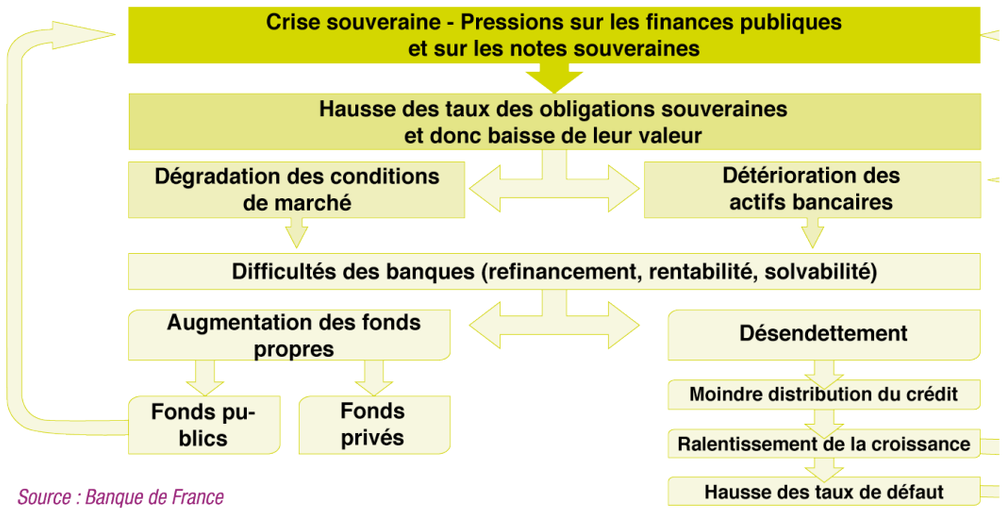

Source : Banque de France

35% de la dette espagnole était détenue par les banques du pays au premier trimestre 2012

Résultat, au premier trimestre 2012, les banques espagnoles détenaient par exemple plus de 35 % de la dette nationale. C'est là que la valse mortelle entre dette bancaire et dette souveraine trouve son point d'origine. À terme, ce « cercle vicieux » pousse à la fragmentation de l'espace financier européen.

Transfert de souveraineté

Pourtant cette spirale de la détérioration mutuelle ne concerne en aucun cas tous les pays de l'Eurozone. « *En théorie, tous les pays sont concernés par l'interdépendance entre dette souveraine et dette bancaire*, insiste Schwan Badirou Gafari, adjoint au chef de bureau Bancfin1 (Banques et établissements de crédit) à la Direction générale du Trésor. *En pratique, c'est différent. Seuls l'Irlande, l'Espagne, la Grèce connaissent la spirale infernale. La France n'est pas concernée par ce cercle vicieux.* »

> *Cela nous permettra d'en savoir davantage sur les Sparkassen (caisses d'épargne) allemandes.*
> **Christine Jacglin, DG de la Banque populaire d'Alsace**

Sous la pression d'une catastrophe collective imminente, et dans leur désir d'assainir d'urgence les banques trop souvent fautives des pays en difficulté, les pays créanciers ont précipitamment accepté en juin de se dessaisir eux aussi de leur souveraineté financière. Une décision lourde, puisqu'elle confère droit de vie et de mort à la BCE sur les institutions de crédit. Et qu'elle lui donne de ce fait le pouvoir d'intimer aux Etats de piocher dans l'argent public à l'occasion du processus de liquidation.

L'accalmie arrachée aux marchés, le 6 septembre 2012, par un Mario Draghi brandissant la menace d'un rachat illimité des dettes publiques de la zone euro, rend aujourd'hui cet engagement plus discutable. Comment la France, par exemple, dont les cinq plus grosses banques représentent 90% du système national, justifie-t-elle sa nécessité ?

A la direction générale du Trésor, on refuse de parler de perte de pouvoir : « *Ce n'est pas une perte mais un transfert de souveraineté,* dit Schwan Badirou Gafari. *Nous travaillerons ensemble, c'est l'exercice commun d'une souveraineté. On sera toujours représenté au sein de la BCE. (…) L'objectif du gouvernement est de sauver la zone euro* ». Christine Jacglin, directrice générale de la Banque populaire d'Alsace, y voit une contrepartie plus pragmatique: « *Cela nous permettra d'en savoir davantage sur les Sparkassen* (caisses d'épargne) *allemandes* ».

Outre-Rhin, en revanche, on n'avance plus qu'à reculons : « *les Allemands sont d'accord pour la supervision de leurs plus grosses banques, mais réticents pour celles de leurs banques locales, les plus fragiles* », explique Guillaume Sarrat de Tramezaigues professeur au département économie de Sciences Po Paris. Berlin, qui contrôle quelques 2000 banques, entend donc limiter la supervision directe de la BCE à ses très grosses banques - elle n'en a que deux, - afin de garder l'essentiel du contrôle de ses très suspectes banques régionales et locales.

MATHILDE DONDEYNE

Les vices de construction de l'Eurozone

Pas de Trésor, pas de budget, défaut d'harmonisation des politiques économiques...Les épisodes successifs de la crise ont mis en évidence les lacunes de l'Union économique et monétaire.

- **En l'absence de Trésor européen, la Banque centrale européenne ne peut pas utiliser l'arme monétaire.** Selon Jean Pisani-Ferry, président du centre de réflexion européen Bruegel, c'est là le vice majeur de construction de l'Eurozone. La dévaluation monétaire est donc impossible. A la demande de Bruxelles, une dévaluation interne – baisse des prix et des salaires pour relancer la croissance – a été mise en œuvre dans les PIGS. Entre 2010 et 2012, les salaires ont baissé de plus de 20 % en Grèce, de 10 % au Portugal et en Irlande et de 6 % en Espagne. Mais cette solution tarde à prouver son efficacité : l'Irlande, par exemple, premier état à l'avoir pratiquée, peine à retrouver une croissance durable.

- **Il n'existe pas de budget spécifique aux 17 membres de la zone euro** permettant des transferts de revenus susceptibles de lisser les chocs asymétriques, qui touchent seulement certains Etats membres. La communication adoptée le 28 novembre par la Commission envisage de créer, dans les cinq ans, un « budget central » de la zone euro. Il pourrait être utilisé pour fournir une assistance ciblée aux pays en difficulté en contrepartie d'une rigueur budgétaire. Ce budget serait alimenté par des ressources propres, indépendantes des états, telles que la taxe carbone.

- **La BCE n'est pas le prêteur en dernier ressort des Etats.** Avec l'euro, les banques centrales nationales ont été remplacées dans leurs fonctions essentielles par la BCE, mais aucun organisme n'est officiellement mandaté pour jouer le rôle de prêteur en dernier ressort dans la zone euro. Implicitement, les Etats ont donc accepté la possibilité d'un défaut total sur leur dette. La BCE doit agir dans le cadre de son mandat : l'article 123 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne lui, interdit en effet d'acheter directement des bons d'Etat. Seule une forte union politique et fiscale pourrait aboutir à un changement de son statut.

- **La coordination des politiques budgétaires fait défaut dans la zone euro.** Le vide institutionnel devait être comblé grâce aux fameux critères de convergence inclus dans le Traité de Maastricht : 3 % du PIB pour le déficit public, 60 % du PIB pour la dette. En 1997, le Pacte de stabilité et de croissance établit une procédure de déficit excessif. Sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne, qui veulent échapper aux avertissements de la Commission, il est vidé de sa substance en 2005. Ce laxisme en matière de discipline budgétaire a permis l'entrée de la Grèce dans l'Eurozone malgré des finances publiques en mauvaise santé. Face à la crise, l'UE consolide son arsenal budgétaire avec notamment l'adoption du six-pack.

- **Les politiques économiques des Etats membres ne sont pas assez harmonisées.** On constate aujourd'hui une forte hétérogénéité entre les états de la zone euro : différences de productivité, taux de croissance et de chômage... Lors de l'adoption du Traité de Maastricht, les états ont éludé cette problématique : le marché unique et avec lui la libre circulation des capitaux, la liberté d'établissement et la libre concurrence devaient suffire à homogénéiser les économies nationales. Grave erreur : les déséquilibres se sont accentués, particulièrement entre les pays du « nord » et ceux du « sud » de l'Eurozone. Avec le Semestre européen, l'UE franchit un pas dans la surveillance des politiques macroéconomiques.

LUCIE MARNAS

Règlements de comptes

«Une autorité de supervision nationale tendra toujours à mettre l'intérêt de ses contribuables au dessus du fonctionnement harmonieux du marché financier européen.»

Jörg Asmussen, membre du directoire de la BCE, Berlin, 21 mai 2012.

Chapitre 2

Réglements de comptes

2.1 Les contrôler toutes 14

2.2 France : pas pressées d'être réformées 17

2.3 Traitement d'exception pour les Sparkassen 19

2.4 Règles du jeu pour marché financier à 27 22

2.5 Dernière ligne droite ... 23

2.6 La grande lessive 26

2.7 Résolution : le laboratoire espagnol 27

2.8 Dexia, une liquidation au long cours 31

2.9 Les bons placements irlandais 35

2.10 Banque irlandaise cherche action solidaire 38

2.11 PSA dérape, l'État banque 39

2.12 CIF 41

2.13 Véron / Fond de résolution 43

2.14 CE allemandes commune 45

2.15 Chypre plombée par la Grèce 47

2.16 Grèce/Slovène 48

Un euro luxembourgeois

Une banque pour les contrôler toutes

Supervision unique pour les 17, c'est parti. Mais la route est encore longue. Les contrôleurs nationaux s'apprêtent à passer la main à Francfort. À Londres, l'Autorité bancaire européenne veillera à l'application uniforme des nouvelles règles prudentielles au sein du marché unique à 27.

Paris-Francfort : les superviseurs prêts à passer le relais

PARIS - Avec la supervision unique, une migration d'agents de l'Autorité de contrôle prudentiel vers Francfort est prévue pour 2014. Mais pour l'instant, rien n'est prêt.

Le petit monde bien ordonné de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) s'apprête aux bouleversements annoncés dans les mois à venir. À partir de mars 2014, le superviseur unique de la zone euro sera opérationnel. Les 200 banques affichant plus de 30 milliards d'euros d'actifs passeront sous le contrôle direct la Banque centrale européenne (BCE), basée à Francfort. Les quatre grands établissements français, BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale et BPCE, sont concernés.

L'ACP sera sous la coupe de la BCE, tâche aujourd'hui dévolue à la Banque de France. Pourtant, l'Autorité française y voit surtout un moyen de se renforcer : « *L'ACP est très jeune, sur sa lancée : elle sera opérateur et surtout partenaire de la BCE*, insiste Thomas Beretti, spécialiste international à l'Autorité de contrôle. *On a plus été moteur que frein sur ces décisions* ».

> *La BCE pourra reprendre la main à tout moment*
> **Thomas Beretti, de l'ACP**

200 banques européennes vont être supervisées à Francfort, siège de la BCE.
CUEJ / MM

La BCE aura le monopole de la supervision

Demain, la BCE exercera le monopole de l'agrément et du retrait des licences bancaires. Si Thomas Beretti admet bien « une perte de pouvoir » , il la tempère : « *La BCE aura toute la marge du monde pour déléguer au superviseur national, sachant qu'elle peut reprendre la main à tout moment. Nous aurons un avis à produire : l'expertise nationale est essentielle, il y a des spécificités locales que la BCE ne peut pas connaître et n'est pas à même de savoir gérer.* » Pour le spécialiste, « *il n'y aura pas de doublon, mais bien plus de complémentarité* ». En 2011, l'ACP a effectué 219 contrôles au sein des établissements dont 136 dans le secteur bancaire et 83 au sein du secteur assurances.

50 agents vont être recrutés l'année prochaine en renfort

L'article 127-6 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) base de ce transfert de compétences, exclut néanmoins explicitement d'en attribuer à la BCE en matière d'assurance. « *Nous fixerons nos priorités de contrôle dans ce secteur* », affirme Thomas Beretti. La supervision unique impliquera donc un échange d'informations beaucoup plus soutenu entre les superviseurs nationaux et européen.

Thomas Beretti, spécialiste international à l'ACP CUEJ / MD

« Des agents à la double casquette »

La surveillance européenne reposera sur l'envoi d'experts nationaux des autorités de contrôle en Allemagne. « *Moi*, révèle Thomas Beretti, *j'imagine bien des agents à la double casquette, des agents nationaux à Francfort par exemple.* » Pour l'ACP, cela passera par une augmentation des effectifs. Il est prévu pour 2013 un recrutement cible d'une cinquantaine d'agents. Aujourd'hui, la majorité du personnel de l'ACP est déjà habituée à voyager : des déplacements sont organisés chaque semaine pour des collèges à Bâle, Francfort ou Londres. Mais personne ne sait dire aujourd'hui qui va devoir faire ses valises pour Francfort : « *On ne sait pas encore qui va partir et qui va rester. Cela dépendra des compétences requises. Ce seront sûrement des contrôleurs. Mais on suivra le calendrier officiel.* »

MATHILDE DONDEYNE

Spécialiste à l'Autorité de contrôle prudentiel

Costume noir, chemise blanche, cravate rouge : Thomas Beretti, fraîchement émoulu de Sciences Po Paris, travaille depuis janvier 2012 à l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) en tant que spécialiste international. Créée il y a deux ans, l'autorité administrative indépendante est adossée à la Banque de France. Actuellement, elle compte un peu moins de 1100 agents.

Le jeune homme est affecté à la coopération permanente entre les superviseurs nationaux. « Je voyage beaucoup : j'ai des réunions à Londres et à Bâle. Je me déplace au moins une fois par mois », raconte Thomas Beretti.

Au 61, rue Taitbout à Paris, les contrôleurs permanents supervisent les 1197 institutions assujetties, dont 666 établissements bancaires. Ils vérifient les rapports réguliers de celles qu'ils supervisent. Ce contrôle sur pièce leur en donne une connaissance approfondie. Ils se déplacent peu mais croisent souvent dans les couloirs leurs collègues, les inspecteurs, qui, eux, se rendent directement dans les banques pour le contrôle sur place. « Ils soumettent leurs bilans à des stress tests pour voir comment leurs fonds propres résistent en situation risquée », explique le spécialiste. « Ensuite, nous nous rencontrons tous en salle de réunion pour faire le point sur tel ou tel sujet de réglementation. »

L'arme ultime de l'ACP est le retrait d'agrément. Si la banque se le voit retirer, elle ne peut plus exercer. Si l'établissemen est en difficulté, les inspecteurs rédigent un rapport, auquel il a le droit de répondre. La majorité des cas se règlent par le dialogue, mais la Commission des sanctions de l'ACP a le dernier mot.

MATHILDE DONDEYNE

Les banques françaises pas pressées d'être réformées

PARIS - La séparation entre les activités de dépôts et les activités spéculatives des banques était une promesse de campagne de François Hollande. La projet de loi français sur la réforme bancaire prend de vitesse la directive européenne qui ne devrait pas voir le jour avant l'été 2013.

À peine présenté, déjà épinglé. «*Une simple retouche cosmétique*», c'est en ces termes qu'est présenté par l'ONG Finance Watch le projet de loi français sur la réforme bancaire qui devait être examiné en conseil des ministres le 19 décembre. Une critique qui concerne tout particulièrement la mesure de séparation entre les activités spéculatives et les activités « *utiles au financement de l'économie* » et qui, il est vrai, inquiètent peu les banques.

Parmi les activités visées par le projet de loi : les activités de marché qui n'ont pas de lien direct avec le client. Elles seront placées dans des filiales bancaires mais ne seront pas garanties par la banque elle-même. D'autres seront tout simplement supprimées comme les transactions de dérivés sur les matières premières agricoles et le trading haute fréquence. Or, les activités concernées n'ont pas toutes été clairement identifiées. Elles le seront dans des décrets à venir. Et pour l'instant, les banques « *ont anticipé et joué sur les mots pour ne pas être trop pénalisées* », convient Olivier de Boysson, économiste en chef à la Société générale. Ainsi les activités de tenue de marchés restent-elles dans le giron des banques. D'où la critique de Finance Watch, qui prône une séparation radicale entre activité de dépôt et activité de marchés.

Contrôle des activités spéculatives

Deux autres points de la réforme préoccupent le secteur bancaire : les modalités de la supervision de ses activités et les sanctions qui accompagneront les dérives éventuelles.

Le projet de loi prévoit l'accroissement du rôle de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP). Elle devra notamment contrôler si les activités de marché qui restent au sein de la banque ne sont pas des activités spéculatives. *« Si ces activités dégagent trop d'argent, alors l'ACP pourrait considérer qu'elles relèvent de la spéculation,* explique ce dirigeant d'une grande banque, *les traders devront être un peu plus prudents et donc moins performants.»*

Pour l'ONG Finance Watch, ce projet est une « retouche cosmétique .» CUEJ / MG

L'initiative française lui paraît bénéfique sur le long terme *« mais on aimerait que tout le monde fasse ce que la loi française va nous imposer »*. Olivier de Boysson agite la menace d'une délocalisation des activités interdites vers Londres. D'autant que le diable, comme toujours, sera dans les détails. C'est bien ce qui inquiète les banques françaises. Quelle place va prendre l'ACP? Quelles limites ?

Sauver les banques concurrentes

Autre gros morceau de cette réforme: la mise en place d'un fonds national de résolution. En plus du fonds de garantie des dépôts

«Renflouer» les banques en difficulté grâce à un fonds spécial.

qu'elles abondent déjà, les banques devront y cotiser pour renflouer les établissements défaillants. Echaudé par les précédents de Dexia ou du Crédit immobilier de France, supportés par le contribuable, le gouvernement veut en effet, comme l'Union, que les banques se garantissent entre elles. Une proposition qui déplaît fortement aux banques françaises. Payer pour une banque concurrente n'est pas dans leur culture, dit ce responsable financier. Elles réclament donc « une limitation raisonnable de ce qu'elles peuvent payer ». Et « seulement si les activités concurrentes sortent de l'établissement qu'elles sauvent. »

> *Les traders devront être un peu plus prudents et donc moins performants.* ***Un banquier***

Le plus dur reste à venir: voir ce projet de loi inscrit à l'agenda législatif... et subir l'épreuve des amendements parlementaires.

MARIE GESQUIERE

Trois façons de séparer spéculation et dépôts

Trois propositions et un seul objectif : revenir à une sorte de Glass Steagall Act, c'est à dire à une dissociation entre banque de dépôt et banque d'investissement. La règle Volcker, aux Etats-Unis, le rapport Vickers, en Grande-Bretagne et le rapport Liikanen en Europe, arrivent à la conclusion commune qu'il faut encadrer les activités de marché voire en supprimer certaines.

Les Etats-Unis sont les premiers à revenir à cette idée de séparation. La règle Volcker de juillet 2010 interdit à toutes les banques qui collectent des dépôts un certain nombre d'opérations, dont le trading pour compte propre. Elle limite aussi leur droit à détenir une part trop importante dans les hedge funds et les fonds de private equity.

Les rapports Liikanen et Vickers aboutissent à une conclusion voisine : il faut mettre à l'abri « *les parties socialement les plus vitales des banques* » et les isoler des activités risquées. Pour ce faire, ils emploient la même méthode, le cloisonnement, mais pas le même chemin.

Conserver la banque universelle

Quand Liikanen propose de sortir les activités spéculatives de la banque, Vickers, lui, isole la banque de détail. Elle devient une entité économique à part entière avec son propre conseil d'administration et une exigence en capital plus élevé. Elle est aussi la seule à être réellement protégée par le contribuable. Pour le Britannique, il semble difficile de séparer totalement le trading des autres activités de banques d'investissement.

C'est pourtant ce que préconise le rapport Liikanen et ce qu'envisage, dans une moindre mesure, la France dans sa propre réforme bancaire. Les activités de marchés trop risquées (parmi lesquelles le trading pour compte propre, la tenue de marché, le crédit aux hedge funds, les véhicules d'investissement hors bilan, l'investissement dans le private equity) sont placées dans une entité juridiquement séparée lorsqu'elles dépassent le seuil de 15 à 25 % de l'actif total de l'établissement ou si elles représentent plus de 100 milliards d'euros d'actif.

A l'heure actuelle aucune de ces réglementations n'est appliquée. La mise en œuvre de la règle Volcker a pris du retard et doit encore subir des modification. La proposition Vickers qui remonte à septembre 2011, devrait être votée avant 2015 et entrer en application en 2019. Quant au rapport Liikanen, une proposition de directive européenne devrait lui faire suite au premier semestre 2013.

MARIE GESQUIERE

Traitement d'exception pour les Sparkassen

Le mécanisme de supervision unique adopté le 13 décembre concernera très peu l'Allemagne qui a réussi à imposer ses vues sur cet accord. L'objectif : sortir du champ de cette supervision son système de caisses d'épargne.

Les élus allemands ont évité le retour de bâton. Alors que la supervision unique des banques de l'Eurozone, qu'ils appelaient de leurs vœux, a été adoptée le 13 décembre dernier, ils ont obtenu d'échapper en grande partie à ses conséquences.

L'une des ambitions affichées de ce transfert de souveraineté est de soustraire le droit d'exécuter les banques défaillantes aux pouvoirs des superviseurs nationaux, et à leurs liaisons dangereuses avec les élus, La mesure vise clairement l'Espagne mais aussi l'Irlande, la Grèce, Chypre, ou la Slovénie, où les collusions entre contrôleurs et politiques ont conduit au naufrage.

L'Allemagne avait fait de cette condition un préalable à toute recapitalisation directe de banques par le Mécanisme européen de stabilité. Mais sans aucune intention de se l'appliquer à elle même. L'extrême intrication entre argent public, banques, politiques et supervision est en effet un trait dominant des deux tiers du système financier allemand, qui a lui aussi beaucoup pêché.

« Les banques régionales allemandes sont cul et chemise avec la classe politique », affirme sans prendre de gants un lobbyiste bancaire français à Bruxelles. *« Or ces Landesbanken, qui sont publiques, ont enregistré des pertes terribles ! Elles venaient acheter des produits financiers douteux à Dublin qui leur ont explosé à la figure ! »* Les frasques de LBBW, Bayern LB, West LB, ou HSH Nordbank ont pesé lourd dans le fonds de sauvetage de 480 milliards géré par la Soffin et mis sur les épaules du contribuable allemand.

2/3 c'est la proportion des caisses d'épargne dans le système bancaire allemand

Comme dans les Cajas espagnoles, les politiques locaux sont aussi largement représentés dans les Sparkassen. Ces puissantes caisses d'épargne dont le rayon d'action est cantonné à un périmètre administratif, fonctionnent en symbiose entre elles, avec les Landesbanken dont elles sont actionnaires ou encore avec le réseau des petites banques coopératives.

Du côté de la représentation des Sparkassen à Bruxelles, on admet quelques écarts de conduite. *« C'est vrai que les Landesbank se sont développées comme des grandes banques et ont notamment acheté des subprimes à Dublin. C'est un reproche que les caisses d'épargne et les Lander peuvent assumer »*, admet Lothar Blatt-Von Raczeck, représentant bruxellois des Sparkassen. Mais c'est pour mettre aussitôt en avant l'efficacité exceptionnelle de la supervision made in Germany : *« Ce sont aussi les premières grandes banques en Europe à avoir été démantelées. Nous avons été vraiment en avance pour réagir ».*

Mieux contrôler les transfrontalières

La supervision bancaire unique aidera à résoudre le problème de la liquidation des banques transfrontalières.

La faillite d'une banque transfrontalière est le cauchemar des superviseurs. Elle se traduit par un affrontement sans merci entre intérêts nationaux pour savoir qui va payer la note. Les cas de Dexia ou Fortis sont là pour le prouver. La supervision unique aidera à trancher ce dilemme, en faisant prévaloir l'intérêt commun, même si le Royaume-Uni, la République Tchèque et la Suède n'y prennent pas part. Elle permettra aussi d'anticiper les accidents, car le superviseur unique pourra avoir accès à toutes les informations sur une banque et ses filiales. Mais, elle ne constitue qu'un volet de la solution, car il faut aussi pouvoir encadrer la faillite d'une banque transfrontalière. C'est là qu'interviendra l'autorité de résolution unique.

Médiation contraignante

Pour la Commission, rien n'interdit d'imaginer que cette autorité puisse se construire à 27. Dans ce cas, l'Autorité bancaire européenne, située à Londres, en serait l'hôte naturel. Par exemple, si un groupe bancaire allemand, avec des intérêts au Luxembourg et en Suède, est au bord de la faillite, l'autorité allemande devra proposer une stratégie de résolution. Si cette stratégie ne convient pas aux Suédois et aux Luxembourgeois, l'autorité de résolution unique prendrait le relais en tant qu'arbitre. Elle aurait un pouvoir de médiation contraignant. « Les pays en conflit chercheront vraisemblablement à défendre leurs positions nationales mais ils ne seront pas les seuls présents, souligne un fonctionnaire de la Commission. L'intérêt en jeu sera celui du marché intérieur et de la résolution de la banque plutôt que les intérêts nationaux. » Mais pour être crédible et avoir un réel pouvoir politique, l'autorité de résolution européenne devra s'appuyer sur un fonds de résolution. « Prendre une décision sur la restructuration, c'est prendre une décision sur qui contribue. Celui qui paie, c'est celui qui décide ».

EMIILIE JEHANNO

La démonstration ne convainc vraiment ni les Français, dont la quasi-totalité du système financier passera sous contrôle direct de la BCE, ni les très grands établissements bancaires allemands, soumis à la concurrence de ces poids moyens publics. L'Association des banques allemandes, qui représente notamment Deutsch Bank, première banque mondiale, et le bancassureur nationalisé Commerzbank, acceptent mal que seules les grandes institutions soient être soumises à l'exigeante supervision de la BCE. *« Nous l'avons vu dans le cas de l'Espagne, il est très important d'avoir une supervision indépendante pour toutes les banques »*, insiste Thomas Schlueter, porte-parole du lobby. En Espagne, souligne-t-il, ce sont les petites banques qui ont posé problème, preuve, selon lui, que *« les risques ne sont pas liés à la taille ».*

Les caisses d'épargne allemandes ne seront pas supervisées par la Banque centrale européenne. CUEJ / CM

« La BCE doit mordre, pas seulement aboyer »

Mais Wolfgang Shaübel, le puissant ministre allemand des finances, a finalement disposé d'un argument de poids pour faire accepter un compromis aux Français : pour pouvoir s'appliquer, le mécanisme de supervision unique doit d'abord recueillir l'approbation du Bundestag. « *Et tout le Bundestag figure aux conseils d'administrations des Landesbanken ou des Sparkassen»*, ironise de l'eurodéputé français Jean-Pierre Gauzès.

Vertu de la formule arrêtée le 13 décembre : le seuil convenu de 30 milliards d'actifs laisse la quasi totalité des banques publiques allemandes hors de la liste des établissements directement contrôlés par la BCE. Seule l'énorme Sparkasse de Hambourg passera sous sa coupe.

Néanmoins, la BCE se voit reconnaitre le droit de se saisir directement de toute institution de crédit qu'elle estimerait suspecte. Une façon de couper la poire en deux qui convient en fin de compte à Andreas Schmitt, président de l'association des banques allemandes: *« la BCE doit être capable de mordre, pas seulement d'aboyer »*.

CLEMENCE MERMILLOD

Des règles du jeu pour le marché financier à 27

Les dix pays hors zone euro craignaient de ne plus avoir voix au chapitre auprès de l'Autorité bancaire européenne, après l'adoption d'un superviseur unique pour les 17 de la zone euro. Un changement dans les modalités de vote leur assure d'être entendus.

Le Royaume-Uni, la Suède et les autres pays hors zone euro ont obtenu le 12 décembre des réponses concrètes du Conseil à leurs inquiétudes pour l'avenir du marché unique des services financiers. Objet du litige : le nouveau rapport de force créé par la supervision unique des 17 pays de l'Eurozone au sein de l'Autorité bancaire européenne (ABE). Les pays hors zone craignent une perte d'influence au sein de l'ABE où siègent les 27 pays de l'UE face au vote conjoint des 17 superviseurs nationaux de l'Eurozone.

Depuis 2011, les modalités d'application des réglementations financières européennes s'y décidaient par des votes à la majorité simple. Un moyen d'harmoniser les règles du jeu à l'échelle du marché unique auquel les Britanniques tiennent beaucoup.

L'enjeu pour la Grande-Bretagne, c'est de défendre les règles pratiquées par la City, première place financière européenne. Elle craignait que, par le biais des 17 voix de la zone euro, la Banque centrale européenne ait de facto un droit de veto au sein de l'autorité bancaire européenne. D'où sa volonté de faire modifier les modalités du vote. « *L'Eurozone a besoin de cette supervision unique. Nous essayons de l'appuyer autant que nous pouvons. Il faut que chaque pays puisse voter selon son point de vue, et non en bloc* », insiste Mike Vercnocke, représentant à Bruxelles des intérêts de la City.

La Grande-Bretagne a conservé voix au chapitre auprès de l'Autorité bancaire européenne. Flickr / Isaac Bordes

Un vote à la majorité qualifiée

Pour que chacun puisse avoir voix au chapitre au sein de l'ABE les ministres des finances de l'Union ont donné satisfaction aux pays non membres en leur accordant des conditions avantageuses. En cas de désaccord constaté, le vote se fera vote à la majorité double, comme le Parlement européen, qui intervient en codécision sur ce dossier, l'avait proposé le 3 décembre. Dans son rapport, l'eurodéputé allemand Sven Giegold, prenait position pour une prise de décision à la majorité qualifiée, comprenant au moins la moitié des pays hors zone euro et la moitié des pays supervisés par la BCE. Un compromis dont on comprend qu'il satisfasse Londres, qui pourrait bien se trouver en bout de course avec un droit de veto contre l'avis de 26 autres : « *Tout le monde est d'accord pour dire que quelque chose doit être fait pour assurer un traitement égal à tous* », assure Mike Vercnocke.

CLEMENCE MERMILLOD

Dernière ligne droite avant Bâle III pour les lobbies bancaires

Depuis deux ans, les négociations autour des nouvelles règles prudentielles pour les banques pataugent. Une première victoire pour les lobbies bancaires.

La décision est de nouveau reportée. Le Conseil européen de décembre a dû constater que l'accord sur Bâle III reste à conclure. Ces nouvelles exigences de fonds propres imposées aux banques, adoptées par le G20 en 2010, doivent être transposées en droit européen. C'est l'objet du paquet CRD4. Dans ses conclusions, le Conseil réaffirme malgré tout que CRD4 reste « *la première priorité* » et souligne l'urgence de son adoption. Même si certains eurodéputés espèrent encore obtenir un accord avant la fin décembre, la mise en oeuvre de CRD4 piétine. Car du côté de Bruxelles, les lobbies bancaires font pression. Pour Finance Watch, un contre lobby qui veut faire entendre une voix une alternative aux marchés financiers, ce délai est le premier élément que les lobbies ont réussi à obtenir. « *Il y a indéniablement un retard dans le processus législatif*, explique Joost Mulder, directeur de la communication à Finance Watch. *Les négociations prennent plus de temps que prévu.* »

700 Lobbyistes financiers gravitent autour des institutions européennes.

Gagner du temps

La chronologie initiale prévoyait des négocia-

La main des banques dans la directive fonds propres

Le premier point clé de la directive CRD4 est l'augmentation des fonds propres des banques pour absorber des pertes inattendues. Le ratio minimal de fonds propres des banques passera de 8 % à 10,5 %. Pour les banques coopératives ces exigences de fonds propres sont problématiques. A l'origine, Bâle III a été pensé pour les grandes institutions de crédits. « *Il nous faudra soit lever du capital, soit accroître nos réserves, ce qui demande de dégager du bénéfice. Aujourd'hui la situation est telle que cela est un vrai challenge* », soutient Hervé Guider, Secrétaire général de l'Association européenne des banques coopératives. Cette hausse du ratio les obligerait à prêter moins, selon Hervé Guider : « *On devra être plus sélectifs dans le choix de nos clients, plus conservateurs dans nos politiques de risque. Cela pourrait avoir un impact sur notre business model* ». Une note de bas de page devrait être insérée dans CRD4 et prendra en compte les spécificités des différents organismes bancaires.

Le trou noir des crises de liquidités

Les banques françaises, qui distribuent 1 900 milliards d'euros sur les marchés, ne s'appuient pour les financer que sur 1 500 milliards de dépôts. Un fossé de 400 milliards que CRD4 veut combler avec des ratios de liquidité. Ils obligeraient à garder en réserve des fonds destinés à faire face à une crise de liquidités. CRD4 prévoit deux types de ratios: le premier pour couvrir les besoins de la banque sur un mois, et le second sur douze mois. Les lobbyistes veulent à tout prix alléger ces contraintes supplémentaires: « *On nous a concocté des règles d'une telle sévérité qu'on ne pourra plus prêter sur le long terme avec des dépôts courts*, explique un lobbyiste bancaire. *On a eu une grande bataille et il y a eu des assouplissements* ». A l'origine, la Commission prévoyait en effet un stress test intense sur ces ratios de liquidité. Les lobbies ont réussi à le supprimer. Les banques doivent maintenant analyser leur impact et faire rapport aux superviseurs nationaux. Une réflexion collective suivra.

EMILIE JEHANNO et CAMILLE RICHEBOIS

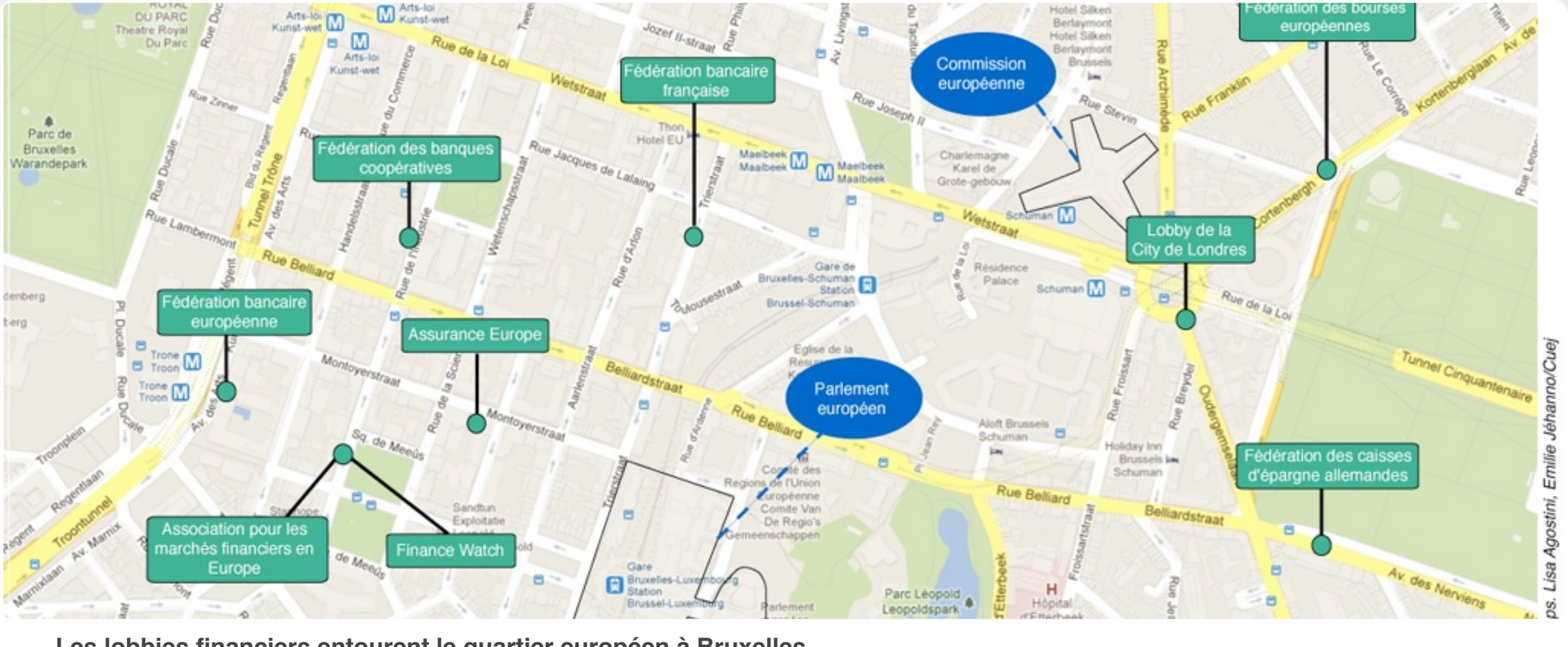

Maps: Lisa Agostini, Emilie Jéhanno/Cuej

Les lobbies financiers entourent le quartier européen à Bruxelles

tions entre les différentes institutions (la Commission, le Parlement et le Conseil), avec un vote en session plénière au parlement pour le 11 juin 2012, suivi d'un compromis approuvé par les ministres des finances de l'Union européenne au 22 juin.

Fin décembre, l'agenda du Parlement ne prévoyait pas de le soumettre au vote avant mars 2013. Une bonne excuse pour trainer les pieds: en novembre, les Etats-Unis ont repoussé sine die leur engagement d'appliquer Bâle III en janvier 2013. En réalité parce qu'ils souhaitent encore durcir ses règles. Mais c'est l'occasion pour les banques européennes d'agiter la menace d'une distorsion de concurrence.

C'est la raison pour laquelle la Fédération bancaire européenne (FBE) a demandé dans une lettre à Michel Barnier, commissaire en charge du marché intérieur, de repousser à 2014 la mise en œuvre de Bâle III. « *Je ne suis pas fanatique de cette lettre*, avance un lobbyiste bancaire bruxellois. *La directive devra être traduite en 21 langues pour avoir une valeur juridique. Demander son report c'est perdre une cartouche alors qu'on est déjà sûr que ça va être repoussé.* » A Bruxelles, on table maintenant sur une entrée en vigueur à la mi-2013.

Même si cela prend plus de temps que prévu, l'application de CRD4 sera un jour imposée aux banques européennes. Pour Finance

Watch, il est alors compréhensible que les lobbies cherchent à retarder sa mise en œuvre. « *Quand on sait que l'on ne peut pas gagner, on essaie de gagner du temps… pour faire plus de profits* », résume l'association.

Percer à Bruxelles

Murmurer ses bonnes idées à l'oreille de Michel Barnier est un travail de longue haleine. Surtout en ce moment. « *Il y a un très gros effort de réglementation. On n'a jamais connu ça en matière de services financiers* », reconnaît un lobbyiste bancaire à Bruxelles. En tout, ils sont environ 700 du monde de la finance à graviter autour des institutions européennes.

Pour influencer le processus de décision, ils doivent avant tout comprendre le système de l'Union européenne. Quand la Commission, le Parlement ou le Conseil ouvre une consultation publique, c'est le meilleur moment pour intervenir. Sans oublier les cocktails, pots, petits déjeuners et buffets auxquels il faut assister.

Les lobbyistes font aussi la tournée des bureaux des députés au Parlement européen. Pervenche Berès (PSE) soupire : « *Il y en a trop. Pour CRD4, ils se sont mobilisés dès que le texte est sorti, sur tous les sujets qui sont restés en discussion.* » C'est pourquoi en 2008, elle a participé, avec une vingtaine de députés européens, à la création de Finance Watch. « *Nous voulions que quelqu'un donne un autre point de vue que celui des marchés financiers, avec une approche professionnelle* ».

«Les lobbies faisaient du chantage»

Joost Mulder, ex-lobbyiste pour les agences de notations et maintenant directeur de la communication à Finance Watch raconte : « *Au début de la crise financière, les moyens pour faire pression sont devenus vraiment moches. Les lobbies faisaient du chantage auprès de pouvoirs politiques plus qu'ils n'argumentaient. Ils allaient voir un ministre des finances et disaient écoutez, nous représentons 300 000 emplois, si vous ne faites pas ce que je dis, je retire mes investissements de votre pays* ».

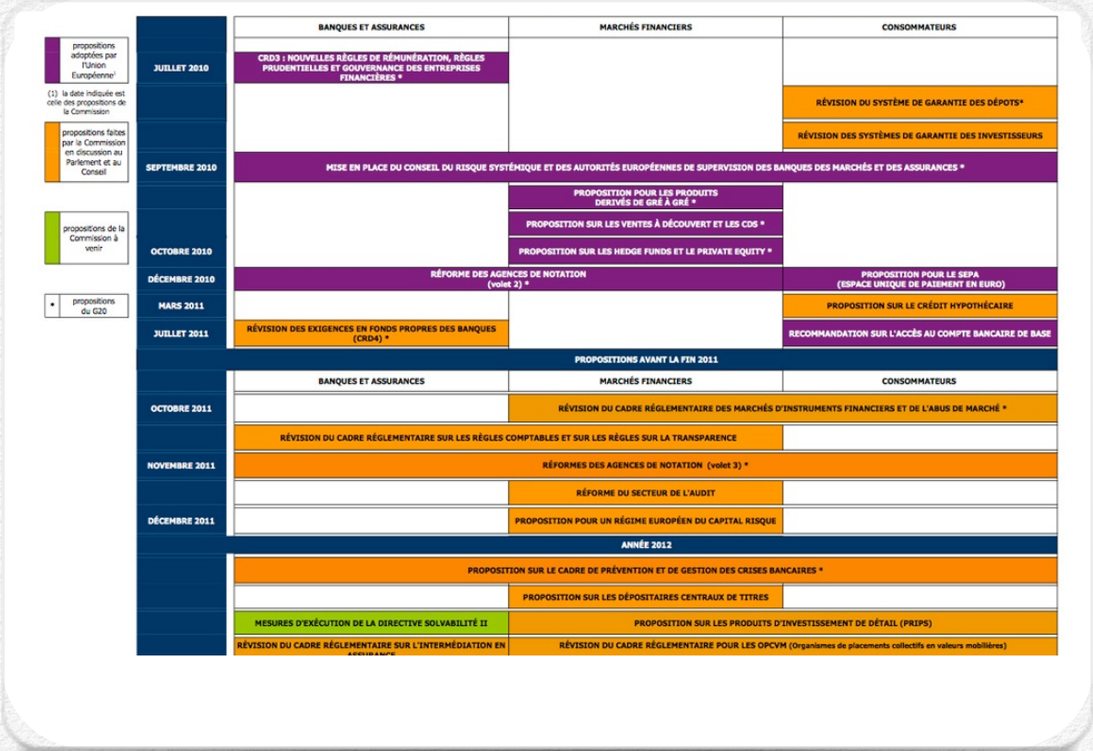

Programme de réglementation financière de la commission européenne en réponse à la crise financière et aux engagements du G20

Désormais, les lobbies bancaires prospectent même auprès de Finance Watch : « *Au début, ils nous regardaient avec beaucoup de méfiance. Quand ils ont compris qu'on allait jouer les règles du jeu comme eux et essayer d'influencer le système de l'intérieur, ils nous ont accepté en quelque sorte*, affirme-t-on à Finance Watch.

Maintenant, ils essaient de se rapprocher de nous. C'est la meilleure façon pour eux de nous neutraliser et de nous instrumentaliser. Pour tenter de changer notre point de vue, ils nous invitent à des cocktails où on peut boire du champagne ».

EMILIE JEHANNO et CAMILLE RICHEBOIS

Un euro espagnol

La grande lessive

Liquider les banques insolvables pour rétablir la stabilité financière, c'est le véritable enjeu de.l'union bancaire. En avant-première, l'Espagne expérimente les nouvelles règles de mise à contribution des actionnaires et créanciers. Chypre, Grèce et Slovénie arrivent en file indienne. L'assainissement commence en 2013.

Résolution bancaire: le laboratoire espagnol

BARCELONE - L'Espagne a appelé fin juin à l'aide pour ses banques. Une aide accordée au prix de l'assainissement du secteur. Le travail, titanesque, a déjà commencé et devrait faire figure d'exemple pour les autres pays de l'Union européenne.

Le nettoyage a commencé. Depuis le 1er décembre, la Sareb, présentée comme la pierre angulaire de la résolution de la crise bancaire espagnole, capte et concentre les actifs toxiques des banques ibériques exposées. Des mauvais élèves qui ont surfé sur la vague immobilière et qui, à l'heure du déclin du marché, se retrouvent submergés par la montée du niveau des créances douteuses.

Pour redresser le secteur, le gouvernement applique donc son plan de restructuration. Validé par la Commission, il respecte à la lettre les préconisations du Protocole d'accord signé en juillet entre l'Etat espagnol, l'Union européenne (UE), la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international. Et porte sur quatre banques nationalisées ces douze derniers mois : Bankia, Caixa Catalunya, Nova Caixa Galicia et Banco de Valencia (groupe 1). Un véritable modèle de résolution qui fait de l'Espagne le laboratoire d'un mécanisme qui pourra ensuite être appliqué au sein de l'UE. Avec deux étapes successives, le transfert des actifs toxiques vers la banque de défaisance - ou bad bank - puis refonte de la partie restante et saine.

6000 emplois supprimés

Pas de recapitalisation directe pour les contribuables de l'eurozone. Une tranche de 39,5 milliards d'euros a été transférée début décembre du Mécanisme de stabilité européen (MES) au FROB, le fonds de restructuration crée par le gouvernement espagnol. Madrid reste donc redevable de la totalité de ce prêt. Le FROB répartira l'argent entre les quatre banques. Le bonnet d'âne revient à Bankia, quatrième banque du pays, dont le plan de sauvetage s'élève à 23,5 milliards d'euros. Une fois ses actifs toxiques transférés à la Sareb (société de gestion des actifs provenant de la restructuration bancaire), elle devra, d'ici 2015, réduire de 28 % ses effectifs, soit 6000 employés, et fermer 39 % de ses agences, ce qui équivaut à plus d'un millier de sites. Les actionnaires, dont beaucoup de petits porteurs, devront aussi prendre leurs pertes. Lors de l'entrée en bourse de Bankia en 2011, ils avaient été chaleureusement invités à investir. Pour les décider, des produits financiers, conçus spécialement pour eux, avaient même été mis en place. Aujourd'hui, c'est la désillusion. Ces produits seront convertis en actions, perdant au passage 40% de leur valeur.

Mais Bankia restera Bankia, contrairement à Banco de Valencia qui disparaîtra des écrans radars. Jugée non viable, la banque, une fois débarrassée de ses actifs toxiques (6 milliards) sera rachetée pour un euro symbolique par la banque privée Caixa Bank.

Les systémiques rédigent leur testament

De nouvelles règles vont être imposées aux banques dites « trop grosses pour faire faillite ». L'objectif est de réduire l'exposition du contribuable en cas de résolution.

Le Conseil de stabilité financière (FSB) a mis à jour la liste des 28 banques systémiques mondiales début novembre. En Europe, ces banques sont au nombre de 16, dont quatre en France (BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale et BPCE). Elles vont maintenant devoir rédiger leurs testaments. Les testaments bancaires, également connus sous le nom de « plan d'urgence et de poursuite de l'activité », fonctionnent sur le modèle des actes de succession pour les individus. Avant même qu'une banque n'aille mal, elle est obligée de rédiger un testament qui décrit comment elle réagirait en cas de problème.

Deux cas de figure

Les testaments bancaires contiennent deux volets. Les « plans de poursuite » interviennent à un moment où la situation est délicate mais où la banque peut encore réagir et s'en sortir. Les « plans d'urgence » prévoient les mesures à prendre quand la situation devient irréversible et qu'un défaut bancaire est inévitable. Sur la base des informations transmises par la banque à l'autorité de résolution, celle-ci décide, ou non, de les adopter. Les testaments s'inscrivent dans le cadre du premier pilier de la proposition de directive sur la résolution bancaire, celui qui concerne la planification.

Convertir en actions

Les banques doivent aussi se préparer à émettre des titres hybrides convertibles en actions. Ces instruments permettront d'imposer aux actionnaires et aux créanciers d'assumer une grande partie des coûts du renflouement.

Selon un expert de la Direction générale « marché intérieur », le système de renflouement interne peut être décrit comme une *« décote des créances »*. Il consiste à transformer des dettes subordonnées en parts de capital tout en diminuant leur valeur.

CAMILLE RICHEBOIS

La Caixa Catalunya a été nationalisée et va être restructurée. CUEJ / MS

La Sareb, un monstre sous contrôle

Tous les actifs toxiques disparaissent donc comme par enchantement des banques en difficulté, concentrés en un seul endroit. Pour éviter de créer un monstre incontrôlable, Madrid a fixé à 90 milliards la limite des actifs toxiques que peut aspirer l'entité - à savoir des prêts irrécouvrables consentis à des promoteurs immobiliers ou des saisies de biens immobiliers.

La Sareb a aussi été dotée de fonds propres pour fonctionner : 3,9 milliards pour commencer. Mais le gouvernement, soucieux de ne pas voir les actifs de la Sareb figurer dans sa dette publique, veut que le privé acquière la majorité de son capital. Par décret, la banque de défaisance ne pourra pas être détenue à plus de 45 % par

25 JUIN

Mariano Rajoy, Premier ministre, demande l'aide de la zone euro pour sauver ses banques.

31 AOÛT

Loi sur la réforme bancaire qui donne de nouvelles compétences à la Banque d'Espagne et au Fonds public d'aide au secteur bancaire (Frob).

Elle prévoit la mise sous tutelle des banques insolvables, la participation des créanciers aux pertes et la creation d'une "bad bank", la Sareb.

28 NOVEMBRE

La Commission valide le plan de restructuration des banques du groupe 1.

Il s'agit des banques nationalisées : Bankia, Catalunyabank, NovaCaixaGalicia, Banco de Valencia.

05 DECEMBRE

Le Mécanisme européen de stabilité (MES) lève 39,5 milliards d'euros obligations pour la recapitalisation des banques

Ils seront versés au Frob qui les redistribue aux banques du groupe 1. Ce prêt engage les contribuables espagnols et s'inscrit dans la dett

30 JUIN

Date limite pour la recapitalisation privée des banques du groupe 3.

Sont concernées Banco Popular, Ibercaja

JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE JUIN 2013

20 JUILLET

Adoption du protocole d'accord.

Il fixe le calendrier et les conditions d'une aide maximale de 100 milliards d'euros.

28 SEPTEMBRE

Publication d'un audit sur 14 banques.

Classement des établissements en quatre groupes selon leur degré de solvabilité. Les trois premiers doivent être recapitalisés à hauteur de 59,3 milliards d'euros.

01 DECEMBRE

Lancement de la Sareb.

Elle rachète les actifs toxiques des banques en détresse à une fraction de leur valeur affichée. 44,1 milliards d'euros y seront consacrés d'ici fin 2012.

20 DECEMBRE

Date limite pour la recapitalisation des banques du groupe 2 par le marché.

Ce groupe est composé de Banco Mare Nostrum, Liberbank Caja3 et CEISS. Celles qui n'ont pas les fonds requis, seront restructurées et recapitalisées d'autorité par l'état.

l'Etat. Au terme d'âpres négociations et de la promesse d'avantages fiscaux, deux banques, Santander et Sabadell, aux situations financières saines, devraient y participer. Les assureurs espagnols Mapfre et Mutua Madrilena ainsi que la française Axa seraient aussi sur les rangs.

L'effondrement évité

L'effondrement du secteur bancaire semble donc avoir été évité en Espagne. Jusqu'en juin prochain, le pays va continuer son chemin vers la résolution en suivant pas à pas l'échéancier fixé par le Protocole d'accord. Pour assainir totalement le système, d'autres banques, moins touchées mais qui présentent des faiblesses, seront encore restructurées. Un autre plan a d'ores et déjà été présenté par Madrid pour être examiné, en décembre, par la Commission européenne. Il concerne les établissements les plus fragiles et non encore secourues comme Liberbank ou Caja 3 (groupe 2).

La même opération sera répétée en 2013 pour ceux du groupe 3, c'est à dire des établissements en meilleure santé financière mais qui pourraient ne pas avoir les moyens de se renforcer seuls. Pour échapper aux fourches caudines de Madrid, ces derniers ne ménagent pas leurs efforts. A l'image de Banco Popular, qui a procédé à une augmentation de capital avec l'émission de nouvelles actions à un prix attractif : environ 65 % de décote par rapport aux actions existantes. Les petits porteurs ont majoritairement souscrit, ce qui devrait permettre à la banque de voir s'éloigner le spectre de la nationalisation.

Selon les résultats d'un audit publié le 28 septembre dernier, le montant total de la facture du sauvetage pour le contribuable espagnol est évalué à quelque 60 milliards d'euros.

MARC SCHMITT

Dexia, une liquidation au long cours

BRUXELLES - Spécialisée dans les prêts aux collectivités locales, la société franco-belge Dexia s'est, depuis sa déroute en 2008, séparée de plus de la moitié de ses actifs non stratégiques. Mais céder le reste, et mettre un terme à toutes ses activités, est un processus de très longue haleine.

Bruxelles, place du champ de Mars. L'imposante Tour Bastion est balayée par un vent glacial. Au rez-de-chaussée, le réceptionniste doit s'y prendre à sept reprises pour joindre l'étage occupé par Dexia SA, la maison mère du groupe. Là-haut, le silence règne. Dans la petite salle de réunion, où Benoît Debroise, le directeur des marchés financiers et du trésor, reçoit, les téléphones débranchés se succèdent sur la table.

Tout suggère le crépuscule du groupe franco-belge. « *Notre ambition est d'éviter que les Etats ne soient confrontés à un défaut de Dexia et qu'ils ne paient à nouveau*» glisse-t-il. Autrement dit, éviter le scénario catastrophe.

Le déclin s'est amorcé en 2008 lorsque la crise des subprimes éclate. Dexia est alors au bord du gouffre. Les contribuables français, belges et luxembourgeois y injectent 6,4 milliards d'euros et la sauvent in extremis. En 2013, ils devront encore la recapitaliser à hauteur de 5,5 milliards d'euros, si la Commission les y autorise. Entretemps, la décision a été prise en octobre 2011 de liquider, par étapes, la société qui avait failli couler d'un coup.

Après avoir cantonné son métier traditionnel (prêts au secteur public et banque de détail) dans la division « Core », une structure de défaisance, la Legacy portfolio management division (LPMD), y a été créée. A charge pour elle, qui bénéficie d'une garantie publique pour refinancer ses dettes, de trier les activités les plus risquées et les moins stratégiques pour les revendre.

« *Il s'agit de la structure de défaisance de Dexia. Ce n'est pas réellement une bad bank car la LPMD n'abrite pas que des produits toxiques* », précise l'économiste Georges Hübner, consultant pour la Chambre des représentants belge sur le démantèlement de Dexia. « *Mais comme une bad bank, elle n'est plus opérationnelle et a vocation à disparaître avec l'extinction totale des actifs.* »

Des engagements jusqu'en 2099

De quels actifs s'agit-il ? Principalement des obligations et des prêts pour financer des infrastructures publiques : centrales électriques, lignes de TGV ou encore logements sociaux. Au total, cela représentait 191 milliards d'euros en 2008, soit 30 % du total du bilan de Dexia. Au 30 juin 2012, ce montant colossal aura fondu de plus de la moitié pour atteindre 86,3 milliards.

« *Jusqu'en 2011, Dexia espérait encore redémarrer* », souligne Benoît Debroise. « *On était forcé de vendre rapidement nos actifs les moins rentables avec des décotes importantes pour avoir des liquidités* ». D'où une

Les bad banks de l'UE

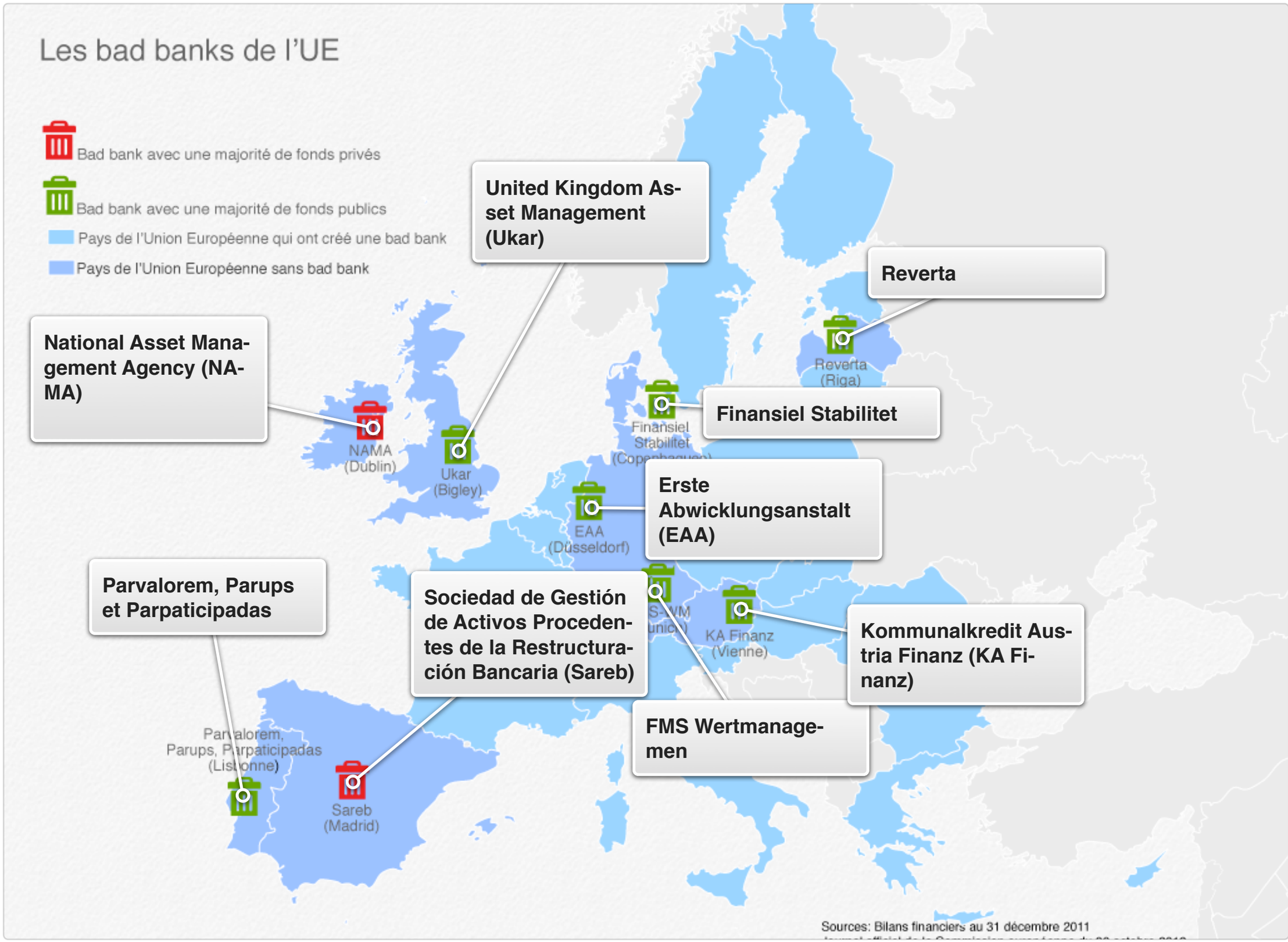

rapide décrue des actifs, non sans d'importantes moins-values.

D'après lui, Dexia ne serait aujourd'hui plus « dans la position du vendeur forcé » et ciblerait ses ventes en fonction des opportunités. S'agit-il principalement d'actifs toxiques ? « *Non, ce n'est pas comme en Espagne où certains prêts sont douteux*, répond Benoît Debroise. *C'est à dire qu'on ne sait pas s'ils seront remboursés. Ce n'est pas le cas des nôtres, puisqu'il est très rare qu'une collectivité ne rembourse pas ses emprunts. Nos actifs sont de bonne qualité. Ils ont simplement de longues maturités pouvant aller au-delà de 12 ou 15 ans.* ». « *Voire 80 ans dans de rares cas* », précise Georges Hübner. Certains engagements courent d'ailleurs jusqu'en 2099.

Et pour céder ces actifs dits non stratégiques sur les marchés, Dexia doit d'abord éviter de se montrer prêt à les brader en étant vendeur à tout prix. « *Il faut être malin dans la revente.* », affirme Benoît Debroise. Plusieurs options sont possibles. Les prêts peuvent être revendus à des banques ou des assureurs. Les bénéficiaires de ces prêts peuvent tout simplement anticiper le remboursement. Quant aux obligations, elles se négocient sur le marché secondaire. « *Tous ces éléments pourront certainement être revendus dans dix ou quinze ans*», affirme Georges Hübner qui ne parie pas sur une liquidation à court terme.

> *Dexia va rester pendue à nos basques pendant longtemps.* **George Hübner, économiste**

En attendant que les conditions des marchés lui permettent de se débarrasser de ses actifs à bon prix, ou du moins d'éviter de trop grandes pertes, c'est l'épineuse question de leur financement que la banque doit résoudre. « *Notre mission consiste à refinancer nos actifs le moins cher possible* », affirme Benoit Debroise. Dexia a pour cela recours en grande partie au marché interbancaire. « *Ils financent des portefeuilles*

La banque franco-belge cherche à liquider ses actifs au meilleur taux. **CUEJ / AI**

qui ont des échéances très longues en empruntant pour des durées souvent inférieures à deux ans », relève Georges Hübner.

Estimé à l'heure actuelle à 320 milliards d'euros, le bilan de Dexia SA devrait approcher les 250 milliards l'année prochaine, après la cession de sa branche Dexia Municipal Agency. Les projections tablent ensuite sur un bilan de 125 milliards en 2020, et de 60 milliards en 2025.

« *C'est un véhicule qui va rester pendu à nos basques pendant longtemps, ça ne fait pas l'ombre d'un doute* », assène Georges Hübner. Il faudra donc s'armer de patience avant de voir le démantèlement de Dexia figurer dans les manuels d'histoire.

REMY DODET et ANTOINE IZAMBARD

Qu’est-ce qu’une bad bank?

Touchez pour lancer l’animation

Les bons placements du fonds public irlandais de retraite

À plusieurs reprises, l'argent mis de côté par l'État irlandais pour financer les retraites futures a servi à recapitaliser les banques. Ce fonds a déjà perdu 12 milliards.

Les Irlandais qui vont travailler tous les jours, ceux qui ont environ la quarantaine, ont des cheveux blancs à se faire. En 2025, ils pourraient voir leurs retraites sérieusement diminuées – car l'Etat a déjà pioché dedans.

La Bank of Ireland appartient à hauteur de 15% aux contribuables irlandais via le NPRF. CUEJ / MC

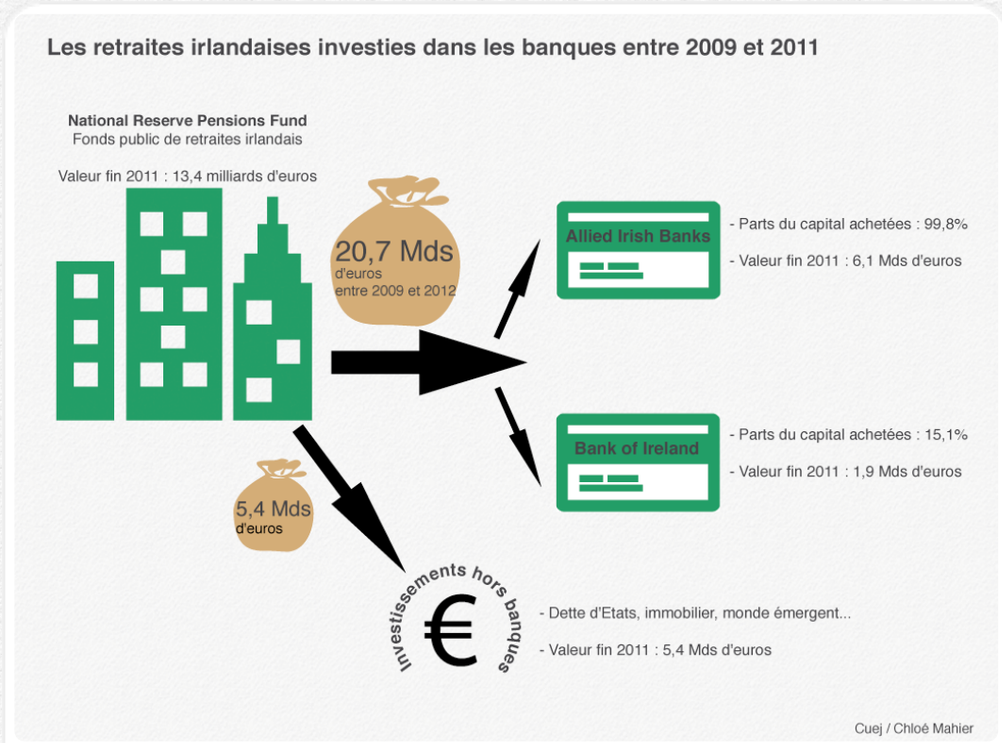

En 2001, Dublin décide de mettre de l'argent de côté pour pouvoir payer les retraites futures jusqu'en 2055. Tous les ans, il épargne 1 % du PIB dans le National Pensions Reserve Fund (NPRF). Quand la crise éclate huit ans plus tard, il voit dans ce fonds une cagnotte pour renflouer son système en voie d'effondrement. Le NPRF achète des parts dans Bank of Ireland et Allied Irish Banks, deux banques perdition. Quelques mois après, la Troïka lui demande de recommencer, à hauteur de 10 milliards, pour participer à l'aide de 85 milliards qu'elle accorde à l'Irlande. Après d'autres transferts de ce type, fin 2011, ce sont au total 20,7 milliards d'euros qui ont été utilisés pour sauver le système bancaire. Aujourd'hui, l'Etat possède 15 % de Bank of Ireland et la totalité d'Allied Irish Bank. Depuis son bureau de Trinity College à Dublin, à une demi-heure à pied des sièges des deux banques, le professeur en économie Gérard Hughes con-

clut : « *En fin de compte, ces banques appartiennent totalement ou en partie aux contribuables Irlandais via le NPRF, puisque c'est leur argent qui sert à le financer*. »

Perte sèche de 12 milliards

Fin 2011, les 20,7 milliards investis dans les banques ne valaient plus que huit milliards, leurs portefeuilles ayant brutalement perdu de leur valeur avec l'effondrement de l'immobilier.

Certes, Allied et BoI paient des dividendes à l'Etat (deux milliards déclarés fin 2011). Et si l'économie, d'ici 2025, redémarre assez pour qu'elles en profitent les retraités de demain pourraient retrouver leur mise. Dans le cas contraire, le fonds de réserve des retraites fera grise mine. Pour roue de secours, le NPRF a conservé un écot de 5,4 milliards principalement investi dans l'économie réelle : entreprises non cotées en bourse, infrastructures publiques, propriétés immobilières, monde émergent... Mais si ces secteurs succombent eux aussi à la crise, cette épargne disparaîtrait également.

Or, dès 2025, l'Etat en aura besoin pour payer la retraite de base, car sa pyramide des âges s'érode à la base. D'après les démographes, l'Irlande ne comptera que 2 actifs pour un retraité en 2050, contre 6 aujourd'hui. À moins d'avoir épargné, il faudra bien diminuer les pensions , augmenter les impôts ou repousser encore l'âge de la retraite, déjà fixé à 66 ans. Mais Gerard Hughes est sceptique sur le principe même de la prévoyance publique : « *Le gouvernement ne devrait pas avoir besoin de mettre de l'argent de côté pour financer les retraites. Il lui suffit de prélever des impôts. Il était évident que le fonds allait être utilisé à autre chose.* » On verra bien demain. 2025, c'est encore loin.

CHLOE MAHIER

Quand les retraites privées effacent la dette publique

L'Etat irlandais a créée une structure pour assainir les banques. Argent public et retraites privées s'y côtoient avantageusement.

C'est une histoire qui ne finit pas vraiment par une morale. Une histoire de poupées russes et de règle comptable. La première poupée, c'est le bâtiment du Trésor public irlandais, dans le quartier en reconstruction des docks. À l'intérieur, on trouve le National Asset Management Agency (NAMA), une administration qui gère un fonds public affecté à une bad bank. Quand on dévisse cette poupée, on découvre un coffre, le NAMA-Investment Ltd, familièrement rebaptisée Namail, une société au capital de 100 millions d'euros.

Le Trésor public irlandais abrite le NAMA
CUEJ / CM

Dans le coffre ? Des titres provenant de cinq établissements: trois banques (Allied Irish Banks, Bank of Ireland, Anglo Irish Bank), et deux sociétés immobilières (Irish Nationwide Building Society et EBS Building Society). Avec l'argent emprunté par le contribuable, NAMA leur a

acheté ces actifs comptabilisés à 74 milliards, pour 31 milliards seulement.

Des prêts dont on ignore quelle quotité sera recouvrable, car leurs bénéficiaires ont perdu une part de leur solvabilité avec la chute des prix immobiliers.

17 millions chacun

Les propriétaires du coffre, créé en mi-2009 par le gouvernement irlandais, ce sont à la fois NAMA, autrement dit l'Etat, et depuis octobre 2012, trois investisseurs définitivement reconnus par Eurostat comme « privés » : Walbrook Capital (un consortium d'investisseurs basé au Royaume-Uni), le dernier venu, New Ireland Assurance Co. Plc (du groupe Bank of Ireland), et Percy Nominees Ltd. (du groupe Allied Irish Banks). Ils détiennent chacun 17% du capital de Namail, soit 17 millions d'euros chacun, payés avec des fonds provenant de cotisations de retraites privées, d'assurance-vie, d'opérations immobilières.

51%, donc privé

L'accord qui relie ces actionnaires est étonnant : Nama, partenaire minoritaire exerce un droit de veto sur toute décision de Namail. Quant aux investisseurs privés, ils ne sont redevables d'aucune perte essuyée par la holding tout au long de son existence, mais ont droit à des dividendes sur tous les profits réalisés.

Mais ce montage comporte néanmoins une contrepartie. A eux trois, les investisseurs privés possèdent 51% de Namail. Malgré les 49% détenus par le fonds public, le coffre, selon la décision d'Eurostat du 9 juillet 2009, est donc officiellement, un coffre privé. A ce titre, les 31 milliards qu'il contient, soit 20% du PIB, ne figurent pas dans la dette publique irlandaise au sens de Maastricht...

CHLOE MAHIER

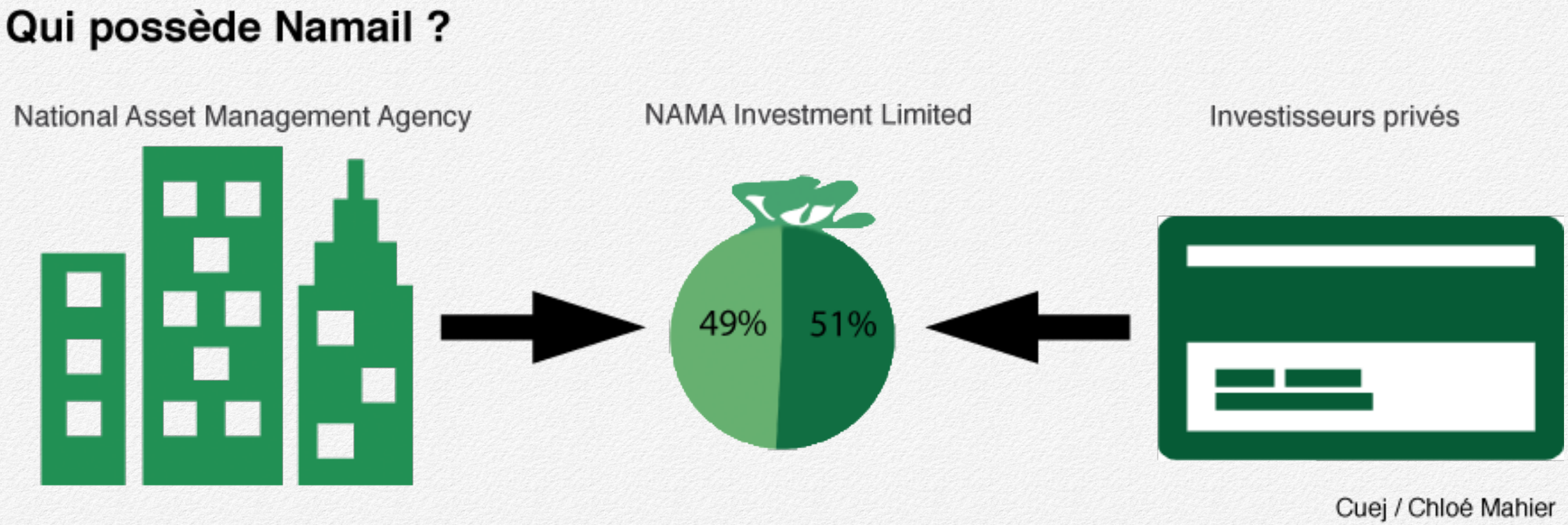

Banque irlandaise cherche action solidaire

L'Irlande traîne 30 milliards de dette, utilisés pour recapitaliser ses banques. Elle voudrait bien les transférer aux pays de la zone euro, avant sa réintroduction sur les marchés en novembre prochain.

En novembre prochain, le Trésor irlandais devrait faire son retour sur les marchés. Auparavant il voudrait se débarrasser d'un boulet de taille : un billet à ordre de 30 milliards émis en 2010 pour financer l'extinction de deux de ses banques par l'Irish Bank Resolution Corporation. Il plombe sa dette publique et l'amortissement de trois milliards dû chaque année en mars à la banque centrale irlandaise creuse son déficit budgétaire. Or, avec une dette estimée par la Commission à 122% et un déficit à 7,5% du PIB fin 2013, difficile de promettre l'avenir radieux aux investisseurs.

Le gouvernement aimerait bien qu'on l'allège de ce fardeau – par exemple, en le transférant au Mécanisme européen de stabilité (MES), c'est-à-dire aux contribuables solidaires de la zone euro. En évoquant les 29 juin dernier l'imminence d'une recapitalisation directe des banques par le MES, la déclaration du sommet de l'Eurozone a suscité à Dublin beaucoup d'espoir. D'autant qu'elle ajoutait dans un même souffle : « *l'Eurogroupe examinera la situation du secteur financier irlandais en vue d'améliorer la viabilité du programme d'ajustement, qui donne de bons résultats. Les cas similaires seront traités de la même façon* ». Un message chiffré immédiatement interprété comme une promesse de récompense pour bonne conduite.

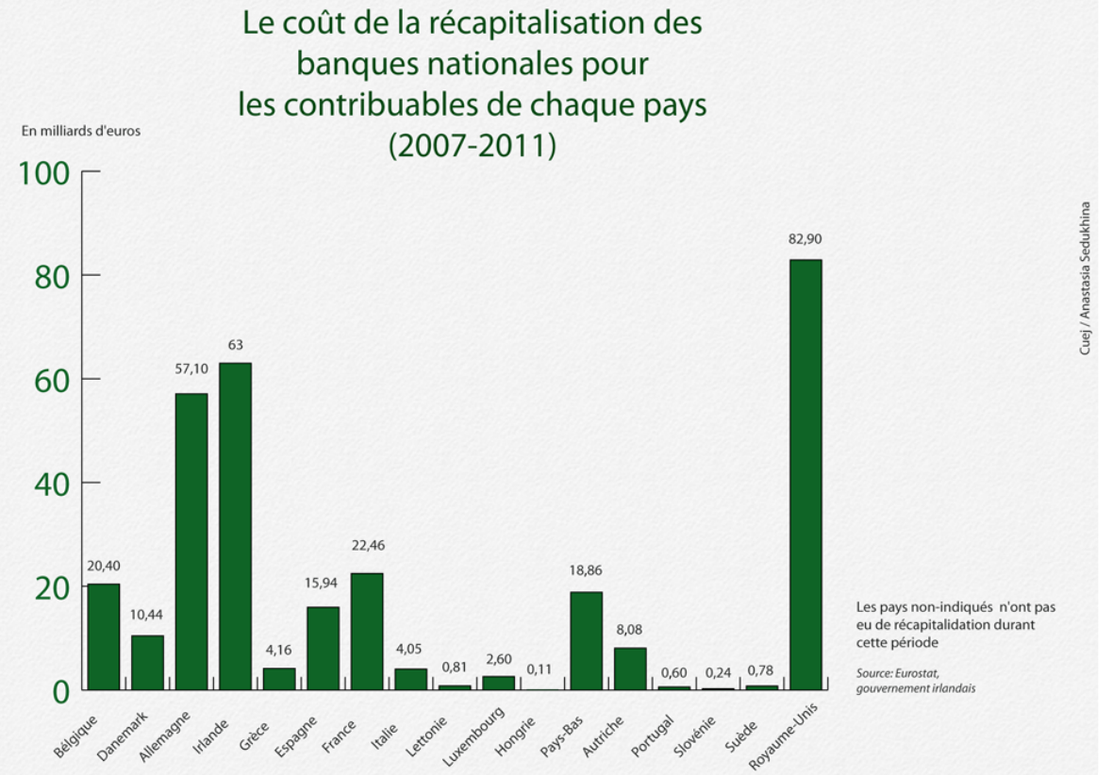

Ce rêve de mutualisation des dettes dispose d'un allié de poids : le FMI soucieux d'exhiber au moins une réussite exemplaire à l'issue d'une collaboration contestée avec l'Eurozone : « *Un engagement en temps utile au renforcement du soutien européen, en particulier l'investissement du MES dans le capital des banques irlandaises offrirait de réelles perspectives de voir l'Irlande s'affranchir de sa dépendance au soutien financier public* », affirme son dernier rapport sur le programme d'assistance.

Mais l'argument ne suffit pas à faire fléchir Wolfgang Schaüble, le ministre des finances d'Angela Merkel, attentif aux précédents. Il refuse obstinément de voir le contribuable allemand assurer des sinistres passés, et le MES intervenir directement avant mi-2014.

MATHILDE COUSIN & CHLOÉ MAHIER

PSA dérape, l'Etat banque

En France, la résolution d'une crise bancaire relève aujourd'hui conjointement de l'ACP et du Trésor. Qui décidera demain de sauver la banque de PSA ou de liquider le Crédit immobilier de France?

« *Il n'y avait aucune hésitation à avoir*, explique le député PS de la Côte-d'Or, Laurent Grandguillaume, membre de la commission des Finances. *Le gouvernement a rempli son rôle en se portant garant de la banque PSA Finance* ». Eviter que le constructeur automobile ne s'engage dans une spirale infernale. Tel est le maître mot du gouvernement lorsqu'il accorde en octobre sa garantie financière de sept milliards d'euros sur les émissions entre 2013 et 2015 de la filiale bancaire. La banque PSA Finance (BPF), dégradée dans le sillage du groupe Peugeot-Citroën par les agences de notation Moody's et Standard & Poor's, n'arrive plus à se financer sur les marchés financiers.

Cette banque a une importance cruciale dans la stratégie du constructeur, puisqu'elle assure le financement du stock de véhicules et leur commercialisation par le biais de l'offre de crédit aux clients. Lors de son audition devant la commission des Finances de l'Assemblée Nationale, le 24 octobre dernier, le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, est limpide. « *En se séparant de sa banque, Peugeot risquerait de perdre un atout supplémentaire vis-à-vis des autres constructeurs et de précipiter ainsi sa chute.* »

Une trop grande dépendance européenne

Le constructeur très dépendant du marché européen (58% de ses ventes en 2011) subit de plein fouet la crise économique qui touche le vieux continent. Le nombre de ses immatriculations en France a chuté de 14,4% au premier semestre 2012, mais aussi dans de nombreux pays du Sud de l'Europe. Comme l'explique le rapport sur la situation de PSA

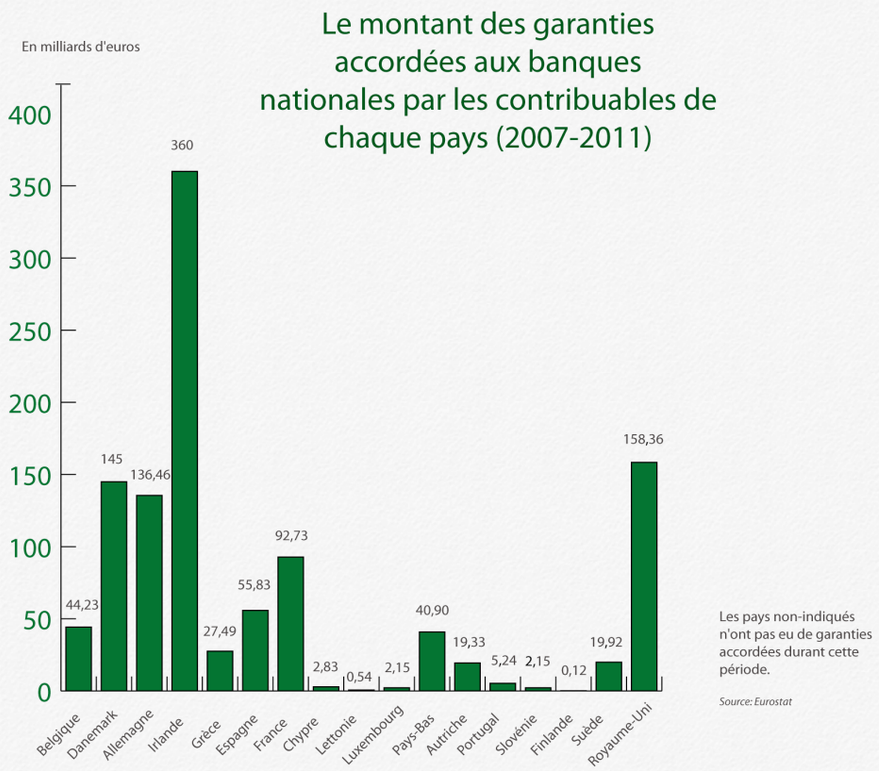

Les banques acquittent une prime en contrepartie des garanties de l'Etat. Tant qu'elles ne font pas faillite, le contribuable est gagnant.

L'Etat français a engagé sa garantie financière à hauteur de sept milliards d'euros pour sauver la filiale bancaire de Peugeot. s

remis au gouvernement en septembre, la France, l'Espagne et l'Italie sont responsables de la moitié des ventes perdues par PSA en 2011.

De son côté, la BPF, implantée dans 23 pays à travers le monde, affiche un bilan financier honorable, avec un résultat de 261 millions d'euros au premier trimestre 2012. À la différence du Crédit immobilier de France qui repose sur le même système de financement sur les marchés, la BPF est adossée à un groupe industriel. « *Dans le cas de la BPF, l'impact social d'une faillite aurait entraîné la suppression de plusieurs dizaines de milliers d'emploi dans l'économie réelle*, explique Olivier Carré, député UMP du Loiret et membre de la commission des Finances. *Le traitement différentiel entre les deux établissements trouve en partie sa réponse dans le poids économique de Peugeot.* »

58% des ventes de Peugeot sont réalisées sur le marché européen.

L'Etat veut avoir son mot à dire

L'autre explication du sauvetage de la banque PSA Finance tient à la courte durée des prêts émis par l'établissement. « *Un crédit automobile n'engage les emprunteurs que sur un an ou deux sur des montants de l'ordre de 40 000 euros en moyenne*, poursuit Olivier Carré. *Il y a peu de risques de défaillance. Alors qu'un crédit immobilier s'étale sur plusieurs années et sur des sommes dix fois plus élevées.* »

Mais la garantie de l'Etat n'est pas sans contrepartie pour le constructeur. Le groupe automobile a accepté la création d'un comité de suivi qui comprendra des représentants de l'Etat. Bien qu'il n'entre pas au capital du groupe PSA, le gouvernement a décidé de s'ingérer dans sa gestion avec comme première requête le renouvellement des membres du conseil de surveillance et la suspension du versement de dividendes. L'avenir du groupe PSA est maintenant une affaire d'Etat.

GEOFFREY LIVOLSI

Avis de décès pour le Crédit immobilier de France

Pas de sursis pour le Crédit Immobilier de France, pourtant enfant chéri des élus locaux et fer de lance du logement social. Ainsi en ont décidé Bercy et la Banque de France. L'établissement sera donc géré en extinction.

Le Crédit immobilier de France (CIF) ne sera pas sauvé. Ainsi en a décidé le gouvernement. Trop tard, trop long, trop complexe, le projet de banque sociale du logement qui devait prendre le relais du CIF ne verra pas le jour. La Banque Postale a annoncé le 5 décembre qu'elle comptait étendre son offre de prêt pour l'accession sociale à la propriété. Une annonce qui vient confirmer la mort de l'établissement historique et la mise au chômage de ses 2500 salariés.

Le CIF finançait notamment des appartements en accession sociale, tels que celui-ci à Lyon. **CUEJ / GL**

La chute du CIF vient illustrer le durcissement des règles vis-à-vis des établissements sans dépôt depuis 2008, comme le soulignait Ramon Fernandez, le directeur général du Trésor, lors de son audition du 22 octobre devant la commission des finances de l'Assemblée Nationale. « *Son système ne fonctionne plus car les marchés se sont fermés au CIF, qui a progressivement perdu de ce fait toute capacité d'émettre; et parce que l'entrée en vigueur prochaine des nouvelles normes prudentielles de Bâle III, relatives aux liquidités, condamne toute activité bancaire privée de dépôts.* »

Un système dépassé

Henry Buzy-Cazaux, ancien directeur délégué du CIF, se désole. « *Toute cette affaire est un immense gâchis. Tout s'est passé comme si le Crédit immobilier de France avait créé une situation d'urgence à éteindre rapidement sous peine de déstabiliser le système bancaire. Mais le CIF n'a pas perdu un euro. Il a un encours de 34 milliards d'euros qui continue à être remboursé chaque jour qui passe, ses épargnants n'ont pas fait défaut.* »

Une déception d'autant plus grande que le CIF affichait un bilan présentable avec un résultat net de 78 millions d'euros en 2011. Pourtant, l'établissement spécialisé dans l'accession sociale à la propriété, affilié au mouvement HLM, ne résiste pas à la tempête financière.

Depuis la crise des subprimes, la défiance des marchés vis-à-vis des banques sans dépôt empêche le CIF de lever les sommes nécessaires à son financement. Dès lors, son système de refinancement intégral sur les marchés de gros devient caduc. Le 28 août, l'agence de notation Moody's dégrade de trois crans la note de la banque, le CIF n'a plus accès au marché et se retrouve au bord du défaut de paiement.

Le scénario du pire est enclenché. L'Etat est obligé d'intervenir en urgence et d'accorder sa garantie pour 20 milliards d'euros sur les prêts en cours. Une garantie sous condition : le CIF sera géré en extinction, c'est-à-dire qu'il ne pourra plus accorder de nouveaux crédits et qu'il sera mis en faillite de façon ordonnée.

Comment le CIF en est-il arrivé là ? Pour Henry Buzy-Cazaux, les dirigeants de la banque ont manqué de vision et porte la responsabilité de cet échec. « *Dès 1997, la question de la faiblesse de notre dépôt a été posée, mais les dirigeants ont fait la sourde oreille* ».

Egarements stratégiques

Un dirigeant en particulier focalise les reproches, l'ancien président du CIF, Claude Sadoun, poussé en août à la démission par le gouvernement, après onze ans à la tête de l'établissement. « *Claude Sadoun avait une approche très financière de l'accession à la propriété* », explique Henry Buzy Cazaux.

> *Les dirigeants ont fait la sourde oreille.*
>
> ***Henry Buzy Cazaux, ancien du CIF***

L'homme a été approché à plusieurs reprises par de grandes banques françaises, mais il a rejeté tous les projets d'adossement du CIF qui lui sont proposés. Une erreur stratégique que lui fait payer la place financière. Surtout, il est inconcevable pour les autres banques que l'Etat autorise une solution d'exception pour sauver le CIF.

Le CIF paye aussi les conséquences de son égarement stratégique. En 2002, l'établissement rachète la banque patrimoniale Woolwich au groupe britannique Barclays. Une banque spécialisée dans le prêt aux catégories socioprofessionnelles supérieures. « *Le CIF s'est écarté de sa mission initiale*, explique le député socialiste Laurent Grandguillaume, membre de la commission des finances. *La Woolwich, c'était l'inverse d'une banque d'accession sociale.* »

Les errements de la banque la conduiront à participer au scandale Apollonia, une des plus importantes escroqueries immobilières en France. Le CIF, via l'une de ses filiales, a été mis en examen le 7 décembre.

GEOFFREY LIVOLSI

L'affaire Apollonia ou les errements du CIF

La mise en examen d'une des filiales du Crédit immobilier de France dans l'affaire Apollonia témoigne des dérives de l'établissement.

Prêts démesurés accordés sans condition de ressources, appartements vendus au-dessus de leurs valeurs, maisons hypothéquées, acheteurs ruinés, biens saisis. L'affaire Apollonia, du nom de l'agence immobilière à l'origine du scandale, a tout d'un scandale des subprimes à la française. Les dommages estimés par les victimes, un millier de clients entre 1998 et 2009, s'élève à plus d'un milliard d'euros. La justice s'est saisie de l'affaire dès 2009, en mettant en examen les dirigeants d'Apollonia. Depuis le 7 décembre 2012, la Banque Patrimoine et Immobilier (BPI), filiale du Crédit immobilier de France (CIF), a également été mise en examen pour escroquerie en bande organisée.

Des prêts hasardeux

La justice reproche à la banque d'avoir accordé des prêts sans rencontrer ses clients et sans les avoir avertis des risques encourus par les emprunts. A l'époque des faits, les acheteurs se sont endettés auprès de plusieurs établissements de crédit dont la BPI, pour des sommes allant de 600.000 euros à 9 millions d'euros. Pour ces investisseurs, le projet Apollonia était la promesse d'une bonne affaire sans frais. Les loyers dégagés par les biens immobiliers devaient permettre de couvrir les mensualités des prêts. Le placement, censé être sans risque, va tourner au cauchemar, faute de locataires. Surendettés, les clients voient leurs biens et maisons saisis par les banques prêteuses.

Les députés enquêtent

En 2011, selon son rapport annuel, le CIF détenait 316,4 millions d'euros de créances douteuses issues du scandale Apollonia. D'après l'association des victimes, il est en première ligne dans cette affaire. « *Près de 40% du montant total des prêts, soit 3000 appartements, ont été financés par les filiales du CIF*, assure son président, Claude Michel. *Le CIF étant liquidé, c'est à l'Etat de dédommager les victimes*. » Le 6 décembre 2012, un groupe de députés a décidé de se pencher sur le scandale, en proposant la mise en place d'une commission d'enquête. Pour les législateurs, il s'agit de comprendre les dysfonctionnements du contrôle prudentiel qui ont permis une telle escroquerie.

GEOFFREY LIVOLSI

Nicolas Véron : « Le fonds de résolution ne mettra probablement pas fin au *too big to fail* »

L'économiste Nicolas Véron est le cofondateur de l'institut Bruegel, think-tank européen basé à Bruxelles. Il est un des pionniers de l'union bancaire.

La création d'un fond de résolution européen a été reportée après l'adoption d'un mécanisme de supervision unique. Etait-ce la bonne méthode ?

Ce que je regrette, c'est qu'on ait mis un délai à l'intervention directe du MES, et ainsi conditionné la résolution de crise à l'adoption préalable d'un mécanisme de supervision permanent et centralisé. D'une certaine manière, on a relégué l'action sur la crise actuelle au second plan, au profit de la construction d'un système permanent qui prend du temps.

> *Il aurait été préférable de s'attaquer à la crise actuelle, et de reconstruire sur les ruines du système bancaire européen.*

Commencer la création de ce système par la supervision n'est pas absurde, à condition qu'on soit bien conscient que cela ne suffira pas pour réaliser l'union bancaire. C'est une réforme complexe et radicale. Elle ne peut pas être envisagée de manière isolée. Si l'on raisonne en termes de système permanent, il n'y a pas d'union bancaire sans union budgétaire. Et il n'y a pas d'union budgétaire sans union politique.

Ancien de Polytechnique et de l'Ecole des Mines, Nicolas Véron est considéré par l'agence Bloomberg comme l'un des 50 penseurs les plus influents du monde de la finance. **Bruegel**

Qu'aurait-t-il été préférable de faire ?

Il aurait été préférable de s'attaquer à la crise actuelle, et de reconstruire sur les ruines du système bancaire européen. De mettre en place une structure ad hoc de résolution de crise dotée d'un mandat politique au niveau européen. Il aurait été possible d'aller assez loin dans la résolution de cette manière-là. Ce n'est clairement pas la voie qui a été retenue. Celle qui a été choisie, qu'on peut trouver plus cohérente mais qui est beaucoup plus lente, c'est de construire d'abord un système permanent qui a non seulement vocation à résoudre la crise actuelle mais aussi à prévenir et à résoudre les crises futures. Cela prend davantage de temps car il y a beaucoup plus de questions auxquelles il faut répondre en matière de gouvernance et de légitimité. Créer demain matin un système de garantie des dépôts, c'est assez utopique, sachant que l'on n'a pas l'infrastructure politique, institutionnelle et juridique pour le faire.

Qu'adviendra-t-il du souhait de la Commission et des Etats d'éviter au contribuable d'avoir à payer la faillite d'une banque ?

C'est un sujet compliqué. Tout le monde aimerait éviter que le contribuable ait à payer lors d'une faillite d'une banque. Si c'est la faillite d'une petite banque de manière isolée, pour des raisons qui sont spécifiques à cette banque, c'est relativement crédible . Par contre, lorsqu'on a une crise à l'échelle de l'ensemble du système, c'est beaucoup plus difficile. L'objectif est d'éviter le phénomène « too big to fail ». Il est en Europe à un seuil de taille extrêmement bas, puisqu'on a utilisé beaucoup d'argent du contribuable pour des banques au fond assez petites. La création d'un système de résolution unique est nécessaire. Mettra-t-elle fin au phénomène « *too big to fail* » ? Probablement pas dans toutes les circonstances et pour toujours.

Les insuffisances du fonds de résolution

C'est le deuxième pilier de l'Union bancaire. Abondé par des contributions du secteur, le fonds de résolution sera destiné à financer les outils permettant de liquider les banques défaillantes de manière ordonnée. Et à éviter au contribuable de devoir en payer le prix fort.

La Commission prévoit pour l'heure de mettre en réseau les différents fonds de résolution nationaux existants, ainsi qu'un partage des coûts: ces fonds pourraient se prêter entre eux en cas d'insuffisance. Seuls onze Etats sont actuellement dotés de tels fonds.

Dès mars 2013, une fois le Mécanisme de supervision unique adopté, la Commission proposera la création d'un mécanisme de résolution unique. Il devrait être financé par les banques en fonction de leurs passifs et de leurs profils de risques. Son montant devrait atteindre 1 % des dépôts couverts dans un délai de 10 ans.

A court terme, sa force de frappe sera nécessairement limitée. En cas de faillite d'une banque systémique, le Mécanisme européen de stabilité (MES) apparaît, dès lors, comme le seul instrument capable de liquider une banque défaillante de manière ordonnée.

RÉMY DODET

En attendant sa création, comment répondre à la faillite d'une banque ?

Les banques ne font pas faillite aujourd'hui. Tout le système est sous perfusion des banques centrales, y compris les Etats qui garantissent les banques. C'est un système qui est totalement pervers dans lequel les mécanismes de marché ne fonctionnent plus. Mais où la grande majorité des scénarii de faillite bancaire sont prévenus par la BCE. D'une part, via le programme LTRO d'assistance aux banques, et d'autre part, via le programme OMT de rachat des obligations souveraines. A priori, les banques sont sous perfusion. Dans le cas où leur situation est si mauvaise qu'elles n'ont plus accès aux prêts de la BCE, les Etats peuvent eux accéder au financement pour résoudre les problèmes et éviter une contagion.C'est une très mauvaise situation qui dégrade probablement les bilans bancaires non seulement dans les pays de la périphérie mais dans l'ensemble de la zone euro. C'est ce qu'on appelle la « zombification ». On a des banques zombies qui prêtent à des emprunteurs zombies, chacun prétendant que tous ces gens sont en vie, alors qu'ils sont en fait déjà morts. Mais à cause de la perfusion d'argent qui est justifiée par le risque de contagion, la zombification se poursuit. Dans l'immédiat, le principal problème n'est pas le risque d'une faillite bancaire, c'est de retrouver le chemin d'un système bancaire qui fonctionnerait correctement. Un système dans lequel les banques bien gérées fonctionneraient mieux que des banques mal gérées. On en est encore très loin.

PROPOS RECUEILLIS PAR RÉMY DODET

Allemagne : les caisses d'épargne se rebiffent

En juin, le fond commun de garantie des dépôts était considéré un élément clé de l'Union financière. La Commission a dû battre en retraite devant le refus allemand.

La garantie publique des avoirs déposés tient lieu, depuis les années 1930, de garde-fou éprouvé contre les paniques bancaires en cas de crise. Pour prévenir la fuite des capitaux vers les pays jugés plus sûrs, Michel Barnier, commissaire au marché intérieur, ambitionnait d'en faire le troisième pilier de l'Union financière. En septembre dernier, il a du remiser sine die ce projet dans ses tiroirs...

Depuis plus de deux ans, l'adoption d'un simple texte d'harmonisation des systèmes nationaux, prévoyant la généralisation de fonds minimaux abondés par les institutions de crédit, se heurte aux blocages répétés de plusieurs membres du Conseil. L'Allemagne, peu soucieuse de toucher à ses propres arrangements, mène la résistance.

> *Cette garantie mutuelle illimitée est virtuelle, puisqu'elle ne repose que sur des engagements*

Pourtant, caisses d'épargne (*Sparkassen*) et banques coopératives (*Genossenschaftsbanken*) allemandes se garantissent mutuellement l'intégralité des dépôts de leurs clients, bien au-delà donc du

L'Allemagne ne trouve aucun terrain d'entente avec Bruxelles sur ce sujet.
FLICKR / EPP

plafond européen visé, fixé à 100 000 €. Le problème est que cette garantie mutuelle illimitée est virtuelle, puisqu'elle ne repose que sur des engagements. À ce jour, Bruxelles dit ignorer la hauteur des fonds libérables par ces deux types d'établissements pour couvrir des dépôts de cas de nécessité.

> *Mais que la grosse Sparkassen de Hambourg coule, et sa couverture dépassera la capacité des plus petites, ce qui pourrait entraîner tout le système avec elle.*

Pour la Commission, la fragilité prudentielle du système réside dans sa dépendance excessive à l'ampleur du risque. Si une petite caisse d'épargne du Bade-Wurtemberg fait faillite, les autres pourront effectivement se cotiser pour rembourser ses déposants. Mais que la grosse Sparkassen de Hambourg coule, et sa couverture dépassera la capacité des plus petites, ce qui pourrait entraîner tout le système avec elle. Le poids politique des Sparkassen, et des Genossenschaftsbanken gavées de capitaux publics et très impliquées dans l'économie locale, est tel que le gouvernement allemand recule devant l'épreuve de force que déclencherait l'obligation de créer un fond national de garantie des dépôts.

> *La responsabilité solidaire, ingrédient essentiel de la réussite allemande, n'est en effet pas négociable*

Pour Georg Fahrenschon, président des 423 caisses d'épargne, et Uwe Fröhlich, qui représente plus de 1100 coopératives de crédit, la responsabilité solidaire, ingrédient essentiel de la réussite allemande, n'est en effet pas négociable : *« Si elle disparaît, c'est tout notre modèle d'affaires qui est en danger ».* L'évocation d'un fonds commun de garantie à l'échelle européenne, même à l'horizon 2020, les a bien entendu fait grimper sur la table.

Dans une lettre ouverte à Angela Merkel ils s'étranglent doublement devant la perspective d'avoir à verser une cotisation, et celle de garantir les dépôts d'épargnants européens. *« L'acquisition des obligations de paiement vers des banques étrangères mettrait en péril la confiance de nos clients en la sécurité de leurs dépôts »*, s'indignent- ils.

Par ailleurs, cela les obligerait à s'appuyer sur des fonds propres dont elles ne disposent pas pour le moment, mais qu'il serait impératif de se constituer. Inconcevable, donc, d'avoir à payer deux fois pour satisfaire aux exigences européennes !

> *Pour autant que leurs concurrentes étrangères fassent de même, elles ne verraient pas d'objection à se plier aux règles européennes.* **Joël Petey, professeur à l'IEP de Strasbourg,**

Michel Barnier dispose pourtant d'alliés potentiels au sein du monde financier allemand : les banques commerciales dites « privées», au premier rang desquelles Deutsche Bank, qui disposent d'un système de garantie des dépôts basé sur le volontariat, où elles cotisent à hauteur de 30 % de leurs fonds propres. *« Pour autant que leurs concurrentes étrangères fassent de même, elles ne verraient pas d'objection à se plier aux règles européennes »*, assure Joël Petey, professeur à l'IEP de Strasbourg,

Mais au pays d'Angela Merkel, la poignée des grandes banques ne fait pas le poids face à la myriade des petites. Devant la tempête déclenchée par ces dernières dans la presse, Michel Barnier à finalement été prié de juger urgent d'attendre pour poser les fondations de son troisième pilier.

HUGO JOLION & MAXIME MEYER

Chypre, la fête est finie

Plombée par la crise grecque, l'île est victime de la déroute de ses banques et se retrouve au bord de la faillite alors que la bulle immobilière menace d'exploser.

Le président Christofias a été très sévère avec les banques chypriotes. **CUEJ / TITEM**

Le président chypriote Demetris Christofias l'a annoncé abruptement : Chypre pourrait être en cessation de paiement dès ce mois de janvier. Les 52 000 fonctionnaires d'un pays qui compte 800 000 habitants ne toucheraient pas leur salaire, ni les retraités leur pension. L'urgence est donc de boucler sans tarder les négociations avec la Troïka - Union européenne, Banque centrale européenne (BCE) et Fonds monétaire internationale (FMI). Le gouvernement a affirmé avoir besoin de 17 milliards d'euros sur quatre ans pour soutenir son économie et ses banques.

Mais, pour y voir plus clair, une étude indépendante a été confiée à une société internationale, Pimco. Elle a rendu son rapport début décembre 2012. Des fuites font état d'une fourchette comprise entre 9 et 9,5 milliards d'euros nécessaires pour la recapitalisation du seul secteur bancaire. Un montant considérable qui a fait dire au président Christofias que les banques de l'île s'étaient comportées de manière *« criminelle »*. Les actifs bancaires représentent aujourd'hui 750 % de son PIB. Les deux banques principales, Bank of Cyprus et Laiki Bank, pèsent respectivement 211 % et 190 % du PIB.

Alors que les liens historiques et culturels entre la Grèce et Chypre sont très étroits, la crise grecque a eu des conséquences terribles pour ce secteur surdimensionné de l'économie chypriote. Avant la restructuration de la dette grecque, l'exposition de Chypre à la Grèce, qu'il s'agisse de prêts ou d'obligations, représentait environ 27 milliards d'euros, soit 140 % du PIB de l'île.

L'autre grand problème de Chypre est sa bulle immobilière. Le marché a déjà perdu 30 % de sa valeur cette année. A l'origine du problème, la dépréciation des actifs immobiliers, détenus par les établissements financiers et la pratique hasardeuse du crédit hypothécaire, qui résulte à plus de 7 milliards d'euros de la dette.

D'après les chiffres présentés dans le cadre du budget 2013, le PIB devrait reculer de 2,4% cette année, de 3,5% en 2013, puis de 1,3% en 2014, alors que le chômage devrait atteindre les taux records de 13,8% en 2013 et de 14,2% en 2014, contre 7,9% en 2011.

Autant dire que la cure d'austérité sera très douloureuse sur fond d'incertitude politique. Les élections présidentielles sont prévues pour février 2013. Dimitris Christofias, le premier président communiste du pays, a déclaré qu'il ne se représenterait pas pour un deuxième mandat. Selon des sondages, Nicos Anastasiades, le candidat du parti de la droite conservatrice Le Rassemblement démocrate, serait le mieux placé pour lui succéder.

ANASTASIA SEDUKHINA

L'idée d'un référendum est l'initiative des syndicats qui ont recueilli suffisamment de signatures. **FLICKR /** Luigi Rosa

L'échappée belle des banques slovènes

La crise financière de 2008 a mis fin au miracle slovène qui avait pourtant suscité de forts espoirs il y a 20 ans. Ce pays d'ex-Yougoslavie, indépendant depuis 1991, pourrait être le prochain à demander l'aide du Mécanisme européen de stabilité (MES), au grand dam de ses deux millions d'habitants.

En cause, un système bancaire miné par une bulle immobilière. Ces créances douteuses représentent 12,6 % de l'économie slovène. Entre 2010 et 2012, le gouvernement a déjà versé plus de 800 millions d'euros d'aides au secteur bancaire. Sa responsabilité est engagée, car l'Etat est l'actionnaire majoritaire de la plupart des banques du pays.

Pour coller aux critères du MES, le parlement slovène a voté en octobre la création d'une structure de défaisance (ou bad bank), chargée de racheter les actifs toxiques. Elle aurait dû voir le jour début 2013. Mais l'opposition des syndicats à tout appel à l'aide a gelé ces préparatifs.

YVES COMMON

Une nouvelle recapitalisation pour relancer la circulation du crédit dans une économie en plein dévissage. **FLICKR /** Sebastian Baryli

Fin de cavale pour les banques grecques

La nouvelle tranche d'aide du FESF allouée le 13 décembre 2012 à la Grèce par l'Eurogroupe vise d'abord à permettre une nouvelle recapitalisation des quatre grandes banques subsistant dans le pays.

Depuis le début de la crise, les banques grecques vivent sous perfusion et n'en finissent plus d'être liquidées, fusionnées, ou restructurées. Les ultimes survivantes, Alpha, Piraeus, National et Euro, déjà nettoyées de leur capital en mars dernier par un premier défaut de leur souverain, viennent grâce à l'intercession du FESF d'en subir un second mi-décembre.

Un coup dur de plus pour un secteur qui n'a plus accès au marché interbancaire depuis 2 ans ni même aux liquidités de la Banque centrale européenne depuis mai dernier, faute de collatéral présentable. Seul le dispositif de liquidité d'urgence de la Banque de Grèce les maintient en survie artificielle.

Sur les 34,3 milliards d'euros versés par la zone euro, 16 devrait servir à les renflouer. Ils s'ajoutent aux 18,5 milliards d'euros déjà dédiés à cette fin, administrés par leur principal actionnaire, le Fonds Hellénique de Stabilité Financière. 9 autres milliards devraient encore lui être versés d'ici mars prochain, pour compléter cette phase de remise en forme. 25 nouveaux milliards sont encore programmés pour ces banques dans le deuxième plan d'assistance conjoint de l'Eurozone et du FMI.

Cette recapitalisation sous contrôle de la Troïka, censée les faire sortir de leur coma, a pour vocation de réamorcer la circulation du crédit dans l'économie du pays.

QUENTIN THOMAS

Les disciplines pénitenielles

«Le partage de la souveraineté budgétaire est la précondition à tout mécanisme de partage des risques dans la zone euro.»

Victor Constâncio- vice président de la BCE, Berlin, 26 novembre 2012.

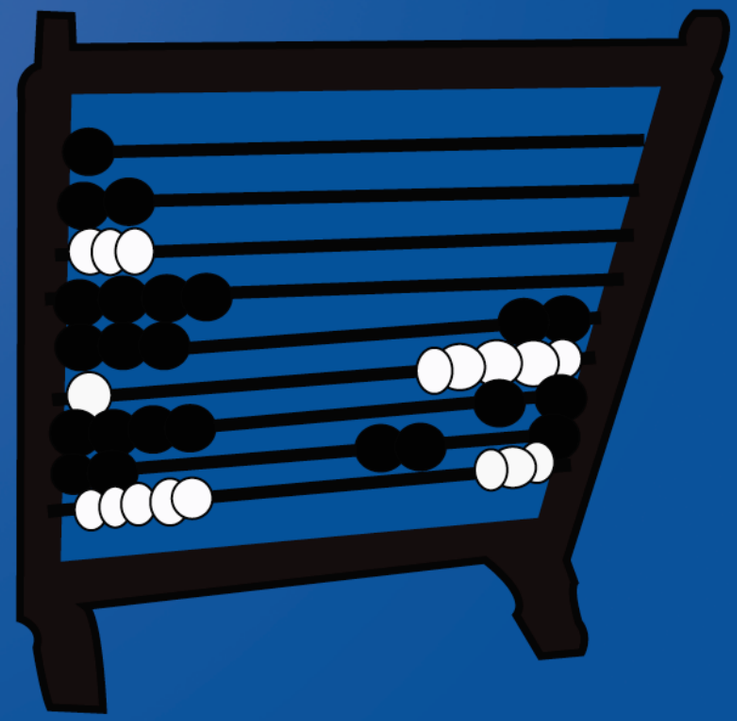

Chapitre 3

Union budgétaire

3.1 La boite à outils 51

3.2 2013 : En France, l'effort c'est maintenant 54

3.3 Le nouveau gendarme de la règle d'or 56

3.4 La solidarité sous conditions 57

3.5 Des bons du Trésor à géométrie variable 58

3.6 Le piège grec ou le coût de la solidarité 61

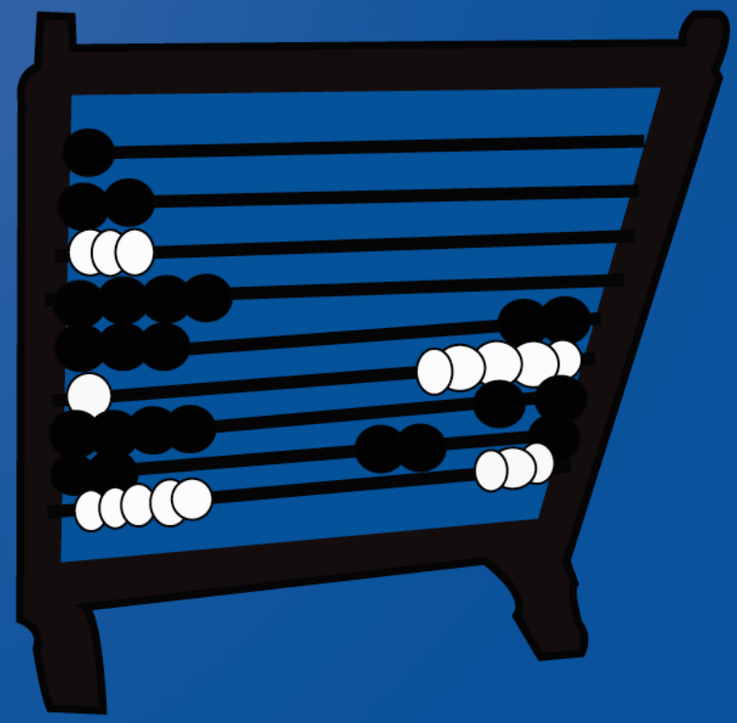

Un euro belge

La boîte à outils

Le Semestre européen étendra bientôt son filet jusque dans les hémicycles nationaux et la discipline budgétaire se fait plus stricte. La nouvelle règle d'or impose de respecter une trajectoire de réduction du déficit public et de se donner les moyens de la corriger en cas de dérapage.

•••

L'Europe a droit de regard sur les budgets nationaux

PARIS - Le Semestre européen est devenu l'outil central de la « gouvernance » de l'Eurozone. Pour la troisième année consécutive, il renforce en 2013 l'encadrement des procédures budgétaires nationales.

Accolé à Matignon, au 68 rue de Bellechasse, dans le 7ème arrondissement de Paris, le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) reste une boite noire administrative méconnue des Français. Depuis 1951, il est pourtant le centre nerveux de l'articulation entre politique nationale et politique européenne. Désormais, il est avec Bercy au coeur du Semestre européen, l'outil principal de la coordination des politiques économiques et budgétaires de l'Eurozone. C'est dans ses bureaux, le 28 novembre dernier, qu'a commencé l'arrimage du projet de budget 2014 au calendrier commun des pays de l'Eurozone.

15 octobre

C'est la date avant laquelle les Etats devront soumettre leur budget à la Commission

Pratiqué hier comme uneobligation de façade, la crise a contraint les pays à prendre cet exercice au sérieux. En 2013, le Semestre européen devrait étendre son emprise. Les projets de lois de finance devront être soumis à la Commission avant le 15 octobre, afin qu'elles contrôle leur conformité aux recommandations adressées. Bruxelles pourra présenter ces objections jusqu'au moment du vote final.

Le parlement intègre la boucle budgétaire

Principal but de cet exercice : restaurer la confiance mutuelle en faisant des intérêts communs européens et du respect des engagements qu'ils impliquent un objet central du débat politique dans chacun des hémicycles des 17 pays de la zone euro.

Restaurer la confiance mutuelle en faisant des intérêts communs européens et du respect des engagements qu'ils impliquent un objet central du débat politique dans chacun des hémicycles des 17 pays de la zone euro.

Pour les experts huilés du SGAE, accoutumés, en tandem avec Bercy, à conduire sans bruit l'assemblage des paragraphes formatés et leur progression dans les tuyauteries bruxelloises, cette volonté de publicité a d'abord été une complication. Ils se sont vus contraints à soumettre les engagements nationaux aux débats d'élus dont la plupart se font encore des arcanes européennes une idée aussi vague que celle de leurs électeurs.

Les élus nationaux réclament leur place en début de chaine

Mi-avril, l'Assemblée nationale et le Sénat sont même désormais tenus d'émettre un vote, certes sans conséquence, avant que les deux programmes français, le budgétaire et l'économique, ne soient conjointement transmis à la Commission. Mais les élus nationaux, interloqués de se voir ainsi surveillés dans l'exercice de leurs pouvoirs, n'ont pas tardé à reprendre l'initiative. Pour éviter de paraître exécu-

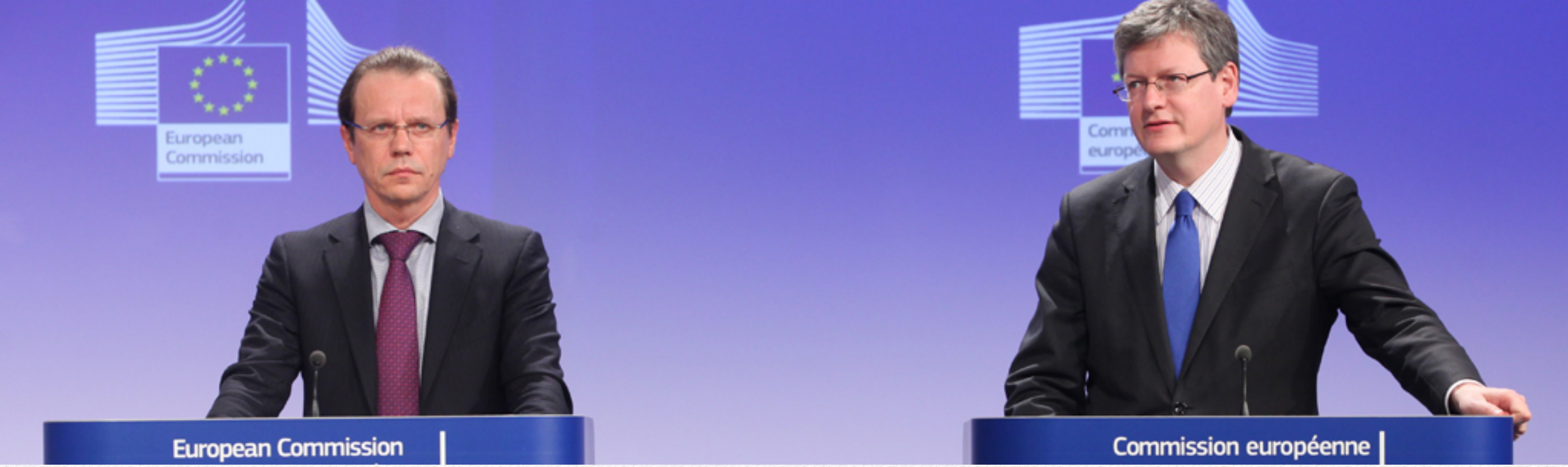

Laszlo Andor et Algirdas Semeta, deux membres de la Commission, lors du lancement du Semestre européen. **Commission**

ter des recommandations, ils réclament leur place au début de la chaine. Et veulent exprimer leur avis sur les grands choix européens. Christophe Caresche, député PS, propose d'accueillir dès cette année à Paris la conférence rassemblant parlementaires européens et nationaux de l'Union monétaire. Pour lui,

l'idéal serait en juin, avant que la Commission ne fasse ses recommandations.

HUGO JOLION

Compétitivité : la France à nouveau rappelée à l'ordre

La France est épinglée pour la deuxième année consécutive par le rapport sur le mécanisme d'alerte, publié le 28 novembre par la Commission. La compétitivité française fera donc l'objet d'un nouvel examen approfondi en 2013, comme celle de treize autres pays.

Le principal problème de la France : elle a perdu de nombreuses parts de marché à l'exportation. La Commission attribue le déséquilibre de sa balance commerciale à une détérioration persistante de la compétitivité de ses produits. Sur cinq ans, les exportations ont reculé de 11,2 % alors que le tableau de bord européen établit un seuil d'alerte à 6 %. En cause, l'insuffisance de l'innovation dans le secteur privé et le nombre limité d'entreprises exportatrices.

Pour diminuer la dette, la Commission estime qu'il serait préférable de baisser les dépenses publiques plutôt que d'augmenter les impôts alors que la France prévoit de faire l'inverse. Elle recommande également de réduire fortement la pression fiscale sur le travail. Pour cela, elle préconise d'augmenter la TVA, les taxes sur la propriété immobilière ou sur l'environnement.

La France a jusqu'au printemps pour prendre en compte ces avertissements dans sa feuille de route sur ses politiques économiques et budgétaires.

HUGO JOLION

2013 : en France, l'effort c'est maintenant

PARIS - Pour respecter la règle d'or, l'Etat doit réduire son déficit structurel à 0,5% du PIB d'ici à 2015. Baisse des dépenses publiques et augmentation des taxes se feront en douceur après un effort plus intense entre 2013 et 2014.

40 milliards d'euros. C'est l'effort de consolidation que l'Etat français propose en 2013 pour retrouver un niveau de déficit compatible avec la nouvelle « règle d'or » européenne. Dans le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), la zone euro fixe à 0,5 % du PIB de chaque Etat membre le déficit structurel autorisé, une norme plus dure que celle du pacte de stabilité. Avantage apparent, ce calcul « structurel » offrirait plus de souplesse que la référence au déficit nominal, car il ne prend pas en compte les aléas de la croissance économique. La France doit atteindre cet objectif en 2015, mais fait porter le gros de l'effort sur l'année prochaine selon le projet de loi de programmation des finances publiques (LPFP, 2012-2017), l'instrument qu'elle a choisi pour se conformer au traité. Le déficit atteint aujourd'hui 4,5 % du PIB, soit 91,6 milliards d'euros. Le réduire n'est pas une idée neuve. Malgré une baisse amorcée en 2011, le compte n'y est toujours pas et la dette française, elle, continue d'augmenter. Elle avoisine les 90 % du PIB.

90% du PIB : c'est le taux de la dette française.

La loi de programmation des finances publiques a pour objectif l'application de la règle d'or. **CUEJ / GL**

Hausse significative des impôts

Remède proposé, la LPFP, prévoit un retour du déficit public effectif à 3 % du PIB en 2014, l'inversion de la dynamique de la dette et le retour à l'équilibre structurel en 2016 et 2017. Une fois le rythme de l'effort aligné sur l'engagement européen, sa répartition, elle, reste du ressort du législateur national. Pour 2013, ce choix se traduit par 32 milliards d'augmentation des recettes grâce à une hausse significative des impôts contre 8 milliards de ralentissement des dépenses. Cette politique de rétablissement de l'équilibre budgétaire devrait permettre de réduire le taux de prélèvements obligatoires à compter de 2016. Nationales aussi, les options de répartition du fardeau à l'intérieur de ces deux grandes rubriques.

Côté dépenses, les promesses du candidat Hollande imposent à sa majorité des coupes ciblées. Pas question de renoncer à la hausse

dans l'éducation, premier poste budgétaire de l'Etat. L'effort augmentera notamment aussi en matière de sécurité, de solidarité et insertion, d'asile, d'aide aux réfugiés, de justice et de sécurité sociale. Les grands perdants du serrage de ceinture sont entre autres la Défense, l'écologie, l'aide à la presse, la culture. Les concours de l'Etat aux collectivités locales seront gelées en 2013 avant d'amorcer leur diminution les années suivantes.

Sur le versant recettes, le gouvernement exclut tout mesure de hausse généralisée et indifférenciée de l'impôt. Principaux touchés : les ménages les plus aisés et les grandes entreprises jusqu'ici épargnées par les taxes. L'ISF retrouve ses belles années, l'impôt sur le revenu a été relevé pour les tranches hautes et la « contribution exceptionnelle de solidarité » taxera à 75 % pendant deux ans les revenus du travail supérieurs à 1 million d'Euro. Pour les entreprises, il s'agira par exemple de renforcer les taxes de leurs opérations d'emprunt, boursières ou pas. Le gouvernement réfléchit encore à d'autres astuces fiscales.

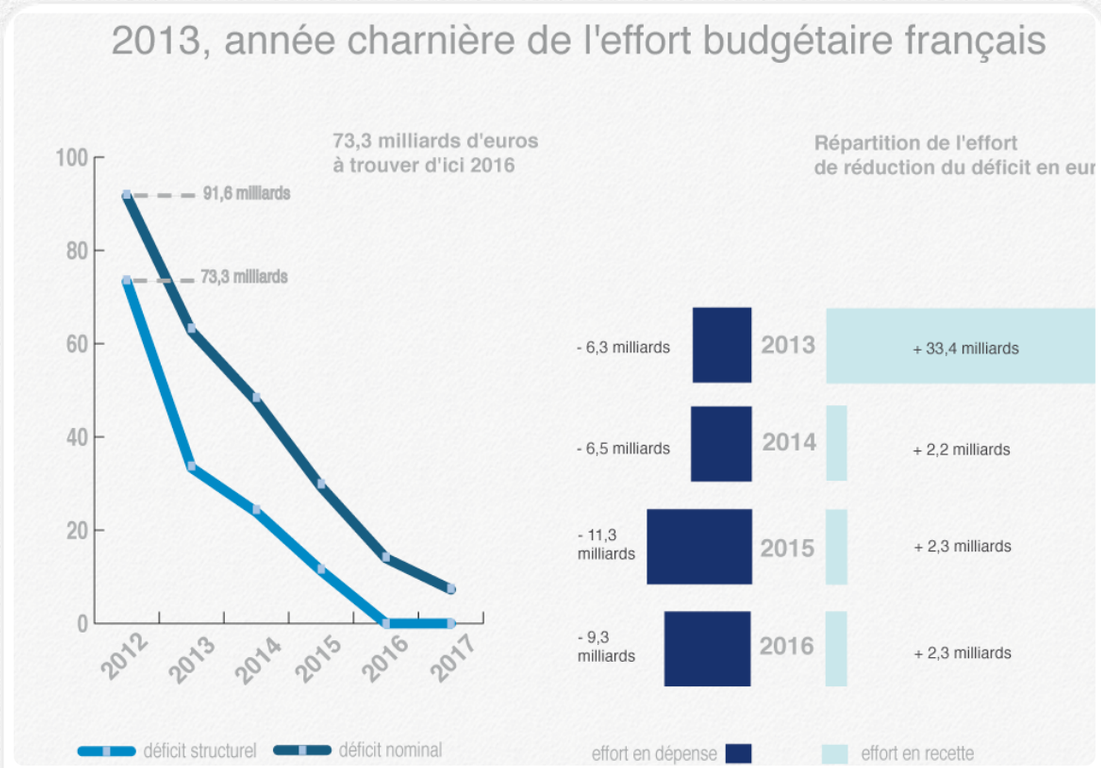

«L'austérité budgétaire va ralentir la croissance»

Mais ce jeu d'équilibriste entre dépenses et recettes repose sur le fil fragile des prévisions de croissance. Le projet de LPFP table sur une progression du PIB de 0,8 % en 2013, puis de 2 % entre 2014 et 2017. Des hypothèses optimistes, supérieures aux prévisions de la Commission européenne – elle prévoit 0,4 % en 2013 - qui, si elles étaient revues à la baisse, demanderaient d'accroître l'effort en proportion. Les économistes tirent déjà la sonnette d'alarme. Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la croissance française ne devrait pas dépasser 0,1 % en 2013.

S'attaquer à la dette publique, contrainte européenne certes, mais choix opportun ? Jérôme Creel, directeur adjoint au département des études et professeur d'économie à l'ESCP Europe, juge que la France aurait du attendre 2016 pour diminuer sa dette et plutôt soutenir son activité économique à court terme. *« L'austérité budgétaire va ralentir encore plus la croissance. Si la France ne menait pas un effort si important, elle pourrait espérer une croissance de 1 % »*. Une analyse tempérée par Guillaume Sarrat de Tramezaigues, directeur du département économie de Sciences Po Paris : *« On ne peut pas parler d'austérité car on ne restreint pas les dépenses. On prévoit une hausse des dépenses plus faibles que ce qui était initialement prévu »*. Si s'attaquer aux dépenses publiques à court terme ne lui paraît pas opportun, il reconnaît pourtant : *« Depuis 30 ans, on dit que ce n'est pas le moment. Il va bien falloir le faire. Si on ne fait pas attention aux finances publiques, on s'expose à la sanction des marchés »*.

LUCIE MARNAS et ANNA CUXAC

Le nouveau gendarme de la “ règle d'or ”

Le TSCG, qui introduit la “ règle d'or ”, entre en vigueur en 2013. Pour l'appliquer, la France se dote d'un nouvel organe : le Haut conseil des finances publiques.

Le Haut conseil des finances publiques, le gendarme de la « règle d'or », verra le jour en mars 2013. Pour garantir, sans recourir à la constitution, l'application du Traité sur la stabilité la coordination et la gouvernance (TSCG), la France a choisi de l'équiper de ce verrou indépendant, que le droit communautaire rendra d'ailleurs bientôt obligatoire. C'est au siège de la Cour des comptes, rue Cambon, au centre de Paris, que le Haut conseil va élire domicile. Il comptera dix membres, à la tête desquels se retrouve Didier Migaud, le président de la Cour des comptes.

Son rôle sera d'abord d'évaluer les hypothèses du budget proposé par le gouvernement, en particulier les projections de croissance. L'article 14 du texte de loi lui donne le pouvoir d'accéder à tous les documents nécessaires pour bâtir sa propre prévision. Point important, car les gouvernements ont fréquemment surévalué, dans l'opacité des chiffres, ces prévisions sur l'activité nationale pour gonfler les recettes fiscales attendues et sous-estimer les dépenses sociales ou autres, permettant un affichage de déficit minoré. *«Cela peut créer un cercle vertueux*, explique Samuel Frédéric Servière, spécialiste en finances publiques au think-tank iFRAP. *Si le conseil utilise tous ses pouvoirs*, note-t-il, *des institutions comme le Trésor ou le ministère des Finances devront fournir des documents de travail qui ne sont pas communiqués pour le moment. »*

Le Haut conseil devra aussi s'assurer que le projet de budget d'une année s'inscrit bien dans la ligne de réduction des déficits calée sur plusieurs années. Point également crucial, la France a souscrit à l'objectif non négociable de respect de la règle d'or. La loi de programmation fixera l'effort annuel à entreprendre, et le Haut conseil proposera des mesures de correction en cas de dérapages.

Les bureaux du Haut conseil des finances publiques s'installeront à partir du mois de mars à la Cour des comptes. **Cour des comptes**

Un bémol sérieux est que ces avis ne seront pas contraignants, laissant la possibilité au Parlement de passer outre. Reste qu'ils seront publics, ce qui va créer une indéniable pression pour que la loi de finances intègre des recommandations du Haut conseil. Les partenaires du traité sauront si Paris choisit d'enfreindre la règle sur laquelle elle s'est engagée. Les marchés financiers constateront aussi que l'Etat n'entend pas réduire son déficit, ce qui accentuera la pression des taux d'intérêt sur la dette publique, et sanctionnera les contribuables.

MAXIME MEYER

Un euro français

La solidarité sous conditions

La mutualisation des dettes n'est toujours pas à l'ordre du jour, mais ses préparatifs progressent. La Commission imagine déjà des scénarios menant à la création d'un trésor de la zone euro. Sans oublier que la solidarité a ses risques et qu'il faut parfois en payer lourdement le prix.

•••

Un premier pas vers le partage des risques

BRUXELLES - Les Etats devront bientôt informer la Commission avant d'émettre des bons du Trésor.

A partir de 2013, les Trésors de la zone euro seront tenus d'informer la Commission de leurs plans d'émission de dette. Cette obligation sera effective dès janvier avec l'entrée en vigueur du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). Le two-pack*, toujours en discussion, introduira quant à lui cette disposition dans la législation communautaire. *« Cette mesure doit permettre d'éviter que plusieurs pays ne lancent des émissions en même temps et d'aider chacun à planifier ses émissions de dette publique »* indique Vandna Kalia, attachée de presse à la Direction générale Affaires économiques et financières de la Commission. Dans les faits, la proposition a déjà été anticipée. *« La plupart des 27 Etats membres le font déjà, que ce soit pour les émissions inférieures ou supérieures à deux ans »* précise-t-elle.

Cette information pourrait être un moyen d'amorcer les émissions communes de dette évoquées par la Commission dans son projet pour les cinq prochaines années. Celui-ci prévoit notamment de créer des émissions, en commun, de dette à court terme – « eurobills » - ou de mutualiser la dette excessive s'agissant de la part supérieure à 60 % du PIB. *« L'information, c'est seulement un point de départ politique. Mais cela peut être utile aux futurs instruments de mutualisation, par exemple pour évaluer les besoins de tel ou tel pays »* explique un analyste de l'unité Stabilité financière et affaires monétaires de la DG ECFIN de la Commission.

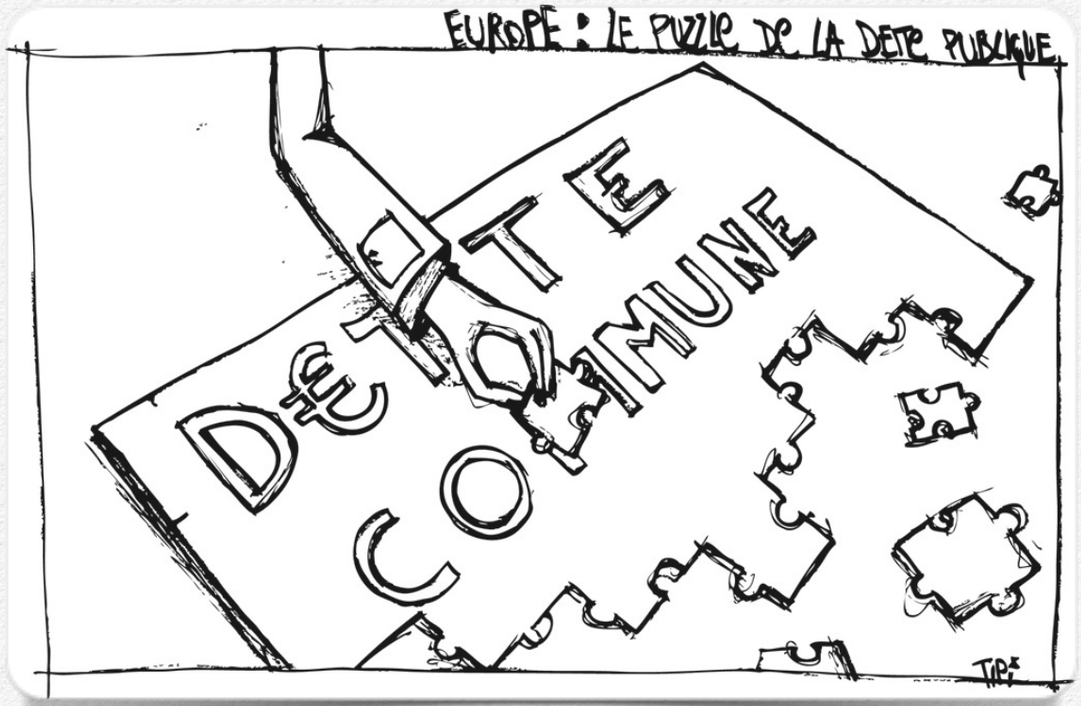

Les Etats de la zone euro vont, dès janvier 2013, informer la Commission de leurs émissions de bons du trésor. Pour certains, il s'agit du premier pas sur le long chemin de la mutualisation. **Dessin Thibault Prévost**

La députée Elisa Ferreira (Socialistes & Démocrates), figure de proue de la mutualisation au Parlement et rapporteure du deuxième texte du two-pack, où elle veut introduire fonds de rédemption et des eurobonds, nuance la portée de cette mesure. *«C'est une première étape, même si elle est très insuffisante. On est là seulement dans la mise en commun d'informations »* glisse-t-elle.

ANTOINE IZAMBARD

* Deux textes qui révisent le Pacte de stabilité.

Des bons du Trésor à géométrie variable

Pour retrouver la confiance des marchés, et contourner l'obstacle des « eurobonds », la Commission propose deux nouveaux outils pour mutualiser la dette des Etats les plus éprouvés de la zone Euro. Mais en distinguant le bon grain de l'ivraie.

Si les « eurobligations » à long terme ont été remisées, faute aujourd'hui de consensus, deux nouvelles pistes ont été lancées par la Commission dans son projet détaillé, le Blueprint. Il s'agit des « eurobills », pour émettre des bons du Trésor à court terme, et d'un « fonds de rédemption », pour la dette dépassant les critères de Maastricht. Le président du Conseil européen, Herman Von Rompuy ne les a pas retenues dans son rapport de début décembre. Mais ces propositions ne sont pas enterrées.

Les eurobills

Les « eurobills » doivent répondre à des besoins de financement des dettes à court terme et seraient remboursés au bout de deux ans maximum. La Commission espère que ces obligations communes puissent garantir aux investisseurs *« un panier d'actifs sûrs »*.

Surveillés par une autorité ad hoc, l'autorité européenne du Trésor, ces eurobills assureraient un remboursement rapide de la part des Etats. En effet, ils seraient prioritaires sur d'autres remboursements, ceux des obligations à moyen et long terme. Pas de risque "d'oublier" - de mettre de côté - son engagement, ce qui rassurerait les Etats "vertueux". C'est une solution médiane entre celle actuelle, qui laisse les Etats gérer seuls leurs émissions d'obligations, et celle évoquée par les partisans d'une Union monétaire forte, prônant l'émission de dette commune à long terme. Les eurobonds, proposés depuis le début de la crise financière, sont désormais des serpents de mer, dont la mise en place se heurte notamment aux craintes des pays empruntant à bas coûts, l'Allemagne en tête.

Le fonds d'amortissement

Appelé aussi « fonds de rédemption » selon le lexique biblique du Conseil économique allemand qui en avait parlé dès 2011, le fonds d'amortissement gèrerait en commun la dette excédentaire.

Il s'agit de celle dépassant les 60% de leur PIB autorisés par le traité de Maastricht. Depuis 1992, les Etats membres du club Euro se sont engagés à ce que leur dette publique n'excède pas ce seuil. La plupart l'ont outrepassé avant, et surtout depuis la crise. Douze pays sur 17 *(voir infographie)* participeraient au fonds mais tous se porteraient garants de ses émissions.

Comprenez : le droit à emprunter aux mêmes taux que, par exemple, la Finlande, se paiera de mesures de rigueur budgétaire longues de plusieurs années.

La Commission préconise en effet que les obligations émises par ce fonds bénéficient d'un *« cautionnement solidaire »*, qui *« conduirait à un coût de financement relativement peu élevé pour les Etats membres participants et allègerait ainsi la charge globale de la dette qui pèserait sur eux »*. Ce qui ferait bénéficier les Etats d'un taux de remboursement faible.

Mais ce pot commun pour la "mauvaise" dette suscite des craintes. Certains membres de la zone Euro ont peur que les pays endettés plus que de raison, bénéficiant de garanties, n'en profitent pour augmenter leurs dépenses. En effet, ils pourraient se financer à plus faible coût que ce qui leur est proposé quand ils sont seuls sur le marché.

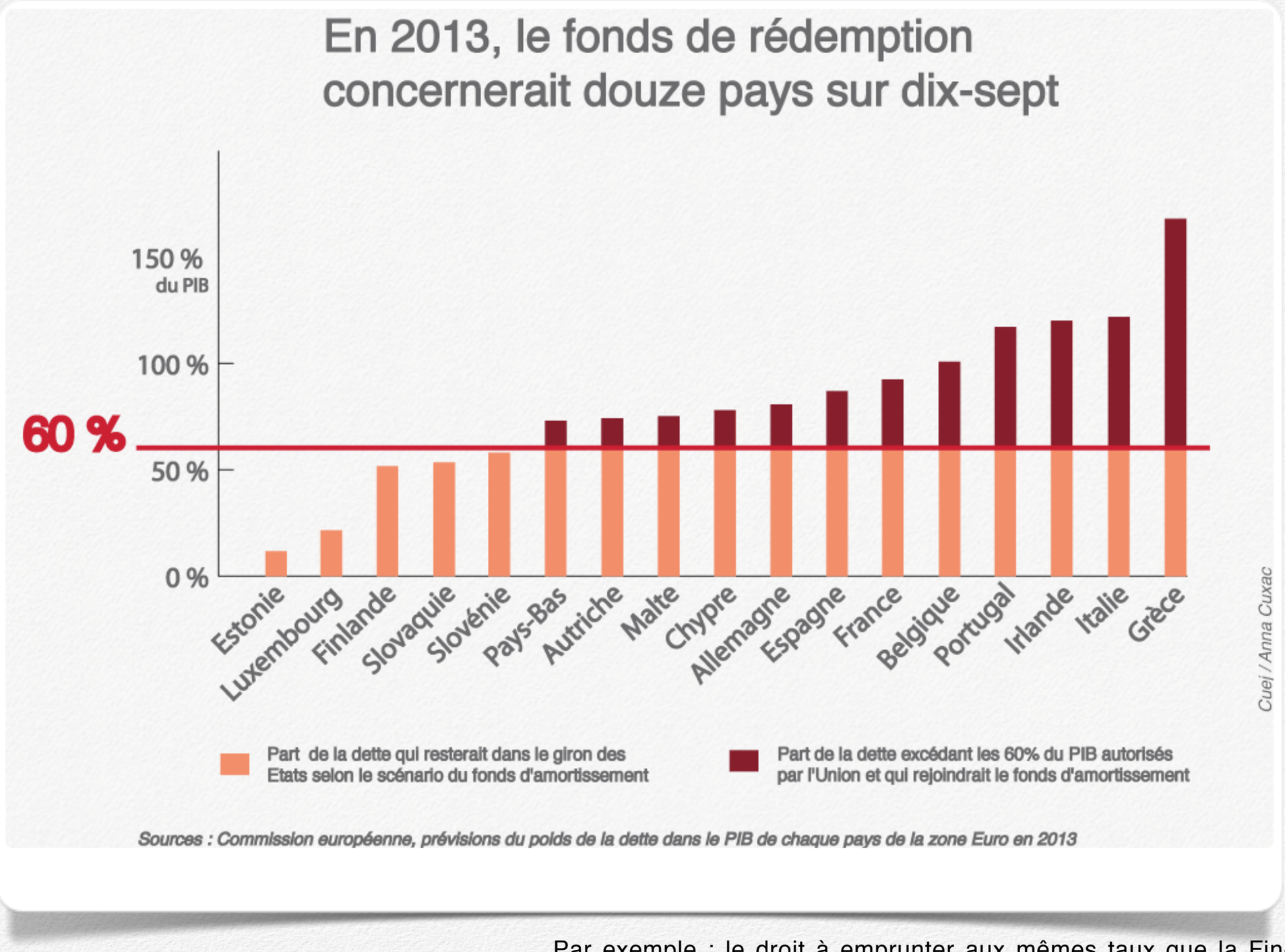

Pour contrer cet éventuel relâchement, la Commission voudrait que la participation au fonds de rédemption soit assortie d'un *« processus d'assainissement budgétaire et de réformes structurelles »* pour chaque Etat. Chacun rembourserait alors *« de façon autonome le montant transféré dans un délai limité »*.

Par exemple : le droit à emprunter aux mêmes taux que la Finlande se paiera de mesures de rigueur budgétaire pendant de nombreuses années.

ANNA CUXAC

Le piège grec ou le coût de la solidarité

Les Grecs continuent de demander des plans d'aide à l'Europe, qui tient toujours le pays sous perfusion. La seule issue à cette crise semble être un effacement partiel de la dette. Un poids qui retomberait sur les épaules du contribuable européen.

Grexit, c'est fini. Pourtant, l'incapacité de la Grèce à faire face à sa dette est un secret de polichinelle. La situation embarrasse le FMI, qui participe à son programme d'aide aux côtés de l'Eurozone. Ses statuts l'obligent à conditionner son assistance financière à l'examen rituel de la soutenabilité de la dette du récipiendaire et le compte, décidément, n'y est pas.

140 milliards d'euros
C'est la part de dette grecque détenue par les Etats de la zone euro.

Voilà pourquoi, Christine Lagarde, depuis six mois, réclame avec insistance à l'Eurogroupe de reconnaître l'impasse, et d'accepter de passer l'éponge sur une partie de la dette grecque, dont ses membres détiennent maintenant l'essentiel. Un aveu de perte impensable pour Angela Merkel, qui affronte des élections en septembre, et qui n'envisage pas d'annoncer la mauvaise nouvelle au contribuable allemand.

Mais résister à la demande du FMI, c'est s'exposer à son retrait, et donc à prendre sa place, c'est à dire sa part du fardeau financier…et devoir en demander l'autorisation au Bundestag. Double impasse.

Pour en sortir, l'Eurogroupe a donc exploré les moyens de faire baisser le taux d'endettement grec, et de permettre à Christine Lagarde de sauver la face cette fois encore.

Et voilà comment neuf mois après le premier et ultime défaut toléré dans l'Eurozone, le Trésor grec en a achevé un second le 12 décembre avec la complicité du FESF. Pour un peu plus de 11 milliards prêtés par le fonds de la zone euro, il a racheté quelque 32 milliards d'euros de sa propre dette, soit la moitié de celle encore détenue par les investisseurs privés, au prix moyen de 33,8 % de sa valeur faciale. L'opération permettra d'effacer quelques points d'endettement relativement au PIB.

Un aveu de perte impensable pour Angela Merkel, qui affronte des élections en septembre, et qui n'envisage pas d'annoncer la mauvaise nouvelle au contribuable allemand.

Premier bénéficiaires de cette opération peu discrète, quelque fonds spéculatifs, bien informés, qui font la culbute. Ils avaient racheté les bons du Trésor émis en mars dernier, et presque immédiatement revendus sur le marché secondaire au cinquième de leur valeur. Premières victimes, les minces couches de capital des banques grecques, fermement invitées à contribuer au succès de cet offre, qui les avaient elles acquis au prix fort.

Effort insuffisant, pourtant. Pour faire bon poids, l'Eurogroupe a également dû consentir à réduire de 1 % ses taux d'intérêt sur les prêts déjà accordés et repousser de 15 ans leurs échéances. Enfin, ses banques centrales nationales reverseront à leurs Trésors les profits réalisés sur les obligations grecques qu'elles avaient acheté à peu de frais pour enrayer la spéculation. Ils seront redirigés vers le

compte sous séquestre qui alimente le remboursement par la Grèce des charges qu'elle doit à ses créanciers publics : les contribuables de la zone euro.

Chère solidarité

Etonnante gymnastique financière, dont l'effondrement du PIB grec effacera les vertus comptables à la première occasion.

Chacun sait qu'il faudra un jour s'y résoudre : la seule issue à cette situation est que les pays européens acceptent d'effacer une partie des 140 milliards d'euros de dette qu'ils détiennent et donc d'inscrire dans leurs dette publique respective une partie des pertes. La solidarité est certes un sentiment honorable. Elle est aussi parfois un engagement coûteux.

QUENTIN THOMAS et MAXIME MEYER

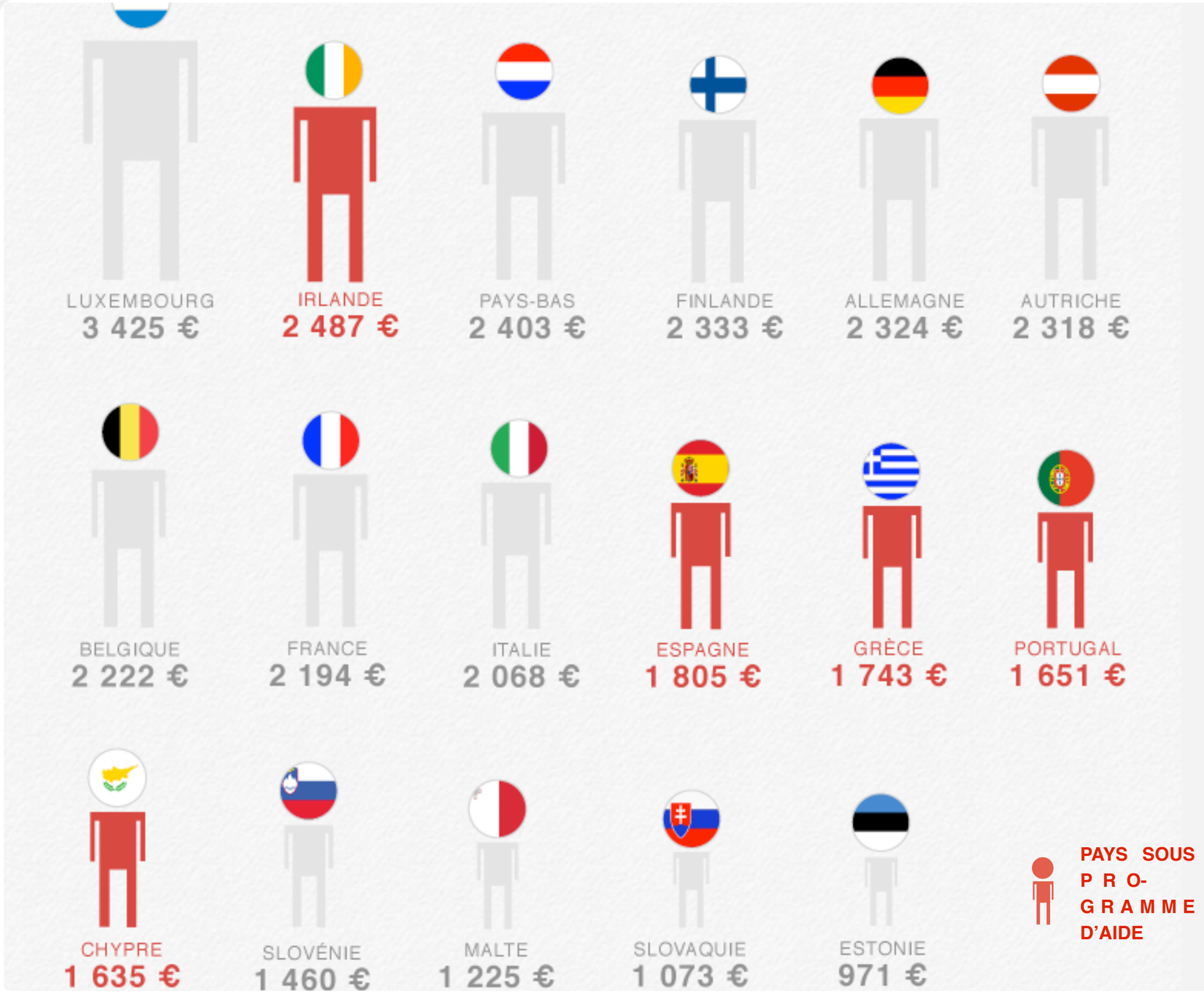

Ce que chaque citoyen de la zone euro pourrait payer pour le MES.

Sources : MES / Eurostat.

Cuej / Anna Cuxac

États expérimentaux

«Pour renforcer la compétitivité des prix, de nouvelles réductions significatives des couts unitaires du travail et des marges de profit excessives sont particulièrement urgentes.»

Peter Praet, membre du directoire de la BCE, Genval, 27 septembre 2012.

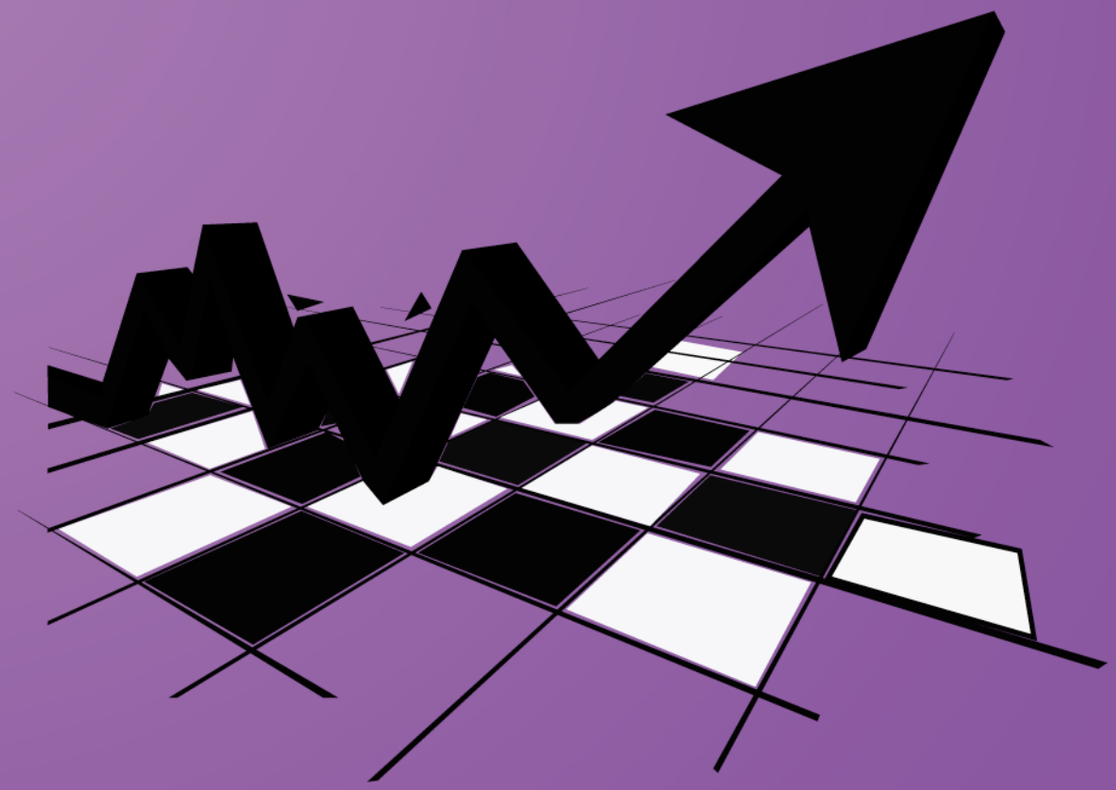

Chapitre 4

États expérimentaux

4.1 «La solution, c'est le fédéralisme» 66

4.2 L'économie parallèle ne connaît pas la crise 70

4.3 L'Angola, salut des Portugais 72

4.4 Irlande : la face cachée des exportations 75

4.5 Les médicaments ou la faim 77

4.6 Des aides financières sous conditions 79

Un euro portugais

L'Union économique s'inscrit sous le signe de la compétitivité. Partie à sa poursuite, l'Europe s'impose des réformes structurelles. Celles-ci visent à orienter les politiques nationales dans des domaines tels que la mobilité professionnelle ou la fiscalité. Le Portugal, l'Irlande et l'Espagne sont les laboratoires de ces mesures contraignantes. Elles ont coût pour les populations : chômage, flexibilité du marché du travail, baisse des aides sociales ou encore augmentation des impôts. Face à cette situation qu'ils ne cautionnent pas, les peuples de ces pays expriment leur colère et empruntent des chemins alternatifs.

•••

Patrick Artus : « La solution, c'est le fédéralisme »

PARIS - Directeur de la recherche chez Natixis, Patrick Artus nous livre son point de vue sur les racines économiques de la crise de la zone euro et les remèdes à y apporter.

Pour vous, la crise de la zone euro n'est imputable ni aux banques ni à la dette publique. Vous l'attribuez aux déséquilibres de compétitivité produits par l'union monétaire...

Dans une zone monétaire, il existe des hétérogénéités : la première, normale, vient des spécialisations productives différentes. Les pays du « nord » par exemple l'Allemagne, l'Autriche ou la Belgique sont industriels et les pays du « sud », l'Espagne, la Grèce, le sud de l'Italie, le Portugal ou même la France, produisent des services. Cette hétérogénéité normale existera toujours : on ne peut pas la corriger. Un deuxième type d'hétérogénéité vient des coûts excessifs. Elle est anormale. On peut la corriger progressivement.

> *La cause profonde de la crise de la zone euro, c'est bien l'hétérogénéité de ses Etats membres.*

La crise bancaire, liée en général aux bulles immobilières n'est pas la cause profonde de la crise de l'Eurozone. Regardez l'Espagne : lorsqu'on aura réparé complètement ses banques, il restera un pays avec très peu d'industries, donc incapable d'équilibrer son commerce

Le siège de Natixis n'est qu'à quelques encablures du ministère de l'Économie et des Finances. **CUEJ / M.D**

extérieur sans une forte récession, sans une dépression du pouvoir d'achat. La cause profonde de la crise de la zone euro, c'est bien l'hétérogénéité de ses Etats membres.

Selon vous, la turbulence durable que nous traversons en ce moment est une crise de balance des paiements interne à l'union économique et monétaire. Comment rétablir l'équilibre ?

Les pays industriels ont des excédents extérieurs et les pays peu industriels ont des déficits extérieurs. Si vous avez un déficit extérieur

vous devez vous endetter continuellement et si vous le faites, vous êtes en crise : votre dette extérieure est beaucoup trop importante. La crise de la zone euro, c'est la crise de l'accumulation de dettes extérieures dans les pays désindustrialisés. Il y a deux façons de corriger cela.

> *Si un pays reçoit des transferts qui financent son déficit extérieur, il n'accumule pas de dette extérieure. C'est une situation tenable dans le long terme.*

La première solution, c'est l'ajustement par l'appauvrissement des pays déficitaires. C'est celle que nous utilisons en ce moment, qui consiste à mettre en récession très profonde les États peu industriels. Ces pays connaissent des chutes de demande, des chutes de consommation et donc importent moins. Ils rééquilibrent leur commerce extérieur. Mais c'est une façon épouvantable de le faire. La seconde solution c'est l'ajustement par la mise en place progressive d'une structure fédéraliste. Elle passe par des transferts des pays excédentaires vers les pays déficitaires. Si un pays reçoit des transferts qui financent son déficit extérieur, il n'accumule pas de dette extérieure. C'est une situation tenable dans le long terme.

3 000 milliards d'euros : c'est ce qu'a déjà prêté l'Allemagne aux pays du sud de l'Europe depuis la création de la monnaie unique.'

Si vous voulez une union monétaire entre des pays qui ont des structures économiques extrêmement différentes, vous devez mettre en place le fédéralisme d'une façon ou d'une autre... La réflexion qu'il faut avoir en Europe c'est comment mettre en place une forme de fédéralisme et sous quelle forme ce fédéralisme est politiquement acceptable dans les opinions des pays ?

Et la sortie de la zone euro n'est ce pas une solution alternative ?

D'un point de vue normatif, la sortie ou l'explosion de l'euro est totalement catastrophique aussi bien pour les pays du « nord » que pour les pays du « sud ».

Pour que dévaluer soit utile, il faut avoir une industrie importante parce que la dévaluation sert à exporter davantage en étant plus compétitif. Mais si vous n'avez pas d'industrie, vous n'allez pas exporter davantage. Par contre en dévaluant, vous allez importer plus cher. Les pays qui profitent d'une dévaluation sont les pays suffisamment industriels. Les pays désindustrialisés qui ont des grosses importations sont de ce fait les perdants d'une dévaluation.

Si l'euro éclate, les pays du « nord » vont eux, perdre leur compétitivité. Mais ils vont surtout perdre ce qu'ils ont prêté aux pays du « sud ». N'oublions pas que l'Allemagne a prêté 3000 milliards d'euro aux pays du sud depuis la création de l'euro.

En pratique la sortie de la zone euro peut arriver : en Espagne, il y a 30% de chômage. Un gouvernement désespéré, populiste, peut décider d'essayer de dévaluer pour échapper au chômage de masse.

Pourtant, même les pays qui sont dans des situations économiques désespérées, comme la Grèce, ne suggèrent pas de sortir de la zone euro : ils ont bien compris que s'ils dévaluaient, la seule chose qui se passerait c'est qu'ils devraient payer tout plus cher.

Entre bénéficiaires et déficitaires, où situez-vous la France ?

Nous ne sommes pas du tout dans un entre-deux : la taille de notre industrie par rapport au total de l'économie est plus petite qu'en Espagne. Seule la Grèce est moins industrielle que nous. Nous sommes

complètement désindustrialisés : l'industrie en France c'est 11% du PIB. En Allemagne c'est 21%, en Irlande 30 %, en Finlande 27 % et en Espagne c'est 12 %. Cette industrie française n'est plus capable de satisfaire la demande intérieure, ce qui fabrique un déficit extérieur qui est lui même en train de fabriquer de la dette extérieure. Ce processus étant récent, cette dette extérieure n'inquiète pas les prêteurs, pour l'instant. Mais la dynamique est bien la même que celle qui a commencé il y a 15 ans en Espagne ou en Grèce.

11% c'est le poids de l'industrie dans l'économie française.

Pourquoi est-elle épinglée une seconde fois par la Commission pour ses déséquilibres macro-économiques ?

La France est le seul pays où il n'y a pas d'amélioration des comptes extérieurs, au contraire. Nous avons un problème de capacité de production dans l'industrie et il n'a pas commencé à être résolu : nous n'améliorons pas notre compétitivité et nous sommes toujours dans cette dynamique où l'industrie est de moins en moins capable de satisfaire la demande.

> *Depuis la création de l'euro, la demande en France pour les produits industriels a augmenté de 60 %.*

Il y a un chiffre terrifiant : depuis la création de l'euro, la demande en France pour les produits industriels a augmenté de 60 % et la production industrielle a baissé de 5%. On a donc une incapacité complète à produire ce que les Français veulent consommer et ceci s'aggrave. La Commission a donc parfaitement raison.

Propos recueillis par Mathilde Dondeyne et Lucie Marnas.

Patrick Artus a co-écrit avec Isabelle Gravet : « La crise de l'euro. Comprendre les causes. En sortir par de nouvelles institutions ». **Armand Colin, Paris, 2012.**

L’économie parallèle ne connaît pas la crise

LISBONNE - Travail au black, fraude fiscale... Durement frappée par l’austérité, la jeunesse portugaise trouve des solutions pour garder un niveau de vie correct.

« *J'ai eu plusieurs boulots, toujours avec des contrats. Aujourd'hui, je ne déclare pas tout. Et je vis mieux*. » Petite brune toujours souriante, Ana, 29 ans, travaille depuis deux mois dans une salle de concert alternative du Bairro Alto, le quartier nocturne de Lisbonne. Ce job, c'est sa façade légale. Celui pour lequel elle paye des impôts. A côté, elle a deux autres emplois, non déclarés.

Une situation qu'elle n'avait jamais envisagée. Pendant toutes ses études de paysagiste, cette jeune Portugaise croit en son avenir. Car en 2007, le taux de chômage oscille entre 8 et 9 %. Après sept ans d'étude, c'est la désillusion. Deux mois après l'obtention de son diplôme, elle intègre un bureau de paysagistes. Une expérience qui tourne court. Plus de cinquante heures par semaine et des conditions de travail qui ne lui conviennent pas : Ana reste deux mois dans le bureau lisboète et s'en va.

La suite, c'est la situation typique d'un jeune en galère quand le marché de l'emploi se contracte. Pendant plus d'un an, Ana enchaîne plusieurs boulots, tous sans rapport avec sa formation. Elle tente alors un retour à ses amours. « *Grâce aux indemnités du chômage (900€ par mois pendant un an), j'ai pris le temps de chercher un travail dans ma branche* », explique-t-elle le regard désabusé. Nous sommes en 2010. Le Portugal a été touché de plein fouet par la

Avec la crise, l’argent liquide est préféré dans les transactions. **CUEJ / T.P**

crise. Ana prend tout juste conscience du désastre économique dans lequel se trouve son pays. Rien ne s'offre à elle. Une foultitude de CV envoyés pour un résultat proche du néant : un seul entretien d'embauche en un an.

20 heures par semaine pour 300 euros. Elle y reste six mois, le temps de perdre 10 kg.

Ses allocations se terminent, elle reste trois mois sans revenu. L'angoisse cède la place au vertige. « *J'étais partie de chez mes parents après mes études. Je ne voulais absolument pas rentrer à la maison. Pourtant j'ai commencé à y penser. Sérieusement.* » Retour à la case travail temporaire. Cette fois, c'est un job de vendeuse dans une grande chaîne espagnole de textile qu'elle décroche. 20 heures par semaine pour 300 euros. « *C'était le prix de mon loyer* » ! Elle y reste six mois, le temps de perdre 10 kg.

Des affaires qui arrangent tout le monde

C'est le tournant. L'entrée dans la fraude. Un chemin qu'emprunte une partie de sa génération, la geração à rasca (« *génération à la traîne* »). Selon l'Institut national des statistiques, 18 % des 25-

34 ans actifs sont actuellement au chômage, soit près de 240 000 personnes. Ana ne déclare pas son loyer depuis près de trois ans. Un arrangement qui fait tout aussi bien ses affaires que celles de son propriétaire, puisqu'ils évitent de s'acquitter des taxes d'habitation et foncière.

> *Une fois payés les impôts, les cotisations à la sécurité sociale et le loyer, son compte en banque est à sec.*

Son poste dans la salle de concert est le seul déclaré. Rémunéré 600€ par mois, à peine plus que le salaire minimum (566€). Une fois payés les impôts, les cotisations à la sécurité sociale et le loyer, son compte en banque est à sec.

Elle participe aussi à la production d'un spectacle dans une école de danse. Une aubaine qui lui rapporte 450 euros par mois en cash, non déclaré. Pour l'instant, sa mission ne dure que deux mois, mais elle s'attend à une prolongation. Elle vient aussi de rejoindre un collectif d'artistes-artisans qui fabrique divers meubles et textiles de maison. Chacun gagne ce qu'il vend. Sans déclarer la vente, payée en liquide, évidemment.

Le travail au noir renaît aujourd'hui au Portugal. Il y a trente ans, « *les Portugais étaient déjà des champions de la fraude et de l'évasion fiscale* », rappelle Joao Cesar das Neves, professeur d'économie à la *Católica Lisbon School of Business and Economics*. Avec l'entrée dans l'Union européenne, le gouvernement a fait la chasse aux fraudeurs. Un réseau informatique moderne et efficace conjugué à une situation économique plus prospère a régularisé la situation.

Les années 2000 sont celles de la légalité fiscale. Jusqu'en 2009 et l'émergence de la crise au Portugal. Augmentation vertigineuse des taxes, marché du travail obstrué, allocations chômage réduites, il n'en fallait pas tant pour rappeler aux Portugais que l'économie existe aussi en dehors du schéma formel. Selon une étude de l'Université de Porto, l'économie souterraine pèserait 40 milliards d'euros, soit 24,8 % du PIB en 2010, contre 9,3 % en 1970. Pour l'Etat, c'est autant d'argent qui disparaît pour renflouer ses caisses. Une véritable entrave au remboursement du déficit exigé par la Troïka.

24,8%

du PIB : ce serait le poids de l'économie parallèle en 2010 selon une étude.

Dans la salle de concert pour laquelle elle travaille, Ana explique que toutes les affiches sont réalisées au noir. Par une entreprise déclarée et reconnue, mais qui apprécie aussi être payée en cash, pour des productions en sous-main, afin de contourner une TVA qui est passée de 21 % à 23 % en 2011, sur les produits de consommations courantes. Il devient de plus en plus difficile de payer par carte bancaire dans les petits établissements portugais. Dans un restaurant traditionnel de la place Dom Pedro IV, en plein centre, on nous explique gentiment que la carte bleue n'est acceptée qu'à partir de 20€. On préfère éviter de payer des taxes inutiles et voir circuler les billets.

> *Les impôts vont encore augmenter, je ne vois pas comment les gens vont pouvoir tenir.*
> **Ana, trois emplois non déclarés**

L'année 2013 s'annonce cruciale pour les Portugais qui la redoutent tel un fléau. « *Les impôts vont encore augmenter, je ne vois pas comment les gens vont pouvoir tenir* » lance Ana. Le ministre des Finances, Vitor Gaspar, a d'ors et déjà annoncé que le taux moyen d'imposition passera de 9,8 % en 2012 à 13,2 %. De quoi encore alimenter la fraude qui s'est, elle, rarement aussi bien portée.

MAXIME COLTIER et THIBAUD MÉTAIS

Les Portugais cherchent leur salut en Angola

Face au chômage, l'exil est une solution de plus en plus courante pour de nombreux Portugais. L'Angola, ancienne colonie, investit des centaines de millions d'euros dans l'économie du pays et redevient une destination de choix.

La file d'attente devant le consulat général de l'Angola ne désemplit pas. Pendant 5 heures, des dizaines de portugais tentent d'obtenir un visa pour quitter le Portugal, direction Luanda, la capitale de ce pays d'Afrique où l'argent coulerait à flot.

Dans la file, Soraia attend patiemment son tour. Cette productrice théâtrale de 28 ans a trouvé un emploi en Angola. Elle commencera en janvier mais n'a qu'un visa touristique : « *Je compte bien trouver le moyen de le prolonger pour rester sur place autant que possible.* » Silvano Miguel est lui, né en Angola mais l'a quitté enfant. À 37 ans, il s'apprête à retourner dans un pays qu'il n'a pas revu depuis 23 ans : « *Ici, il n'y a plus rien. Avec la crise, autant repartir là-bas* ».

4e **partenaire commercial** : c'est le rang qu'occupe l'Angola vis-à-vis du Portugal.

Des Portugais comme eux, il y en a des dizaines de milliers. Leur envie de départ témoigne des difficultés du quotidien, de la totale perte de confiance dans l'avenir de leurs pays et surtout du rôle que joue désormais l'ancienne colonie dans l'économie portugaise.

Tous les matins, des dizaines de Portugais tentent d'obtenir un visa pour l'Angola. **CUEJ / TM**

L'Angola est aujourd'hui le quatrième partenaire du Portugal, aussi bien pour les exportations que les importations. Au premier semestre 2012, il a investi quelques 233 millions d'euros au Portugal. Une augmentation de 405% par rapport à la même période en 2011. Cette richesse, le pays la tient du pétrole. C'est le troisième producteur africain d'or noir.

Toute cette manne financière est concentrée dans les mains de l'élite angolaise, proche du président en poste depuis 1979, José Eduardo dos Santos. Sa fille aînée, Isabelle dos Santos et Sonangol, la socié-

Le monument aux découvertes date de l'époque du dictateur Salazar. Construit. Au bord du Tage, il glorifie les grands explorateurs qui ont donné au Portugal son Empire. **CUEJ / TM**

té pétrolière nationale de l'Angola, sont les principaux acteurs de ces investissements au Portugal.

Avec la crise qui frappe le pays, le schéma est souvent le même : discrètement, les capitaux angolais investissent les conseils d'administration des banques portugaises et attendent. Attendent un besoin de refinancement pour renégocier, à des prix très avantageux, une participation plus importante, jusqu'à avoir une position dominante dans le groupe. Sonangol est ainsi devenu l'actionnaire principal de la première banque privée du Portugal, Millenium BCP. Cela a permis à cette banque, qui a bénéficié d'une aide publique de 3,5 milliards d'euros, d'augmenter son capital de 500 millions d'euros. Idem pour la banque BPN, sauvée de la faillite par l'Etat portugais pour 5 milliards d'euros et rachetée pour 40 millions d'euros par la banque BIC Angola, dont Isabelle dos Santos possède 25%.

Si les banques portugaises sont doucement mais sûrement investies par l'Angola, d'autres secteurs sont aussi visés. Galp Energia est détenue à 33% par le holding Esperanza, co-propriété d'Isabelle dos Santos et de Sonangol. La fille aînée du président angolais possède également 15% de ZON, un des principaux acteurs des télécommunications portugaises. D'autres noms, toujours proches du président José Eduardo dos Santos, sont souvent cités. C'est le cas de Manuel Vicente, ancien directeur général de Sonangol et actuel vice-président de l'Angola, mais aussi du général Hélder Vieira Dias, plus connu sous le nom de Kopelipa, ministre d'Etat et chef du cabinet militaire du président angolais. Il est propriétaire de deux vignobles importants au Nord du Portugal mais également le quatrième actionnaire de la BIG, une autre banque portugaise.

> *Ces investissements se font essentiellement via des intermédiaires et des compagnies offshores.*
> ***Pedro Seabra, spécialiste des relations internationales***

Pour Pedro Seabra, spécialiste des relations entre l'Angola et le Portugal à l'Institut portugais des relations internationales et de la sécurité (IPRIS), il existe d'autres rumeurs d'achats : « *Des palaces, des couvents, des collections d'arts. Mais ces rumeurs n'ont jamais été confirmées, notamment parce que ces investissements se font essentiellement via des intermédiaires et des compagnies offshores* ». L'opacité des fonds investis commence a soulever de nombreuses interrogations, de la part des Portugais et du FMI, qui regarderaient d'un oeil suspicieux les activités de Sonangol.

La grande braderie des bijoux de familles

La classe politique portugaise, elle, encourage tous ces investissements. Pedro Passos Coelho, premier ministre portugais déclarait, en novembre 2011 lors d'une visite à Luanda, que « *le capital angolais* [était] *bienvenu* ».

> *Pour renflouer les caisses de l'État, le gouvernement n'hésite pas à brader ses entreprises nationales, des bijoux de familles, à des pays comme le Brésil et la Chine.*

Mais les capitaux venus d'ailleurs le sont également. Pour renflouer les caisses de l'État, le gouvernement n'hésite pas à brader ses entreprises nationales, des bijoux de familles, à des pays comme le Brésil et la Chine.

La compagnie aérienne TAP devrait être vendue très prochainement au richissime investisseur brésilien-colombien German Efromovich. Avant ça, 21,5% de la compagnie nationale Electricidad da Portugal (EDP) ont été vendus au groupe chinois Three Gorges pour 2,7 milliards d'euros. Le réseau électrique du Portugal, REN, a aussi été vendu à 40% au Chinois State Grid ainsi qu'au groupe omanais Oman oil.

78 **milliards d'euros**: c'est le montant du prêt accordé par la Troïka au Portugal en 2011

Avec ce plan de privatisations, l'État espère rembourser une partie du prêt de 78 milliards d'euros accordé au printemps 2011 par la Troïka. 5 milliards d'euros ont déjà été récoltés en 2012. Mais toutes ces privatisations provoquent d'importantes restructurations, de nombreux licenciements au seins des entreprises, et la colère des Portugais. En septembre et novembre, pour la première fois depuis 30 ans, ils sont descendus massivement dans la rue.

Dans un pays habitué à ne pas faire de vague, le sentiment d'exaspération est de plus en plus palpable chez la plupart des citoyens, menacés par un chômage galopant à 16%, fatigués de payer plus de taxes et de voir leur salaire se réduire comme peau de chagrin. Les graffitis anti-austérité commencent à recouvrir les murs de Lisbonne et les mouvements de précaires indignés se multiplient. Certains parient que toute cette colère accumulée finira par éclater en 2013 alors que le plan d'austérité va se durcir encore : de nouvelles hausses d'impôt et des réductions dans le budget de l'Etat ont d'ores et déjà été annoncées Une colère que l'argent angolais, chinois ou brésilien aura du mal à calmer.

MAXIME COLTIER et THIBAUD MÉTAIS

GALP, l'ancienne compagnie pétrolière nationale symbolise la vente des bijoux de famille du Portugal à des sociétés privées. **CUEJ / MC**

Irlande : la face cachée du bon élève

DUBLIN - L’austérité doperait l'Irlande qui retrouve un semblant de croissance dynamisée par les exportations. Elle la doit surtout aux arbitrages fiscaux des multinationales, qui s’installent à Dublin et Cork pour bénéficier des très faibles taux d'imposition.

Entre tours flambant neuves et anciens entrepôts en cours de rénovation, le quartier des docks à Dublin présente un véritable paradoxe. C'est là que les géants américains de l'Internet, tels Yahoo ou Google, ont choisi de s'établir.

Au total, les nouvelles technologies emploient 70 000 personnes en Irlande.

Dans le hall du quartier général européen de Google, les couleurs acidulées sont partout présentes, des meubles au logo. La réceptionniste mâche du chewing-gum. La crise, ici, on ne connaît pas. « *Nos salaires n'ont pas diminué,* explique Joao, un directeur de clientèle portugais. *Et les revenus de Google viennent de la publicité, ce qui lui a évité d'être fortement touché par la crise.* » Avec ses exportations qui ont dépassé les 10 milliards d'euros l'an dernier – ce qui fait de la multinationale la première entreprise exportatrice du pays – Google est présenté en exemple par le gouvernement irlandais. Au total, les nouvelles technologies emploient 70 000 personnes en Irlande.

Mise sous programme depuis novembre 2010, l'Irlande a dû réduire ses dépenses publiques en coupant notamment dans les allocations chômage et vieillesse ou encore le salaire minimum. La baisse du coût du travail était notamment destinée à améliorer la compétitivité. Aujourd'hui, Dublin, est saluée par la Troïka (FMI, Commission et Banque centrale européenne) pour ses bons résultats en matière d'exportation. « *L'Irlande attire les investisseurs grâce à sa taxe sur les sociétés, une main d'oeuvre formée, sa localisation au sein de l'Union européenne et sa qualité de production* », analyse Matt Moran, directeur de PharmaChemical Ireland, lobby défendant les intérêts des laboratoires pharmaceutiques.

Yahoo fait partie de ces entreprises des nouvelles technologies à qui profite le système fiscal irlandais. **CUEJ/ MC**

« L'Irlande, un paradis fiscal »

Des arguments balayés par Constantin Gurdiev, professeur d'économie à Trinity College : « *Les entreprises pharmaceutiques sont là pour faire de l'évasion fiscale. Dans les faits, l'Irlande constitue un paradis fiscal.* »

Officiellement, l'Irlande taxe les revenus et les plus-values des sociétés à 12,5%, un des taux les plus bas d'Europe. En Grande-Bretagne, le premier partenaire commercial de l'Irlande, les entreprises sont prélevées à hauteur de 24%. En France, cet impôt s'élève à 33%. Mais en Irlande ce taux peut être abaissé à 2,5%, grâce au procédé dit du « double Irish » qui repose sur la propriété intellectuelle. Il suffit à une entreprise américaine de déposer la propriété intellectuelle de ses brevets dans sa filiale irlandaise. Le groupe transfère ses bénéfices à cette filiale, bénéfices qui sont ensuite basculés vers une filiale irlandaise, mais située cette fois-ci dans un autre pays tels que les Bahamas – une loi irlandaise permet en effet de ne pas taxer une compagnie irlandaise dont les dirigeants sont basés à l'étranger.

Grâce à ces transactions financières, Google n'a ainsi payé que 2,4% d'impôt entre 2007 et 2009.

Les entreprises des nouvelles technologies bénéficient de ce tour de passe-passe : Google n'a ainsi payé que 2,4% d'impôt entre 2007 et 2009. Mais elles ne sont pas les seules.

La valeur ajoutée du Viagra

L'industrie pharmaceutique a fortement bénéficié du double Irish. Le pays aux quatre millions et demi d'habitants a attiré huit des dix plus grandes entreprises pharmaceutiques mondiales, tels que Johnson&Johnson, Pfizer, et même les français Sanofi et Servier. Le Prozac, le Viagra ou encore le Lipitor, utilisé dans le traitement du cholestérol - le médicament le plus vendu dans le monde - sont produits sur l'île. Ils sont ensuite exportés à 85% vers l'Union européenne. Ce secteur, qui emploie 22 500 personnes, est aujourd'hui le plus gros exportateur de l'île, avec 55 milliards d'euros de médicaments exportés prévus pour 2012.

55 milliards d'euros : Soit le poids des exportations du secteur pharmaceutique en Irlande.

« *Pour fabriquer le Viagra, Pfizer fait arriver par bateau tous les matériaux*, développe Constantin Gurdiev. *Ils sont assemblés en Irlande et le cachet est ensuite mis en boîte. Quelle est la valeur ajoutée d'une telle opération ? C'est probablement moins d'un centime d'euro. Quatre-vingt-dix-neuf centimes d'euro du Viagra viennent de la recherche et développement, des tests de mise en circulation. Ce n'est absolument pas fait en Irlande. Ce que fait Pfitzer, c'est de tout facturer comme si c'était fait ici.* »

Un équilibre précaire

Mais le pari du gouvernement irlandais est risqué. L'industrie pharmaceutique entre en crise avec l'expiration de nombreux brevets. Celui du Lipitor a expiré en novembre 2011. « *Il y a eu l'année dernière et cette année 150 emplois de perdus chez Pfizer à cause de la perte de cette licence,* détaille Alan O'Leary, responsable de la branche pharmaceutique du syndicat SIPTU. *Le brevet du Viagra va expirer dans deux ans. Nous espérons que l'entreprise aura d'autres médicaments à produire en remplacement.* »

Le lien entre baisse du coût du travail et exportation, tant vanté par la Troïka, ne s'est pas vérifié en Irlande. Dans la pharmacie, le coût du travail n'a pas baissé et reste élevé. Le salaire moyen s'élève à 38 000 euros par an, contre 35 000 euros il y a deux ans. En revanche, la fonction publique et le bâtiment, principaux secteurs touchés par les baisses de salaire, sont peu ou pas exportateurs. Quant au taux de chômage, il s'élève à 14,6 % en novembre - environ 400 000 demandeurs d'emploi.

MATHILDE COUSIN

Contactés, Google et Pfizer n'ont pas donné suite à nos questions.

« Si je continue à prendre mes médicaments, je meurs de faim »

A Barcelone, les hôpitaux publics subissent de plein fouet les coupes budgétaires du gouvernement régional. Les Catalans doivent payer davantage pour leurs soins. Reportage à l'hôpital de Sant-Pau.

« Passe, signe, et implique-toi dans lutte». Impossible d'éviter le grand panneau, dans le hall de l'hôpital public de Sant Pau de Barcelone, derrières les portes d'entrée que tapissent une multitude de pancartes de protestation. Une marée blanche de médecins invite à signer une pétition déclarant «non aux coupes budgétaires dans la santé. Pour une santé publique et universelle ».En quelques semaines, ce sont des milliers de patients qui l'ont signé. Une dizaine de tentes ont été dressées à l'entrée de l'hôpital, dont la partie historique est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco

> *La vingtaine de blocs opératoires sont dorénavant fermés l'après-midi. Les salaires ont été réduits. Il n'y aura pas de prime de Noël cette année..*

Dans l'immense complexe hospitalier, où 75.000 patients se pressaient par jour, les soins ne tournent plus qu'au ralenti, quand ils n'ont pas arrêtés. 84 lits sur 644 ont déjà été supprimés, l'activité des services de radiothérapie et de radiologie a été réduite. La vingtaine de blocs opératoires sont dorénavant fermés l'après-midi. Les salaires ont été réduits. Il n'y aura pas de prime de Noël cette année.

Les régions autonomes d'Espagne se sont engagées dans une politique draconienne de réduction des dépenses de santé publique pour atteindre les objectifs promis par le gouvernement de Madrid à l'Union européenne – à hauteur de 7 milliards d'euros.

« **Un droit universel et humain** »

Mais cette politique a entraîné une hausse du coût de la santé pour les Espagnols. Carmen, retraitée de 65 ans, en fait l'expérience. Elle est là, tous les jours, pour soutenir la révolte. Opérée de plusieurs cancers et atteinte de la maladie de Parkinson, elle doit prendre huit médicaments différents tous les jours.

Depuis le 20 avril, le gouvernement national l'oblige à payer 10 % de sa facture de médicaments, alors que les retraités ne payaient rien avant. Depuis le mois de juin s'y ajoute une taxe exclusivement catalane d'un euro pour chaque boîte de médicaments de plus de 1,67 euro. Une mesure qui devrait rapporter une centaine de millions d'euros.

Le système de santé relève largement des compétences du gouvernement catalan. ***CUEJ / YT***

« *Si je continuais à prendre mes médicaments, je mourrais de faim* », assure Carmen. Depuis plus de quatre mois, elle est « en grève » de médicaments. « *Je ne peux pas me les payer, et je ne veux pas non plus.* » Elle estime avoir assez payé d'impôts toute sa vie pour ne pas devoir payer la santé, « *un droit universel et humain* ». Elle héberge ses deux enfants et son petit-fils, tous sans emploi, vivant de sa pension de retraite.

> *Si je continuais à prendre mes médicaments, je mourrais de faim. Je ne peux pas me les payer, et je ne veux pas non plus.*
> **Carmen, 65 ans**

Une privatisation massive

Endettée, la Catalogne a opté pour une privatisation massive du système de santé et pousse la population vers les mutuelles privées. Le journal El Pais rappelle que dans les cinq prochaines années, le système sera éclaté en 22 entreprises filiales, ouvertes à tous types d'accords avec le secteur privé.

Ces quatre dernières années, les dépenses de santé privées ont augmenté de 15,7 % et représentent 37,7 % des dépenses de santé totale de la Catalogne. C'est plus que la moyenne des dépenses de santé privées en Espagne (26,4 %).

En Catalogne, en plus de la taxe d'un euro imposée sur chaque boîte de médicaments depuis le mois de juin, dans certains hôpitaux, les familles doivent maintenant payer jusqu'à 70 euros par jour pour une chambre dotée d'un canapé-lit.

La région a enregistré une suppression de 25 % de ses lits et de 50 % des blocs opératoires. Les délais pour consulter un spécialiste ont quant à eux augmenté de 41 %. Selon l'union générale des travailleurs de Catalogne, plus de 7000 personnes pourraient perdre leur emploi dans le système de santé public catalan dans les prochains mois.

Les services et le personnel hospitalier figurent parmi les cibles principales des économies budgétaires. **CUEJ / YT**

En attendant, l'hôpital de Sant Pau se prépare à plusieurs mois de lutte, «même des années s'il le faut», clame le personnel. A leur rythme, d'autres hôpitaux de la ville suivent le mouvement.

YOLÈNE THOREZ

Les « contrats de partenariat », des aides financières sous conditions

A l'horizon 2013-2014, la Commission pourrait imposer aux pays de la zone euro des réformes structurelles inspirées des protocoles d'accord avec les pays sous programme.

La « gouvernance » de l'Eurozone aurait-elle trouvé l'instrument idoine pour obliger ses Etats membres à respecter ses recommandations ? Un outil innovant issu du « projet détaillé » de la Commission a en tout cas trouvé preneur dans le rapport des quatre présidents présenté au Conseil européen par Herman Van Rompuy : l'ICC, ou instrument de compétitivité et de convergence.

Engager des réformes douloureuses

L'idée est de doter l'Eurozone d'un fonds spécifique, abondé par ses membres, destiné à les aider à engager des réformes douloureuses dans les domaines relevant des compétence exclusives de leurs parlements.

Cette incitation au comportement vertueux viendrait se loger dans le semestre européen, au point exact ou le Mécanisme d'alerte sur les déséquilibres macro-économiques intervient aujourd'hui pour préconiser l'examen approfondi des pays qui débordent trop de la norme. La nouveauté, c'est aussi que cet examen serait désormais obligatoire pour tous. Il permettrait à la Commission de pénétrer profondément sur les terrains litigieux, comme l'organisation du marché du travail, la viabilité des systèmes de retraite, ou celle du système de santé, pour établir « sur mesure », un programme de réformes.

A Strasbourg, le 11 décembre 2012, les syndicats du bâtiment manifestent contre la concurrence sociale pratiquée par le droit du travail allemand. ***CUEJ/EG***

A l'instar des protocoles d'accords passés avec les pays sous programme d'assistance, un échéancier, des rapports réguliers d'exécution, et des missions de contrôle exercés par Bruxelles complèteraient le dispositif d'accès à la contrepartie financière.

Autre innovation : ces programmes donneraient lieu à la signature de « contrats bilatéraux », de droit communautaire, engageant juridiquement les États. Une disposition chère à Angela Merkel, qui permettrait d'introduire la pression d'un recours devant la Cour de justice de l'Union sur ceux qui imagineraient pouvoir faillir à leurs engagements.

Cerise sur le gâteau : l'introduction de cet outil ne requiert aucune modification des traités. L'appui sur l'article 136 de celui de Lisbonne, et sur ceux qui forment la base du pacte de stabilité révisé, permet au Conseil et au Parlement d'en faire un simple appendicule aux obligations spécifiques à la zone euro. Autant d'éléments qui rendent sa création possible d'ici juin 2014. L'objectif visé par Barroso et Van Rompuy.

RAPHAËL BADACHE

L'embarras du choix

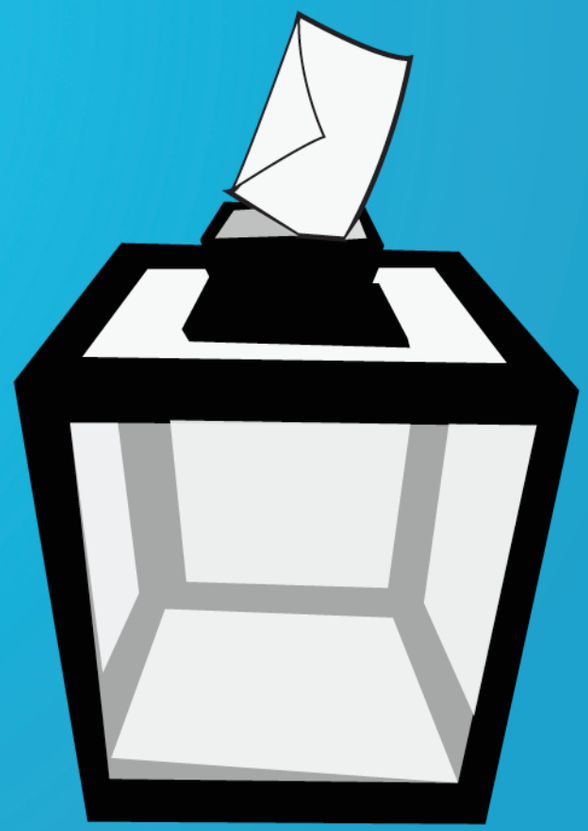

«L'idée que l'euro est une monnaie sans État est selon moi erronée. L'euro est la monnaie d'un État, mais d'un État dont la structure décisionnelle n'est pas encore clairement définie.»

Benoît Coeuré, membre du directoire de la BCE, Paris, 1° décembre 2012.

Chapitre 5

L’embarras du choix

5.1 Deux chemins pour un Trésor européen 82

5.2 Les déchirures du Parlement 85

5.3 La chambre introuvable 87

5.4 2014 : élection d’un président 89

5.5 Catalogne : je t’aime, moi non plus 91

5.6 Le Royaume-Uni veut mettre les voiles 94

5.7 Crédits 97

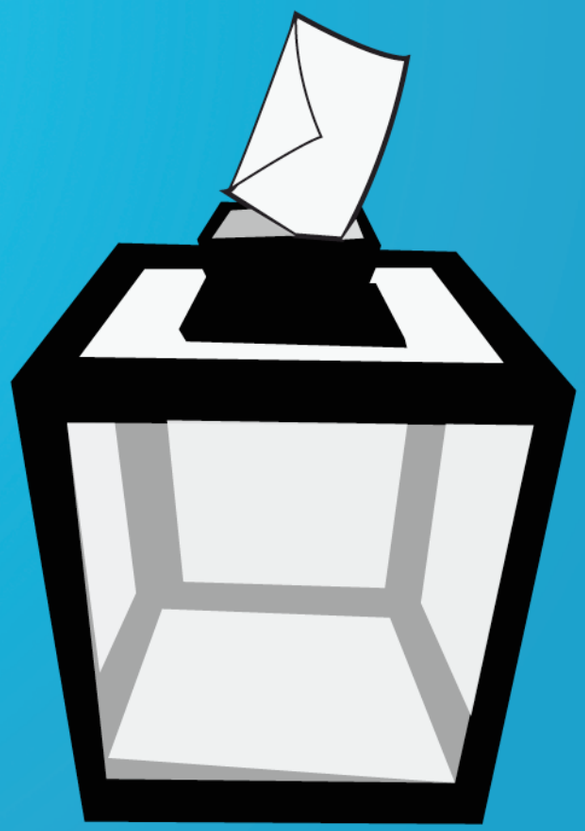

Un euro irlandais

Derrière la finance, la politique. La gestion de la crise la met à mal. Le Parlement s'interroge sur son avenir. Les Etats hésitent à esquisser des solutions qui les conduiraient à renoncer à de nouvelles parts de souveraineté. Certains, comme le Royaume-Uni, semblent prêts à quitter l'Union. Les élections européennes de 2014 se profilent et déjà les partis s'organisent. Le débat fédéral sera-t-il l'un des enjeux de cette échéance électorale ?

Deux chemins pour un Trésor européen

BRUXELLES - Pour édifier le Trésor qui lui manque, la zone euro hésite entre deux formules de solidarité financière. Chacune a de profondes implications politiques.

La crise de la zone euro a contraint les Etats-membres à aller vers davantage d'intégration sous peine d'être sanctionnés par les marchés financiers. Un choix précipité auquel les dirigeants européens n'étaient pas préparés.

La question centrale est celle de la mise en commun des ressources financières. Veut-on mutualiser des fonds collectés par les Etats ou donner à un niveau supérieur la possibilité de lever de l'argent ?

Mutualiser des fonds collectés par les Etats ou donner à un niveau supérieur la possibilité de lever de l'argent.

Ce choix cache des enjeux politiques fondamentaux. Les deux options sont radicalement différentes. D'un côté, l'assurance mutuelle implique un système intergouvernemental qui laisse un vote principal aux Etats et donc à la représentation nationale.

De l'autre côté, un système fédéral avec une instance supra-étatique qui exigerait de dépasser le modèle communautaire. Ce qui supposerait que les Etats membres perdent leur souveraineté budgétaire et fiscale. Choisiront-ils, à terme, de mettre l'intérêt européen au dessus de l'intérêt national ?

Mécanisme européen de stabilité...

La première option, l'assurance mutuelle, a été privilégiée par les Etats. Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le Mécanisme européen de stabilité (MES) qui le remplace progressivement, permettent de gérer les crises des pays en difficulté comme la Grèce, le Portugal, ou encore l'Irlande. La force de frappe de 700 milliards d'euros dont le MES sera doté provient d'une contribution de chaque Etat de la zone euro proportionnelle à leur PIB. Les apports de l'Allemagne et la France représentent près de la moitié de son capital affectable.

700 **milliards** : c'est la force de frappe dont sera doté le MES

En contrepartie, les Etats-membres ont dû signer le TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance) qui leur impose une surveillance renforcée en matière de discipline budgétaire. Mutualiser des dettes publiques ne peut en aucun cas être une autorisation donnée à un Etat de s'endetter sans limite en comptant sur les autres pour rembourser.

Même limités, les risques encourus expliquent la réticence de certains pays comme la Finlande, les Pays-Bas ou l'Allemagne à avancer rapidement sur cette voie.

Ces trois pays, dotés du triple A (la meilleure notation) et parmi les meilleurs bailleurs de fonds de la zone euro, refusent d'assumer la mauvaise gestion financière des autres Etats et de payer aujourd'hui pour les erreurs passées.

... Contre ressources propres à la zone euro

La seconde option serait de nature fédérale à l'image des Etats-Unis. Derrière la question d'un Trésor européen, c'est le choix d'une véritable union politique qui se dessine. Directeur du think tank Bruegel, l'économiste Jean-Pisani-Ferry l'explique : *« La zone euro devrait être alors dotée d'une capacité d'emprunt qui servirait à financer les programmes d'assistance, d'achats de titres et de recapitalisation bancaire. Se constituerait sur cette base un Trésor européen, fédéral cette fois. »*

> *« Pourquoi pas une taxe sur les transactions financières, une taxe carbone où même un impôt sur les petits pois ? »* **Sylvie Goulard, eurodéputée (ALDE).**

Pour garantir cette capacité d'emprunt, la zone euro devrait aussi se doter de ressources propres qui ne sont pas encore définies. *« Pourquoi pas une taxe sur les transactions financières, une taxe carbone où même un impôt sur les petits pois ? »* s'interroge à Bruxelles, Sylvie Goulard, députée européenne (ALDE).

Certes, une simple mutualisation des dettes empêcherait les marchés de cibler tel ou tel pays, exactement comme la monnaie unique a évité la spéculation sur telle ou telle monnaie. En revanche, dans *« ce bricolage intergouvernemental »*, Jean Pisani-Ferry pointe deux problèmes de gouvernance : *« la faiblesse de l'exécutif et de la représentation de l'intérêt général. »*

Un système actuel bancal

Dans la formule née de la crise, la Commission ne joue qu'un rôle de négociateur avec ses partenaires de la Troïka (BCE, FMI). Ensemble, ils prescrivent des programmes de redressement et surveillent leur mise en œuvre. Tandis que le montant des aides versées est décidé par l'Eurogroupe.

Quant au Parlement, il est quasiment inexistant puisque le contrôle sur les ressources engagées par les Etats relève des parlements nationaux. Or ces derniers sont comptables de l'intérêt national et non de l'intérêt européen.

Contrairement au système fédéral dont les institutions, Trésor européen et Parlement de la zone euro, doivent être créées de toutes pièces, le système d'assurance mutuelle utilise les institutions existantes, en leur donnant de nouvelles fonctions.

Plusieurs solutions sont envisagées dont celle d'un exécutif à deux têtes composé du commissaire des Affaires économiques et monétaires et d'un ministre des Finances, en charge de la présidence de l'Eurogroupe.

Plusieurs solutions sont envisagées dont celle d'un exécutif à deux têtes composé du commissaire des Affaires économiques et monétaires et d'un ministre des Finances, en charge de la présidence de l'Eurogroupe..

Cet exécutif serait responsable devant une chambre mixte rassemblant députés européens et parlementaires nationaux en charge des finances dans leurs chambres respective.

Une esquisse du système fédéral

Dans un système fédéral, pour contrôler les ressources propres à la zone euro, il serait nécessaire de créer une instance parlementaire spécifique devant laquelle l'exécutif serait responsable. Instance qui

Assurance mutuelle ou fédéralisation

	Assurance mutuelle	Fédéralisation
Exécutif	Commissaire ECFIN et président Eurogroupe	Trésor européen
Parlement	Commission des finances PE et PN	Parlement Eurozone
Ressources financières	Mutualisation	Autonomie fiscale
Mutualisation des dettes	Oui à terme	Non
Dette commune	Non	Oui

Source : Bruegel / Jean Pisani-Ferry

pourrait être intégrée au Parlement sous forme, par exemple, d'une commission de la zone euro.

D'après Andrew Duff, député européen libéral-démocrate (ADLE), l'exécutif pourrait prendre la forme *« d'un secrétaire général du Trésor comme aux Etats-Unis qui serait directement responsable devant le Parlement et démis de ses fonctions. »*

> *Nous ne sommes déjà pas capables de nous accorder sur le mécanisme de supervision unique, j'ai donc bien peur qu'il y ait encore un long chemin à parcourir pour parvenir à une véritable intégration fiscale.*
> **Andrew Duff, eurodéputé (ADLE).**

Même pour les plus fédéralistes dont Andrew Duff fait partie, il s'agit d'un choix audacieux réalisable uniquement à moyen voire à long terme : *« Nous ne sommes déjà pas capables de nous accorder sur le mécanisme de supervision unique,* constate le Britannique. *J'ai donc bien peur qu'il y ait encore un long chemin à parcourir pour parvenir à une véritable intégration fiscale. »* Intégration fiscale qui est la condition sine qua non d'une union politique.

ADRIANE CARROGER et JULIE LARDON

La gestion dans l'urgence de la crise de l'Eurozone a fait apparaître de nouvelles autorités communes. Elles débordent des cadres démocratiques de l'Union et de ses membres. Investies de pouvoirs spéciaux, elles ne sont aujourd'hui soumises, dans leur exercice, à aucun contrôle collectif, législatif ou judiciaire. Or leurs fonctions sont appelées à perdurer. Il faudra encadrer démocratiquement ces nouvelles puissances, en s'appuyant sur les traités existants ou en les révisant. Ce sera l'un des objets principaux de la campagne des européennes de 2014. **CUEJ / LA**

Lancez l'animation.

Les déchirures du Parlement

BRUXELLES - Face à l'affirmation politique de l'Eurozone, le Parlement traverse une crise d'identité. Dernier exemple en date : le budget de la zone euro, qui divise les parlementaires.

« Le meilleur moyen de scinder le Parlement en deux », *« une usine à gaz »*, *« techniquement très compliqué »*... Dans les couloirs du Parlement européen, les dents grincent devant le projet d'un budget spécifique aux pays dotés de la monnaie unique.

Si ses contours restent encore flous, ils se dessinent peu à peu depuis octobre. Le rapport Van Rompuy du 6 décembre plaide ainsi pour une *« capacité budgétaire »* qui soutiendrait financièrement les pays de l'Eurozone touchés par des *« chocs économiques »*. L'idée a néanmoins été repoussée lors du dernier Conseil européen qui serait soustrait aux règles de l'Union européenne. Charge à Van Rompuy de proposer de nouvelles orientations en juin.

> *« Comment voulez-vous superposer deux budgets alors qu'on est déjà incapable de s'entendre sur un seul ? »* **Elisa Ferreira, eurodéputée portugaise (S&D).**

Ce nouveau pas vers un modèle fédéral de la zone euro laisse sceptique certains députés. *«Comment voulez-vous superposer deux budgets alors qu'on est déjà incapable de s'entendre sur un seul ? »*, s'interroge la Portugaise Elisa Ferreira (S&D).

Autre crainte répandue, particulièrement chez les députés hors zone euro : le Parlement pourrait perdre ses prérogatives budgétaires, avec un instrument financier spécifique à l'Eurozone qui serait soustrait à celui de l'Union Européenne.

« Le début de la fin de l'Union Européenne » ?

Tel qu'il a été pensé, le Parlement européen est indivisible. Or, depuis le début de la crise, l'organe démocratique de l'Union européenne est déstabilisé par l'affirmation politique d'une zone euro qui cherche à se doter de ses propres institutions, en parallèle de celles déjà existantes. L'eurodéputé français Jean-Paul Besset (Verts/ALE) résume la situation : *« L'acuité de la crise pose un dilemme déterminant à l'Europe et donc au Parlement : attendre et convaincre les pays qui renâclent ou avancer sans eux tout en laissant les portes ouvertes. »*

> *« On s'oriente vers une Europe coupée en deux.»* ***Jürgen Klute, eurodéputé allemand (GUE/GVN)***

Le débat sur le budget de la zone euro illustre ainsi la tourmente dans laquelle est plongée le Parlement. Un tel budget pose en effet la question de son contrôle démocratique. L'une des hypothèses : créer une enceinte parlementaire propre à l'Eurozone. Celle-ci exclurait près d'un tiers des députés européens - sur les 751 parlementaires, 274 ne sont pas des élus de la zone euro.

1/3 des eurodéputés ne proviennent pas de la zone euro.

L'heure des votes à Strasbourg. **CUEJ / PH**

« On s'oriente vers une Europe coupée en deux, s'inquiète l'eurodéputé allemand Jurgen Klute, membre de la commission ECON (affaires économiques et monétaires). *Cela pourrait être le début de la fin de l'Union. »*

« Les esprits évoluent au Parlement »

L'équation d'un Parlement à deux vitesses sera l'un des grands débats qui agitera les partis européens lors des élections de 2014. Et des députés réfléchissent aux modalités qu'elle pourrait prendre.

> *L'une des solutions pourrait être de créer une sous-commission de la zone euro au sein de la commission ECON. »* **Jean-Paul Gauzès, eurodéputé français (PPE)**

« Ce n'est certainement pas en séance plénière que l'on peut faire une distinction, où l'on refuserait le droit de vote à un tiers des députés, plaide Jean-Paul Gauzès (PPE). *L'une des solutions pourrait être de créer une sous-commission de la zone euro au sein de la commission ECON. »*

Une idée déjà émise en 2010 par l'eurodéputée française Pervenche Bérès (S&D), alors présidente de la commission ECON, dans son rapport sur la crise. Elle avait été immédiatement enterrée par les parlementaires.

« Ma proposition a été prise comme une provocation, raconte la socialiste. *Cela a été des hurlements de tous les groupes politiques, y compris le mien. Mais aujourd'hui, notamment avec cette perspective d'un budget de la zone euro, les esprits évoluent au Parlement. »*

Le 6 décembre, le président du Parlement en personne, Martin Schulz (S&D), a ainsi relancé l'idée d'une commission de la zone euro au sein du Parlement. A une différence près – et de taille : elle serait ouverte aux Etats membres ayant vocation à y rentrer ainsi qu'au Danemark. Soit tous les pays de l'Union...excepté le Royaume-Uni.

Paradoxe : c'est justement une Britannique, la libérale Sharon Bowles (ADLE), qui préside la commission des affaires économiques et monétaires. Le symbole d'un Parlement écartelé, et qui se prépare à une longue et délicate mutation.

RAPHAËL BADACHE

Entre parlementaires européens et députés nationaux, la chambre introuvable

Sylvie Goulard : « Les Etats vivent dans l'illusion qu'ils vont pouvoir garder toute leur souveraineté »

Sylvie Goulard, eurodéputée (ALDE) membre de la commission économique et monétaire. **Union Européenne**

Les pouvoirs des parlements nationaux, notamment en matière budgétaire, doivent-ils être transférés au Parlement ?

Il s'agit d'une souveraineté partagée en matière économique et monétaire. On n'essaie pas de piquer des compétences à nos petits camarades ! Au départ, la monnaie unique a été voulue par tous les États membres, sauf le Royaume-Uni et le Danemark, qui ont des statuts dérogatoires. Et depuis 20 ans, les États vivent dans l'illusion qu'ils vont pouvoir garder toute leur souveraineté, tout en ayant les avantages de l'union économique et monétaire...

Peut-on, à terme, envisager une Union politique sur un modèle fédéral ?

Ce dont on a besoin, c'est du contrôle d'une autorité européenne qui inclut les Finlandais, les Grecs, les Portugais les Irlandais... Tous ceux qui ont quelque chose à dire. On ne peut pas laisser les parlements nationaux décider séparément. Parce que le jour où vous avez le Parlement italien qui dit le contraire de ce que dit le Bundestag ou de ce que dit l'Assemblée nationale, qui tranche ? Qui arbitre ? Il faut un débat de fond sur la question, et ne pas rester chacun derrière son drapeau.

Qu'est-ce qui explique la discorde entre le Parlement et le Conseil ?

Nous sommes arrivés à un stade de la construction européenne où on ne peut plus continuer à avoir une instance qui décide le plus, c'est-à-dire le Conseil européen. Son rôle s'est accru dans la crise bien au-delà de ce que prévoient les traités, et il n'est responsable devant personne. Dans le système actuel des traités, le Conseil n'est pas responsable devant le Parlement. C'est la question qui fâche.

Christophe Caresche, député de PAris (PS) membre de la commision des finances. **CUEJ / GL**

Doit-on changer de système, et si oui, à quelle échéance ?

Le système communautaire ne correspond pas à la logique parlementaire. C'est une autre logique de rapports entre institutions : vous avez la Commission, par exemple, qui a un rôle tout à fait particulier, qui n'existe pas dans les démocraties parlementaires classiques. Maintenant, la question clé, c'est : est-ce-qu'on garde un système communautaire qui était original, ou est-ce-que le mode de pensée de la majorité des gens étant la démocratie parlementaire, on passe à un système de ce type ? Quant au calendrier, ça pourrait être un des enjeux des élections de 2014. On n'a pas énormément de temps, il faut que l'on s'organise vis-à-vis du reste du monde.

Propos recueillis par ADRIANE CARROGER et JULIE LARDON à Bruxelles

Christophe Caresche : « La Commission veut s'arroger un droit de veto sur les budgets des Etats »

Les parlements nationaux perdent une partie de leurs prérogatives budgétaires, les pouvoirs de la Commission sont notamment renforcés... Quel constat tirez-vous de cette évolution ?

Le two-pack va plus loin que le six-pack car il permet à la Commission de s'immiscer dans les projets budgétaires. Elle pourra faire valoir ses objections. A terme, la Commission veut s'arroger un droit de veto sur les budgets des Etats membres, c'est inconcevable !

Fin novembre, la Commission a présente son «schéma détaillé » (ou Blueprint). Comment le jugez-vous ?

On n'entend plus parler des parlements nationaux. Ils seraient dépouillés de leurs prérogatives, et on ne voit plus trop à quoi ils serviraient. C'est un document assez délirant, où on nous explique que la Commission décide de tout et fait tout. Elle s'octroie tous les pouvoirs. Quand on regarde les recommandations économiques qu'elle préconise, c'est invraisemblable : abolition du smic, suppression de toutes les entraves aux licenciements et j'en passe. Imaginez que ces recommandations deviennent contraignantes au nom des réformes structurelles.

Le Parlement ne pourrait-il pas être l'institution chargée du contrôle démocratique des décisions budgétaires ?

Les parlements nationaux sont dessaisis de leurs compétences en matière budgétaire, mais il n'y a aucun transfert vers une institution démocratique. On évoque le Parlement, mais il n'a pas été élu pour contrôler les budgets nationaux et de plus, aucun nouveau pouvoir ne lui est accordé. Enfin, les députés nationaux n'accepteront jamais que les eurodéputés discutent des orientations budgétaires de la France ou de l'Irlande.

Le Blueprint évoque également le contrôle démocratique que pourrait exercer le Conseil dans le processus de prise de décisions. Est-ce là une solution ?

Non, ce n'est clairement pas envisageable. On nous explique que le Conseil qui se compose de représentants élus, pourrait avoir ce rôle de contrôle démocratique sur la Commission. Ce serait une sorte de Sénat, dont le président de la République française serait un des membres. La seule solution pour combler le déficit démocratique de l'Union, c'est de réintégrer les parlements nationaux dans le processus européen, en créant une deuxième chambre au-dessus du Parlement qui serait le Sénat européen.

Mais la Commission refuse qu'une nouvelle chambre soit créée...

En effet, on a donc proposé de mettre en place une conférence interparlementaire consacrée à la gouvernance économique et budgétaire de l'Union européenne. Il s'agit de faire entendre l'expression des parlements nationaux en amont et en aval, c'est-à-dire sur l'examen annuel de la croissance et sur les recommandations faites aux pays. Dans un premier temps, cette conférence rendrait des avis, mais il ne s'agirait pas encore d'un véritable pouvoir de contrôle. Actuellement, notre proposition fait l'unanimité chez les parlementaires français, mais aussi dans de nombreux parlements nationaux. Notamment dans les pays sous programme qui veulent avoir leur mot à dire.

Propos recueillis par GEOFFREY LIVOLSI
à Paris

2014 : première élection du président de la Commission

Dans les sièges bruxellois des europartis, on prépare déjà les législatives de 2014. En ligne de mire : l'élection du président de la Commission et le futur de l'union politique.

Le duel télévisé entre la conservatrice Viviane Reding (PPE) et le socialiste Martin Schulz (PSE), transmis en eurovision et traduit en 21 langues, pourrait bien être le clou de l'élection européenne de mai 2014, dans 18 mois. C'est en tout cas le scénario sur lequel travaille les europartis.

L'actuel président, José Barroso, avait annoncé l'enjeu de cette élection, rendue possible par le traité de Lisbonne, en septembre 2012. Il vise à donner un poids politique aux électeurs : le candidat du parti majoritaire sera adoubé par le nouveau Parlement comme président de la Commission. Avec l'aval du Conseil européen, l'heureux élu pourra être intronisé en juillet.

Au siège des europartis, à Bruxelles, la campagne a déjà commencé. L'affrontement droite-gauche est dans toutes les têtes. En octobre 2012, la droite, avec le parti populaire européen (PPE), et la gauche, avec le parti socialiste européen (PSE), ont tenu leur congrès pour préciser les calendriers et les programmes.

L'union fédérale en jeu

Au cœur du débat : la question de l'avenir politique de l'Europe et la perspective d'une union fédérale. Car derrière l'élection de 2014 pourrait se profiler une Convention, comme celle de 2004, entre les parlements nationaux, le Parlement européen, les gouvernements et la Commission. Même si en décembre 2012, Angela Merkel et François Hollande ont reculé sur ce point en reportant au sommet de juin 2013 les débats sur son opportunité.

Rue du commerce, dans le froid bruxellois, le PPE s'affaire pour penser la campagne. Dans son bureau, le porte-parole du PPE Kostas Sasmatzoglou a déjà punaisé l'ébauche d'une affiche de campagne, tenue secrète. Les grandes lignes de la campagne et son calendrier vont être dévoilés au mois de janvier, lors d'un sommet prévu à Chypre.

La droite à tâtons

Kostas Sasmatzoglou préfère rester prudent sur le mode d'élection du candidat : *« Nous envisageons toutes les possibilités car nous ne voulons rien exclure. »* Quant aux probables candidats : la luxembourgeoise Viviane Reding, vice-présidente de la Commission ou Donald Tusk, Premier ministre polonais, Kostas Sasmatzoglou est catégorique, *« ce n'est rien de plus que des spéculations de la presse ».*

> *« Les élections 2014 seront primordiales. Pour la première fois, elles auront une véritable dimension transeuropéenne »* **Viviane Reding, probable candidate du PPE.**

Toutefois, certaines langues se délient. Le candidat idéal serait quelqu'un que les citoyens pourraient identifier : polyglotte et connu... Mais il est dans l'autre camp, c'est le socialiste allemand et président du Parlement Martin Schulz. Un même mystère plane sur le programme de la campagne du parti de droite. *« Bien sûr que l'économie sera un thème essentiel »*, affirme Kostas Sasmatzoglou. Le PPE laisse entendre qu'il adaptera son programme en fonction des sujets de prédilection du candidat choisi. Dans une interview au jour-

Martin Schulz et Viviane Reding réunis pour le nouvel an 2012 . **EP Audiovisual**

nal Libération, Viviane Reding a appelé à un *« débat sur l'union fédérale. Les élections 2014 seront primordiales. Pour la première fois, elles auront une véritable dimension transeuropéenne ».*

Un train d'avance à gauche

Du côté du PSE, on insiste pour intégrer une dimension sociale à l'UE. *« Il manque clairement un pilier à la construction européenne et c'est le pilier social »*, insiste Pervenche Berès, député PSE.

Dans les conclusions du Conseil européen de décembre, la gauche européenne voit ses priorités évoquées. Un point insiste pour inclure une dimension sociale dans l'union économique et monétaire renforcée. La primaire de la gauche française a aussi inspiré les militants.

En décembre 2011, certains on lancé une campagne sur Facebook en faveur de l'organisation de primaires au sein du PSE. Mais elles ne sont pas la priorité.

Depuis trois ans, le PSE travaille sur le calendrier et les modalités de cette élection. Une résolution a ainsi été adoptée en 2011.*« Il y aura un axe assez large pour définir le mode d'élection du candidat selon les pays*, explique Brian Synnott, chargé de communication au PSE. *Cela peut aller d'un choix interne au parti membre à une primaire nationale. »* Martin Schulz candidat ?

Un nouveau congrès est prévu en juin 2013, le PSE adoptera définitivement son programme de campagne. A partir d'octobre, chaque parti membre pourra présenter un candidat. Pour l'instant, le nom de Martin Schulz circule. Pervenche Berès le reconnaît : *« Il a le profil de l'emploi par rapport à sa fonction et en terme de notoriété. Beaucoup d'éléments plaide en sa faveur. »*

La campagne interne commencera véritablement à partir du 1er décembre 2013 et durera jusqu'au 31 janvier 2014, date à laquelle le candidat sera officiellement élu. Les réseaux sociaux seront aussi de la partie. Le PSE a d'ailleurs déjà sa « madame Twitter », chargée d'animer les discussions sur internet.

Les réseaux sociaux seront aussi de la partie. Le PSE a d'ailleurs déjà sa madame Twitter.

Pour les autres partis, notamment les Verts et les libéraux, rien n'est encore défini. Même si Guy Verhofstadt fait figure de favori chez ces derniers. Il faudra aux europartis de moindre importance un certain courage politique pour présenter un candidat qui a toutes les chances d'être battu.

ÉMILIE JEHANNO et CAMILLE RICHEBOIS

Espagnols et Catalans : je t'aime, moi non plus

BARCELONE - Et si la Catalogne larguait les amarres ? Avec la crise, les relations entre l'Espagne et sa région la plus dynamique, tentée depuis longtemps par l'indépendance, se sont encore tendues.

« C'est la sensation qu'on te brise le cœur. Une sensation de malaise. L'Espagne ce n'est pas un conglomérat d'administrations inertes, c'est un projet qui nous réunit ». A contre-courant, Manel Parra, est bien décidé à montrer que non, tous les Catalans ne veulent pas l'indépendance.

Trapu, le visage bonhomme rehaussé par l'air sérieux que lui donnent ses lunettes, ce quinquagénaire présente ses états de service catalans. Élu local, il a siégé au district d'Urgell, à BellPuig, pour le compte du Partido Popular (droite). Professeur, il enseigne le catalan dans un lycée de Barcelone, la capitale de la région. Depuis octobre, il est devenu le leader d'une toute nouvelle association, le Mouvement civique d'Espagne et des Catalans, farouchement opposée à l'indépendance.

50 000 personnes réunies contre l'indépendance en octobre

En pleine montée des tensions sur la question indépendantiste, c'est sur les réseaux sociaux qu'il découvre l'existence d'une plateforme regroupant des groupes d'horizons divers qui clament leur appartenance à la Catalogne mais aussi à l'Espagne. Il leur propose alors de se réunir et d'organiser un rassemblement, le 12 octobre, jour de la fête nationale espagnole.

En décembre à Barcelone, ils étaient 7 000 à crier leur attachement à l'Espagne.
CUEJ / MS

« Je sentais que c'était le moment de faire entendre notre voix. Je voulais donner un visage à la majorité silencieuse», explique-t-il. La plateforme devient une association. Il en prend la tête. En seulement quelques jours, avec une vingtaine de bénévoles et internet, ils se retrouvent à 50.000 dans les rues de Barcelone à vouloir se dire, aussi, Espagnols. C'est une surprise. Même s'ils sont encore très loin

du million d'indépendantistes qui avaient envahi l'avenue Laietania le 11 septembre. Manel Parra décide alors de prendre un congé sans solde pour sa consacrer à cette cause.

Des tensions grandissantes

L'indépendantisme, c'est une vieille histoire en Catalogne. Mais elle a retrouvé un second souffle depuis la crise. Le gouvernement central, dont les caisses sont vides, tente de reprendre la main sur ses régions. Dernier exemple en date, l'éducation. Une proposition de réforme vise ainsi à imposer le castillan comme langue d'enseignement au détriment du catalan. L'initiative est vécue comme une provocation à Barcelone.

Au réflexe identitaire s'est ajoutée la réalité économique. La région, moteur de l'Espagne est également la plus endettée. Elle pèse à elle seule 42 des 140 milliards de la dette publique de tous les gouvernements régionaux. Madrid la met donc à la diète en lui imposant, comme aux autres régions, un objectif de déficit de 0,7 % de son PIB régional en 2013. Un effort important qui devrait permettre au pays d'atteindre 3 % de déficit l'an prochain, soit le seuil officiel de l'Union européenne.

« Contre la dictature des marchés, grève générale! » **CUEJ / MS**

Sur ce terreau fertile, les tensions ont eu vite fait de grandir. Les indépendantistes ne cessant de présenter l'Espagne comme spoliatrice de la Catalogne. Ils affirment en boucle que leur région donne à l'Etat 17 milliards de plus qu'elle ne reçoit. Une thèse sur laquelle a surfé le parti de gouvernement de la région, Convergencia i Union, passant au passage sous silence ses propres errements.

10 **milliards d'euros :** l'augmentation de la dette catalane ces deux dernières années

En deux ans, la dette s'est creusée de près de 10 milliards d'euros et les rumeurs de corruption n'ont pas manquées. Le président de la région, Artur Mas, a organisé des élections anticipées où la question indépendantiste a été au cœur des débats. Les électeurs ne lui ont pas donné la majorité absolue qu'il convoitait. L'équilibre des forces entre indépendantistes et anti-indépendance est resté inchangé. Mais les camps se sont radicalisés.

Les discours sont rodés

« On va continuer à convaincre les gens pour que le moment venu, la majorité se prononce en faveur de l'indépendance », explique Andreu Porta i Espelt, membre de l'association indépendantiste Assemblea Nacional Catalana, qui réunit environ 10.000 militants. L'une des armes de l'association : des « conférences » organisées chaque jour dans d'autres villes de la région.

> *« Il faut qu'on quitte l'Espagne, c'est une question de survie. »* **Une indépendantiste catalane.**

A Badalone, ville limitrophe de Barcelone, le thème de la réunion publique est explicite : *« De la mobilisation à la construction, la der-*

Manel Parra en conférence de presse, à deux jours de la manifestation anti-indépendance à Barcelone. **Photo CUEJ / MS**

nière ligne droite ». Dans un local associatif du centre historique de la ville, une quarantaine de personnes ont pris place. Devant la petite assemblée, un membre de l'association explique d'abord pourquoi la Catalogne pourra, seule, financer ses retraites.

C'est ensuite un petit bout de femme dynamique et charismatique, elle aussi membre de l'association, qui captive l'auditoire avec des phrases telles que : *« Nous sommes très différents des Espagnols »*, « *les politiques font de la politique mais c'est à nous, le peuple, de prendre notre liberté. »* Clair et surtout efficace.

L'Union européenne au coeur des débats

« J'avais quelques doutes sur le système de retraite mais ils ont été levés », indique Angel, un chômeur de 33 ans, ex militant de Convergencia i Union. *« Il faut qu'on quitte l'Espagne, c'est une question de survie »*, renchérit Maria, 60 ans.

> *« Les indépendantistes acceptent d'aider les Roumains ou les Tchèques dans le cadre de l'Union mais ne veulent pas donner d'argent aux Andalous. »* ***Manel Parra, leader d'une association opposée à l'indépendance.***

Dans ce duel fratricide, il est au moins un point sur lequel les deux camps sont d'accord : l'attachement à l'Union européenne. Même si chacun a bien conscience que cette appartenance induira des efforts économiques. *« Seuls, ce sera plus facile pour nous et l'UE nous acceptera »*, assurent en chœur un groupe d'indépendantistes.

« C'est paradoxal, les indépendantistes acceptent d'aider les Roumains ou les Tchèques dans le cadre de l'Union européenne mais ne veulent pas donner d'argent par exemple aux Andalous, avec qui nous avons des relations économiques bien plus étroites », rétorque Manel Parra.

Lutter contre l'indépendance

Après les élections anticipées, les opposants à l'indépendance manifestent à Barcelone. **CUEJ / YT**

Hors ou à l'intérieur de l'Espagne, la Catalogne sait en tout cas que son avenir passera forcement sous la bannière étoilée de l'Europe.

MARC SCHMITT

Le Royaume-Uni plus que jamais prêt à mettre les voiles

Le poids grandissant des eurosceptiques, personnifiés par l'eurodéputé Nigel Farage, met en question l'avenir du Royaume-Uni au sein de l'Union. David Cameron leur à promis un référendum en 2015.

« Pendant que nous parlons, l'Ue détruit la démocratie. » Les tweets assassins de l'eurosceptique Nigel Farage, 48 ans et député européen depuis 1999, défèrlent en rafales sur la toile. Pour le fondateur du parti « indépendantiste » UKIP (United Kingdom Independence Party), la bureaucratie de Bruxelles est la cause de tous les maux du Royaume-Uni. De sa tribune parlementaire et de plateau télévisé en plateau télévisé il martèle en boucle son slogan unique : son pays doit à tout prix sortir de l'Union. Efficace au point qu' UKIP est qualifié chez lui de « one man band », le parti d'un seul homme..

8 à 10 % d'intentions de vote pour l'UKIP

Preuve de son héroïsme ? L'ancien trader brandit comme une palme de martyr sa condamnation à 3000€ d'amende pour avoir, en session plénière, attribué au président du Conseil européen Hermann Van Rompuy « le charisme d'une serpillère mouillée ».

Brocardé par ses adversaires, bête noire du député belge Guy Verhofstadt (ALDE) pour qui *« le plus gros gaspillage de l'Union européenne, c'est le salaire de Nigel Farage »*, le leader de UKIP ne fait pas toujours l'unanimité dans son propre camp. *« Je partage à 100 % les idées de Nigel, mais je ne suis pas d'accord avec son comportement »*, confie à Bruxelles son bras droit Marta Andreasen (ELD). Qu'importe. Sous l'étendard Farage, le parti gagne bataille sur bataille.

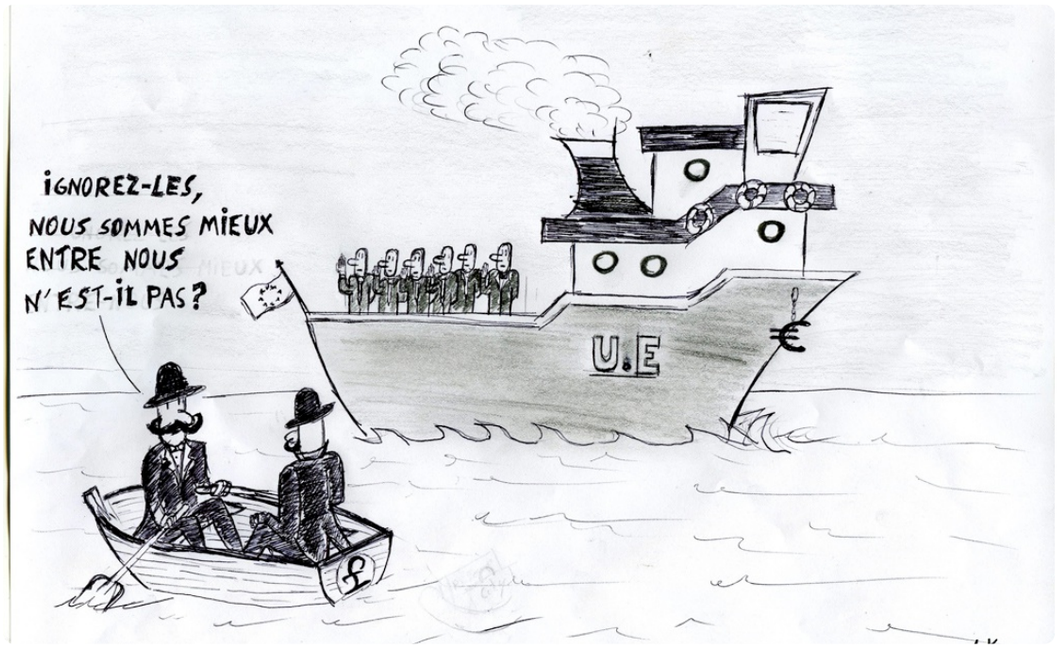

CUEJ / GLK

UKIP, crédité de 8 à 10 % d'intentions de vote en Grande-Bretagne, ne dispose pourtant d'aucun siège à Westminster. Mais ses résultats aux dernières élections partielles, en novembre, confirment son irrésistible ascension : dans deux des trois scrutins, il devance les libéraux-démocrates, s'imposant comme la troisième force politique du pays, après les conservateurs et le parti travailliste. Hommage à son influence grandissante: le vice-président du parti conservateur Michael Fabricant vient, à la grande fureur de ses amis, d'appeler à l'alliance avec le parti indépen-

Nigel Farage espère siéger à la Chambre des Communes en 2015.
Photo Euro Realist Newsletter

dantiste. Cette position charnière permet à Nigel Farage de fixer le prix de son ralliement : jeter aux orties les obligations de l'Union et s'en tenir au seul credo du marché unique. Il mise sur la fragilité d'un premier ministre piégé par ses promesses électorales, dont il entend bien saper les derniers restes d'autorité.

Les promesses de Cameron

En 2010, pour emporter les suffrages de son aile eurosceptique, David Cameron s'est engagé à consulter les Britanniques par référendum à la première occasion de révision du traité européen. Le travailliste Gordon Brown, son adversaire et le libéral Nick Clegg, son futur allié, lui avaient alors reproché l' appui sur *« un groupe d'extrême droite »*.

Depuis, le Rubicon a été franchi.Dès octobre 2011, la rébellion de 81 députés bravant ses consignes de vote a affaibli Cameron et révision du traité ou non, la perspective d'un référendum sur le maintien dans l'Union devient un enjeu majeur des élections de 2015. Les dés semblent jetés.

Le terrain de l'opinon, arpenté par les sondeurs, n'est que trop favorable à une sécession. La perspective d'une « union toujours plus étroite », au cœur du projet européen, n'a jamais été un objectif britannique. Et l'Eurozone, après avoir rebuté, effraie désormais. Une majorité de britanniques veut aujourd'hui rompre les amarres.

56% des Britanniques favorables à une sortie de l'UE.

> *« Le gouvernement britannique demande à ses citoyens de faire des sacrifices quand l'Europe demande plus d'argent. Ça n'a aucun sens. »*
> **Marta Andreasen, eurodéputée britannique (ELD).**

Pour Marta Andreasen, les négociations sur le budget d'après 2013 attisent la révolte du noyau dur qui sommeille en tout électeur : le contribuable: *« Au Royaume-Uni le peuple est confronté à une coupe drastique des dépenses publiques alors que le budget européen continue d'augmenter,* argumente la vice-présidente de l'europarti Europe libertés démocratie (ELD). *Le gouvernement britannique demande à ses citoyens de faire des sacrifices quand l'Europe demande plus d'argent. Ça n'a aucun sens. »*

La surenchère, du coup, grandit. D'ici à 2014, sous la houlette de William Hague, ministre des Affaires étrangères, le parlement procèdera a un complet réexamen des compétences transférées par Londres, avec l'ambition affichée d'en rapatrier l'essentiel. A commencer par tous les liens qui unissent l'île à l'espace Schengen, puisque le

La machine politique britannique s'est tellement emballée que même le parti travailliste d'Ed Miliband songe à reprendre dans son programme électoral l'idée du référendum.

traité de lisbonne lui en offre l'opportunité.

La machine politique britannique est désormais tellement emballée que le parti travailliste d'Ed Miliband lui même songe à promettre un référendum sous peine de perdre à l'avance les prochaines législatives.

50% la part que représente l'UE dans les exportations britanniques.

La grogne des Européens

Face à ces gesticulations de politique intérieure, les partenaires européens ont longtemps été compréhensifs. Mais depuis le sommet de décembre 2011, où Cameron a fait cavalier seul en plein épisode de crise, les états d'âme de Monsieur Veto indisposent l'ensemble des chancelleries et la Commission.

> *« Je ferais tout pour que le Royaume-Uni reste un partenaire privilégié dans l'Union. européenne.»*
> **La chancelière allemande Angela Merkel.**

Vivian Reding vient de mettre les points sur les i. La Grande-Bretagne ne doit pas rêver d'une Europe *« à la carte »*, dont elle garderait les avantages en refusant ses contraintes. Lors du dernier Conseil européen, François Hollande a tenu, lui aussi, à le faire savoir. Même Angela Merkel, qui se dit pourtant prête à tout pour que le Royaume-Uni *«reste un partenaire privilégié dans l'Union»*, affiche sa lassitude.

Pourtant, à Londres, les milieux économiques, journaux en tête, sentent le vent du boulet et appellent désormais à la raison. Sir Roger Carr, président de la CBI, premier lobby financier de la City, incite leurs leaders à se prononcer *« plus fermement et plus clairement »* sur la manne indispensable du marché unique. L'Union européenne représente 50 % des exportations britanniques…

Cette mobilisation montante perturbe le camp eurosceptique: *« Même si je continue à lutter pour le retrait, ça va être difficile »*, confesse Marta Andreasen. *« Le secteur financier, particulièrement dans la City, a trop d'intérêts dans le marché unique. »*

Une union à deux vitesses

Soucieux de calmer le jeu, le député britannique Andrew Duff (ALDE), à son idée. Reléguer momentanément son pays au rang de « membre associé », comme la Norvège ou le Lichtenstein. Cela lui permettrait de conserver sa participation au marché unique, tout en récupérant un certain nombre de compétences dans des domaines comme la sécurité. *«Cela rendrait les choses plus simples qu'actuellement, avec toutes les dérogations, les systèmes d'opt-out et de veto.»* Ce serait certes reconnaître une Union à deux vitesses, centrée autour du noyau dur de la zone euro. Mais pour ce fédéraliste convaincu, *« cela permettrait surtout d'éviter que la Grande-Bretagne use de son veto pour bloquer la marche vers une Europe fédérale »* .

Une solution de repli qui ne ferait sans doute pas l'affaire de Nigel Farage. Le statut de membre associé ne dispense ni du respect des normes européennes, ni de participer au budget de l'Union. Mais il retire toute voix au chapître.

ADRIANE CARROGER et JULIE LARDON

Réalisation

Rédactrice en chef
Mathilde Dondeyne

Responsable édition
Thibault Prévost

Responsable iconographie
Thibaud Métais

Edition
Raphaël Badache, Mathilde Cousin, Maxime Coltier, Rémy Dodet, Etienne Grelet, Clémence Mermillod, Thibaud Métais.

Montage vidéo
Etienne Grelet

Reportages & rédaction
Lisa Agostini, Raphaël Badache, Adriane Carroger, Maxime Coltier, Yves Common, Mathilde Cousin, Anna Cuxac, Rémy Dodet, Mathilde Dondeyne, Marie Gesquière, Etienne Grelet, Antoine Izambard, Emilie Jehanno, Hugo Jolion, Julie Lardon, Geoffrey Livolsi, Chloé Mahier, Lucie Marnas, Clémence Mermillod, Thibaud Métais, Maxime Meyer, Thibault Prévost, Camille Richebois, Marc Schmitt, Anastasia Sedukhina, Quentin Thomas, Yolène Thorez

Infographies & animations
Anna Cuxac, Lisa Agostini, Etienne Grelet, Anastasia Sedukhina, Quentin Thomas, Yves Common

Production
CUEJ (Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme) - Université de Strasbourg.
11 Rue du Maréchal Juin CS 10068 67 046 STRASBOURG Tél: 03. 68. 85. 83. 00
www.cuej.info / www.cuej.unistra.fr

Directrice de la publication
Nicole Gauthier

Encadrement:
Xavier Delcourt
Loréna Foucher
Matthieu Gorisse-Mondoloni
Alain Navarro
Richard Poirot